

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

**DÉTERMINANTS CONTRIBUANT À
L'ATTRACTION, LA RÉTENTION OU AU
DÉPART DES IMMIGRANTS DANS LE
SECTEUR AGRICOLE DES MRC DE
L'OUTAOUAIS**

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ COMME EXIGENCE PARTIELLE POUR
L'OBTENTION DU GRADE DE MAÎTRISE EN SCIENCES SOCIALES
DU DÉVELOPPEMENT**

**PAR
© GUILLAUME AMANI**

Mai 2024

DÉDICACE

À Toi qui, par-dessus tout, demeures l'unique source de mon inspiration,

À Arlette, Késia, Kéren, Dann et David, merci pour votre soutien et vos sacrifices.

AVANT-PROPOS

Ce fut pour nous un privilège et un plaisir de travailler à l'obtention de la maîtrise en sciences sociales du développement, concentration développement international au département des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Certes, ce n'est pas une tâche de tout repos, mais elle reste passionnante étant donné que le développement correspond à ce qui suscite un profond engouement chez nous. L'axe de recherche sur lequel nous avons travaillé s'inscrit dans un projet de recherche majeur initié par la chercheuse Anyck Dauphin, professeure au sein du département. Travailler à comprendre le point de vue des immigrants, pour ensuite formuler des contributions qui peuvent aider des localités qui ne ménagent aucun effort pour faire venir ces personnes, est une œuvre qui ne peut, en aucun cas, souffrir des regrets. Plus encore, c'est une excellente opportunité dans ce monde qui semble être envahi par tant de grisailles, de participer en quelque sorte au rayonnement à l'international du Canada pour le citoyen issu de l'immigration que nous sommes.

REMERCIEMENTS

Nous souhaitons commencer par adresser nos vifs remerciements à Anyck Dauphin, directrice de ce mémoire pour sa gestion de ce, ô long, parcours jalonné de quelques péripéties tout de même. Anyck a montré sa maîtrise de la gestion d'une recherche, certainement dû à son expérience passée dans la gestion de recherche. Elle a en outre montré sa pertinence et surtout son attitude pointilleuse au niveau du volet de la rigueur scientifique, ce qui est de bon augure pour qui veut être toujours évalué suivant des critères rigoureux menant à des productions scientifiques excellentes.

Nous tenons aussi à dire merci à tous nos proches, qui par des appels, des pensées, des gardes d'enfants, des soutiens de quelques natures que ce soit, ont permis cet accomplissement. Nous vous en sommes infiniment reconnaissants.

Notre reconnaissance aussi aux participants à cette recherche, participants sans lesquels nous ne serions pas en train d'évoquer des perspectives pour mieux les attirer et les garder en Outaouais, et aux organisations telles que le Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) pour sa bourse octroyée, le programme Accélération MITACS pour le stage offert et le programme d'engagement partenarial du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) pour sa subvention en vue de vulgariser cette recherche auprès des acteurs du milieu. Nos remerciements également à l'endroit des agents des municipalités régionales de comtés (MRC) de l'Outaouais, Cyndy, Andréanne, Louise, Shana, Marjorie, Charles-Antoine, Mathieu, Chakib, aux membres qui ont siégé au comité régional de pilotage de l'immigration agricole dans les MRC Outaouais et à sa consultante Mariève Forest, sans oublier Rudi et Romain du centre de recherche et

développement technologique agricole de l'Outaouais (CREDETAO), ainsi que Mélanie et Sylvie du Carrefour jeunesse emploi (CJE) Vallée-De-La-Gatineau.

Nous ne saurions terminer sans avoir une pensée pour toutes ces belles personnes que nous avons rencontrées durant notre parcours à l'UQO, personnels enseignant, administratif, de support, et les camarades de cohorte. Nous savons une chose : nous vous garderons toujours en mémoire.

RÉSUMÉ

Les MRC de l’Outaouais peinent à garder leur population malgré leur attraction. En Outaouais, l’attraction du centre urbain qu’est Gatineau, 3^e RMR de destination des immigrants au Québec après Montréal et Québec (Ministère de l’immigration de la francisation et de l’intégration, 2022a, 2023b), laisse substantiellement peu de marge aux territoires en région dans cette zone administrative. Mettre en relief le point de vue des personnes immigrantes en ce qui concerne les facteurs qui déterminent leur attraction, rétention ou départ du secteur agricole qui les a attirées dans leur projet d’établissement en région de l’Outaouais, est la réflexion qui a sous-tendu cette étude. S’appuyant sur une démarche qualitative phénoménologique, la recherche s’est exercée à toucher un sujet très peu abordé par la littérature scientifique relativement à cette région administrative. Les résultats de l’analyse de 12 entrevues semi-dirigées, dont 6 immigrants établis et 6 partis, montrent que le motif économique, critère essentiel de leur sélection, n’est pas le seul facteur déterminant leur rétention. Mais, c’est un ensemble de facteurs qui, collectivement, va favoriser leur établissement en agriculture en région. Aussi, pour plus de rétention, émergent des pistes de solutions suggérées par les immigrants eux-mêmes et d’autres éléments intimement liés à leur parcours. Ces résultats permettront, nous l’espérons, de retenir davantage d’immigrants dans les milieux agricoles en région, tout en aidant ces nouveaux arrivants et leur territoire d’accueil à coconstruire un cadre de vie plus attractif.

Mots clés : Régionalisation – Immigration – Agriculture - Attraction – Rétention

Départ

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE	I
AVANT-PROPOS	II
REMERCIEMENTS	III
RÉSUMÉ	V
LISTE DES FIGURES ET TABLEAU.....	VIII
SIGLES, ABBREVIATIONS ET ACCRONYMES	IX
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : CONTEXTE DE L'IMMIGRATION EN RÉGION, ÉTAT DE LA CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE ET QUESTION DE RECHERCHE	7
I-/ UNE MÉTROPOLISATION DE LA POPULATION ET UNE DÉVITALISATION EN RÉGION.....	7
1-) <i>Une métropolisation grandissante de la population</i>	8
2-) <i>Une dévitalisation progressive en région</i>	10
II-/ ATTRACTION DES IMMIGRANTS EN RÉGION : ÉTAT DE LA CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE.....	13
1-) <i>Survol historique de la politique de régionalisation de l'immigration au Québec</i>	13
2-) <i>Lucarne sur la région et son secteur agricole dans la province du Québec</i>	17
3-) <i>Bref portrait de la répartition des immigrants au Québec</i>	23
4-) <i>Une attraction et une rétention en région aux contours multiformément variés</i>	27
III-/ QUESTION DE RECHERCHE.....	36
CHAPITRE 2 : CONCEPTS À L'ÉTUDE	42
I-/ LES CONCEPTS.....	42
1-) <i>Distinction entre attraction et rétention en région</i>	43
2-) <i>Les facteurs de la prise de décision en matière de migration</i>	44
3-) <i>Les facteurs d'attraction, de rétention ou de départ en région au Québec</i>	48
II-/ UNE APPROCHE SYNTHETIQUE DES CONCEPTS ETUDIÉS ET LES FACTEURS RETENUS	53
CHAPITRE 3 : APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	57
I-) LA DÉMARCHE DE RECHERCHE.....	57
II-) LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON ET CRITÈRES DIVERS.....	59
III-) LES DIMENSIONS, LA COLLECTE ET L'ANALYSE DES DONNÉES	64
CHAPITRE 4 : RÉSULTATS ET DISCUSSION	69
I-/ RÉSULTATS DANS LA VALLEE-DE-LA-GATINEAU	70
II-/ ATTRACTION DU CANADA ET DU SECTEUR AGRICOLE EN RÉGION DE L'OUTAOUAIS EN PARTICULIER ..	71
1-) <i>Attraction vers le Canada</i>	72
2-) <i>Attraction vers le secteur agricole en région dans les MRC de l'Outaouais</i>	78
III-/ LES FACTEURS DE RÉTENTION DES IMMIGRANTS EN AGRICULTURE DANS LES MRC DE L'OUTAOUAIS	86
1-) <i>Les facteurs économiques</i>	86
2-) <i>Les facteurs socioculturels</i>	93
3-) <i>Les facteurs démographiques</i>	99
4-) <i>Les facteurs géographiques</i>	101
IV-/ LES FACTEURS DE DÉPART DES IMMIGRANTS EN AGRICULTURE DANS LES MRC DE L'OUTAOUAIS ...	105
1-) <i>Les facteurs économiques</i>	105
2-) <i>Les facteurs socioculturels</i>	112
3-) <i>Les facteurs démographiques</i>	116
4-) <i>Les facteurs géographiques</i>	117

5-) <i>Une rétention se muant en départ du fait de quelques difficultés</i>	121
V-/ L'ÉMERGENCE DE SOLUTIONS FACE AUX DIFFICULTÉS.....	130
1-) <i>Adaptation de la réglementation</i>	131
2-) <i>Accompagnement et promotion d'incubateur agricole en région</i>	133
VI-/ DISCUSSION	136
1-) <i>Facteurs d'attraction, de rétention et de départ</i>	136
2-) <i>Limites et contributions de la recherche</i>	142
CONCLUSION	149
ANNEXES	152
<i>Annexe 1 : Infographie StatCan - Travailleurs étrangers temporaires dans le secteur agricole, 2016 à 2018</i>	153
<i>Annexe 2 : Infographie StatCan – Merci aux agriculteurs canadiens</i>	154
<i>Annexe 3 : Carte de la région administrative 7 : Outaouais</i>	155
<i>Annexe 4 : Carte représentant les exploitations agricoles de la région de l'Outaouais</i>	156
<i>Annexe 5 : Population immigrée résidant dans les RMR du Québec</i>	157
<i>Annexe 6 : Population immigrée dans les régions du Québec</i>	158
<i>Annexe 7 : Présence en 2012 des populations immigrantes admises de 2001 à 2010 - Province du Québec</i>	159
<i>Annexe 8 : Présence en 2022 des populations immigrantes admises de 2011 à 2020 - Province du Québec</i>	160
<i>Annexe 9 : Présence en 2012 des populations immigrantes selon la MRC - Province du Québec</i>	161
<i>Annexe 10 : Présence en 2022 des populations immigrantes selon la MRC - Province du Québec</i>	162
<i>Annexe 11 : Certificat d'approbation éthique UQO</i>	163
<i>Annexe 12 : Guide d'entrevue</i>	165
<i>Annexe 13 : Lettre d'invitation</i>	176
<i>Annexe 14 : Formulaire de consentement</i>	178
<i>Annexe 15 : Formulaire d'engagement à la confidentialité</i>	181
LISTE DES RÉFÉRENCES	182

LISTE DES FIGURES ET TABLEAU

FIGURES

Figure 1 : Diagramme synthétique intégrant les facteurs des théories de la migration et facteurs d'attraction et de rétention.....	55
Figure 2 : Critères de l'échantillon qualitatif non probabiliste	62
Figure 3 : Éléments du profil socioéconomique des participants	63
Figure 4 : Représentation des facteurs non hiérarchisés d'attraction, rétention et départ en agriculture dans les MRC de l'Outaouais.....	149

TABLEAU

Tableau : Principaux facteurs et leurs dimensions retenues	56
--	----

SIGLES, ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AR	Agglomération de recensement
BLE	Bio local emploi (Carrefour BLE)
CJE	Carrefour jeunesse-emploi
CLD	Centre de développement local
COVID-19	Corona virus disease 2019 (Maladie du corona virus 2019)
CPTAQ	Commission de protection du territoire agricole du Québec
CREDETAO	Centre de recherche et de développement technologique agricole de l'Outaouais
MAMH	Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation
MAMROT	Ministère des Affaires Municipales, Régions et Occupation du Territoire
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MICC	Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles

MIDI	Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
MIFI	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
MRC	Municipalités régionales de comté
PAC	Programme d'appui aux collectivités
PAIS	Projet d'accueil et d'intégration solidaire
PIB	Produit intérieur brut
PNR	Politique nationale de la ruralité
PP	Participants partis
PR	Participants restés
PTAS	Programme des travailleurs agricoles saisonniers
RMR	Régions métropolitaines de recensement
SADC	Sociétés d'aide au développement des collectivités
SITO	Service intégration travail Outaouais
UPA	Union des producteurs agricoles

INTRODUCTION

***NB (Nota bene)** : Une partie de cette introduction décrit l'environnement agricole en région que nous avons observé lors de nos activités de recherche sur le terrain. Elle n'est pas une fiction, mais certaines indications ont été soustraites pour rester conforme aux règles en matière d'éthique relativement aux questions d'anonymat.*

Le phénomène migratoire des êtres humains revêt depuis bien longtemps dans la vie de ceux-ci un caractère singulier, se profilant comme une étape doublée d'un processus qui ensemble nécessitent savoir-être et savoir-faire, dont la finalité devrait être l'obtention de la satisfaction de ses besoins. Sinon, pourquoi migreraient-ils ? Les migrations des Hommes s'en trouvent alors relativement modelées dans le temps et dans l'espace de leur vie. Dans cette modélisation, interviennent différents types de gouvernements (étatique, fédéral, provincial, municipal...) et d'institutions, qui y voient une possibilité d'arrimer leurs objectifs de développement dans les territoires avec les aspirations de ces migrants. Vers la fin des années 1980, le gouvernement du Québec a jugé utile de mettre en bonne place dans les enjeux de sa province, la régionalisation des immigrants (Simard, 1996). Ladite régionalisation vise par des politiques incitatives à attirer et retenir de plus en plus d'immigrants dans les différentes régions de la province en dehors de sa métropole Montréal. À différentes échelles donc, des organisations, des secteurs entiers de l'économie s'approprient ces politiques et y consacrent des efforts importants afin d'apporter de la vitalité à leur région.

L'immigrant qui arpente quelques routes en région dans la province canadienne du Québec pourrait imaginer sans trop grande peine le dynamisme économique insufflé par le secteur agricole. Sur les bords de la rivière des Outaouais et de certains de ses affluents, dans les municipalités en région sur le territoire administratif du même nom, on peut y voir encore quelques vestiges de ce que fut l'exploitation économique et particulièrement agricole dans la région. En circulant sur les routes des différentes MRC toujours sur le même territoire, chacun peut s'en faire également une idée. Dans le climat canadien avec ses 4 saisons qui se succèdent et que d'autres trouvent rude, certains y perçoivent ce secteur agricole bien en place en région. En tant qu'immigrant récemment arrivé et menant une recherche sur les immigrants en agriculture en région de l'Outaouais, l'opportunité était ainsi offerte pour y faire une incursion en temps réel.

En janvier¹, partant du secteur Hull de Gatineau, nous parcourons des routes dans la MRC de Papineau avec un ressenti de -20 degrés Celsius en plein hiver. Un tapis de neige d'un blanc imposant couvre le paysage où la visibilité estimée à quasiment 1 kilomètre permet de voir ce qui reste des arbres qui se dressent à cette période de l'année. Les maisons aperçues sur certaines fermes sont distantes les unes des autres. Sur le tronçon emprunté, une épicerie de renom assez fournie permet de faire une halte. Après environ 80 kilomètres parcourus quasiment en 50 minutes, à destination en rentrant sur une ferme, dans l'espace entre la maison qui sert de logement au fermier et la grange, les bœufs sont sortis manger le foin sous un soleil qui se sent à peine sur la peau. Sur le côté

¹¹ Dans le cadre du terrain de recherche, plusieurs voyages ont été effectués auprès des agriculteurs et se sont déroulés dans la période 2020-2022 sur le territoire de l'Outaouais. Ce récit est fait pour mettre exergue le caractère saisonnier de l'agriculture au Canada avec ses changements (et qui reste très propre à ce pays) que le lecteur pourrait percevoir d'emblée, surtout pour un immigrant.

où se trouve la maison, un chien aboie à notre approche. C'est certainement aussi l'ange gardien du troupeau face aux fauves qui dans cet hiver canadien peuvent s'y attaquer et causer des dégâts non négligeables. Un fermier issu de l'immigration sort, manifestant une courtoisie et échangeant des civilités avant le début de l'entrevue qui devrait avoir lieu.

En retournant sur les routes de l'Outaouais vers la fin du mois d'avril (au printemps), cette fois en direction de Maniwaki dans la MRC de la Vallée-De-La-Gatineau à 130 kilomètres du même secteur, le couvert blanc a laissé place à la verdure qui reprend des couleurs et en redonne à l'espace tout autour. Le long de la rivière de la Gatineau, et bien après d'ailleurs sur la route 105, des étendues de tailles non négligeables sur lesquels peuvent être aperçus des sillons de terres tracées avec une certaine précision. Ces étendues sont moins accidentées et plus plates. Le nom de vallée prend du coup tout son sens dans l'esprit du visiteur. Au cours du trajet, des arrêts dans plusieurs municipalités pour des achats et autres nécessaires pour le voyage se font aisément. Juste avant Maniwaki, l'entrée dans la zone de la réserve du Kitigan Zibi, laisse entrevoir un espace où vit une population des Premières Nations canadiennes avec ses concessions sur lesquelles il y a des cultures et des animaux de leurs élevages. Dans cette douceur qui s'est installée au niveau de la température, des animaux broutent les jeunes pousses de plantes et à certains endroits des agriculteurs sont à la manœuvre sur leur tracteur.

En été, les journées chaudes se succèdent. En route, partant toujours du secteur Hull pour une ferme dans la MRC du Pontiac sur la 148, le constat est sans équivoque : la végétation a repris tous ses droits. Elle est luxuriante. L'histoire de cette zone met en

évidence son potentiel forestier et cela se comprend amplement. Tout en progressant, pour certaines concessions, on ne voit que la boîte aux lettres indiquant que là, il existe une adresse résidentielle. Quittant la route asphaltée pour une piste, une crevaillon survient. Les véhicules ne sont pas très fréquents sur cette piste. Abaissé pour voir l'ampleur des dégâts, une voix retentit dans le dos dans un anglais très nord-américain « How's going ? Are you OK ? ». Pendant qu'il m'est ainsi demandé est-ce que tout va bien, cela sème par la même occasion le doute quant au bon choix de l'itinéraire. Mais, c'est bien au Québec et l'itinéraire est le bon, sauf qu'il s'agit d'une région densément anglophone. Répondant dans un anglais aux forts accents français, le bienfaiteur du jour aide à changer la roue et aiguille vers la ferme. Sur cette dernière, après 50 minutes de route, l'heure est à l'autocueillette. Une foule de gens d'origines diverses y est, esquissant des danses au son de la musique et cueillant çà et là, contrastant avec le calme sur la route.

Après la mi-octobre, à nouveau sur les routes de l'Outaouais, le prochain fermier immigrant à visiter se trouve à une cinquantaine de kilomètres, soit une demi-heure de route depuis le secteur Hull de Gatineau. Le sentiment qu'un autre changement a eu lieu est tout de même présent. En passant par l'autoroute 5 puis le Chemin Pink, la géographie révèle depuis le lointain une chaîne de montagnes qui peut faire comprendre le nom de cette MRC : les Collines de l'Outaouais. Effectivement, après le chemin Pink, une bifurcation amène sur le chemin de la Montagne, où au pied d'un imposant massif montagneux la route serpente et par endroits monte puis redescend. C'est vrai qu'il n'est pas comme sur des attractions de types montagnes russes, mais il importe de le noter. La végétation a changé et est devenue un mixage de différentes couleurs allant du vert au

jaune en passant par le rouge, l'orange, et toutes sortes de déclinaisons de tons qui lui donnent une caractéristique très distinctive. Il y a quelque temps encore dans cette région, les champs grouillaient de visiteurs du temps des autocueillettes. À cette période de l'automne, même si la saison n'est plus aussi haute, l'agriculteur n'est pas pour autant inactif, à l'exemple de celui qui sera visité dans quelques instants. Il est à la tâche, pour les récoltes qui serviront à passer l'hiver et à couvrir les plantes vis-à-vis des incursions de gel.

Parler laconiquement de la perception d'une activité agricole au cours des 4 saisons dans ces 4 MRC à travers cette expérience en tant qu'immigrant, c'est chercher à aborder à la fois un secteur indispensable dans la vitalité des régions et des immigrants qui s'activent à s'y installer. Ces faits pourraient ouvrir ainsi la voie à des possibilités combinant attrait pour un établissement des immigrants en agriculture en région et revitalisation d'un secteur ayant un besoin non négligeable de main-d'œuvre et dont le déclin en sourdine dans les régions y causerait des infortunes.

La présente recherche, issue des sciences sociales du développement, s'intéresse aux facteurs déterminants qui contribuent à l'attraction, à la rétention ou au départ des immigrants attirés en région, et ce, particulièrement dans les milieux agricoles de l'Outaouais. Dans cette région de l'Outaouais, les quatre MRC (Pontiac, Collines-de-l'Outaouais, Vallée-de-la-Gatineau, Papineau) ont lancé un projet en vue d'attirer et retenir dans le secteur agricole de ladite région les immigrants avec leur famille. La documentation et la diffusion de nouvelles connaissances sont faites par l'UQO et cette recherche s'inscrit dans ce cadre. Afin de pouvoir identifier ces facteurs déterminants,

nous proposons d'aborder ce sujet sous 4 chapitres. Le 1^{er} présentera le contexte de l'immigration en région, singulièrement la métropolisation des populations immigrantes à l'instar de celles qui les accueillent et la dévitalisation en région, puis progressera vers l'état de la connaissance scientifique sur l'établissement des immigrants en région pour finir par la question de recherche qui achèvera cette problématisation. Le 2^e chapitre évoquera les concepts à l'étude, notamment ceux qui enclenchent les déplacements des populations vers un territoire pour s'y installer à savoir l'attraction et la rétention, puis l'approche méthodologique sera décrite au 3^e chapitre. Enfin, le 4^e chapitre exposera les résultats de cette recherche après l'analyse des données recueillies auprès des 2 groupes de participants, c'est-à-dire ceux établis en région et ceux qui en sont partis, sans omettre de discuter les liens desdits résultats avec les recherches antérieures et les projections éventuelles.

Chapitre 1 : CONTEXTE DE L'IMMIGRATION EN RÉGION, ÉTAT DE LA CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE ET QUESTION DE RECHERCHE

Abordant d'entrée des éléments du contexte de l'immigration en région, ce chapitre parlera des populations s'installant majoritairement dans les métropoles, tendance suivie en grande partie par les immigrants. L'état des connaissances scientifiques qui arrive par la suite fait en premier lieu un survol de l'historique de la régionalisation de l'immigration au Québec et une lucarne sur le vocable « région » avec son secteur agricole. Dans la suite, cette recension des écrits scientifiques fera un bref portrait de l'immigration puis de sa répartition au Québec tout en faisant entre ces deux points un détour sur la région et son secteur agricole au Québec, pour aller enfin aux facteurs d'attraction identifiés par la recherche scientifique. Pour sa part, la dernière section de cette partie fera ressortir les limites et éléments peu ou mal connus concernant le sujet ainsi que la question de recherche qui fonde le présent projet.

I-/ UNE MÉTROPOLISATION DE LA POPULATION ET UNE DÉVITALISATION EN RÉGION

Les territoires en région ont du mal à garder leur population, et ce bien souvent malgré les opportunités qu'ils pourraient offrir. La métropolisation, cette massification sur un territoire urbain des populations, des infrastructures et services (Ghorra-Gobin, 2015; Kayser, 1969; Leroy, 2000), reste un enjeu important dans l'incitation des populations à rester en région. Il arrive également que les populations qui immigrent, au même titre que celles trouvées sur place, se dirigent plus vers les métropoles plutôt que de rester dans les territoires non-métropolisés. Aussi, dans la foulée d'une importante métropolisation des

populations survient souvent une dévitalisation en région.

1-) Une métropolisation grandissante de la population

Les opportunités dans les territoires en région en termes d'emplois, de logements relativement abordables, de cadre de vie exempt de pollutions et bien plus encore, pourraient capter des flux de populations. Ces ensembles de territoires s'appréhendant souvent en des territoires ruraux, des petites municipalités, de petites et moyennes villes, sont très hétérogènes tant dans leur forme spatiale que dans la densité des caractéristiques qui les structure (Bollman et Canada, 1992; Breau, 2014; Brisson et al., 2010; Bryant, 2013; Dugas, 2000; Guillemard et Lapointe, 2020; Jean et al., 2014; Simard, 2011). Dans une construction dualiste entre métropoles ou pôles urbains, et les territoires dits en région, le constat est que les premiers cités offriraient un meilleur cadre de vie. Les métropoles et divers pôles urbains centralisent les fonctions déterminantes et leur densité favorise le plus d'interactions (Gaschet et Lacour, 2002). Il est très aisé de trouver les fonctions et services essentiels de la vie quotidienne dans une ville. Partant des garderies et établissements d'éducation de base, voire universitaire, au centre commercial jusqu'au dépanneur de quartier, en passant par le centre de santé, le centre administratif, les espaces et centres de loisirs, tout y est ou presque pour autant que le besoin s'exprime. La densification des centres urbains en termes d'espaces aménagés et/ou autres cadres où se rencontre, se côtoie et se fréquente quasi quotidiennement une communauté humaine diverse, occasionne l'émergence d'une certaine proximité tout en facilitant la création de contacts et d'attaches.

Les territoires en région, généralement « non-métropolisés », sont caractérisés par un

alliage hétérogène de petites villes et de territoires ruraux, moins dense et n'ayant quasiment aucun lien fonctionnel essentiel avec la métropole ou le pôle urbain central de la zone géographique (Kayser, 1969). À l'opposé des métropoles, les régions ont donc un étalement des habitats et des personnes qui y vivent souvent clairsemé sur de vastes espaces. Il existe des territoires en région qui se trouvent en périphérie ou proches des pôles urbains et d'autres territoires qui en sont éloignés, voire isolés. De cette distanciation émergent des problèmes liés aux activités humaines. À défaut d'un emploi en région, les résidents sont obligés de parcourir des trajets souvent longs et chaotiques pour rallier leur lieu de travail. L'accès aux services et équipements y est également difficile. À cela, il faut aussi ajouter l'existence de moins de rencontres et donc de moins d'interactions humaines.

Quand arrive donc le moment de choisir le lieu d'établissement, dans la majorité des cas, le choix du cadre de vie des centres urbains l'emporte sur celui des localités en région. De 1950 à 2018, il est notable de constater un quadruplement de la population urbaine, surtout en Amérique du Nord où se trouvent les régions les plus urbanisées avec environ 82% de la population vivant en milieu urbain en 2014 (Department of Economic and Social Affairs. UN, 2014, 2019). D'ici 2050, plus de 6 habitants sur 10 dans le monde habiteront en ville quand, dans le même temps, la population rurale déclinera régulièrement (Department of Economic and Social Affairs. UN, 2019). En 2021 au Canada où 3 personnes sur 4 vivaient dans un grand centre urbain, l'étalement urbain se poursuivait avec 6 nouvelles régions métropolitaines comptant plus de 100 000 habitants qui se sont ajoutées par rapport à 2016 (Statistique Canada, 2022b). En termes d'établissements, au moment de définir leur premier lieu d'installation, les populations

jeunes et actives, ainsi que les immigrants, choisissent en grande majorité les centres urbains. De 2016 à 2019, dans le record d'arrivée d'immigrants atteint par le pays, 9 parmi ceux-ci sur 10 ont choisi de s'installer dans une région métropolitaine (Statistique Canada, 2022b). Le Québec ne fait pas l'exception dans cette grande tendance mondiale et nationale du Canada en observant les données jusqu'en 2021. Les métropoles et les centres urbains sont également peuplés par les populations vivant initialement en région qui y migrent. Ce fait est aussi observé chez les immigrants qui s'établissent dans leur nouveau pays d'accueil (Statistique Canada, 2016b, 2018).

2-) Une dévitalisation progressive en région

En région, attirer les populations et parler de les retenir demeure au centre des préoccupations des gouvernants et de leurs administrés. Car il ne faut pas omettre dans le même temps que les territoires en région font face à une autre difficulté : une moindre croissance de leur population vis-à-vis des métropoles et autres pôles urbains. S'inscrivant dans la grande tendance nationale, au Québec, le constat est une population avec beaucoup de seniors, un faible établissement en général et particulièrement des immigrants dans les données collectées jusqu'à 2021 (Statistique Canada, 2009, 2010, 2012, 2022a, 2022b). Le Québec affiche aussi une faiblesse relative dans la rétention de ses immigrants comparativement aux provinces de l'Ontario et de la Colombie-Britannique (St-Amour et Ledent, 2010). De plus, toujours au Québec, la métropole Montréal reste la destination dont l'attraction a été à maintes reprises mise en évidence dans la littérature (Simard, 2011; St-Amour et Ledent, 2010). Cette attraction de Montréal s'inscrit donc dans un cadre tout autre qu'une simple fréquentation touristique.

La conjugaison de cet amoindrissement démographique combinant vieillissement et faible établissement des immigrants ne fait qu'accentuer les difficultés dans ces territoires en région (fermetures de commerces et services de proximité, difficultés de relève dans l'exploitation agricole, etc.) (Advanis Jolicoeur, 2016; Bryant, 2013; Fang et al., 2018). Au niveau agricole, ce secteur dans ses formulations actuelles n'est plus exclusivement relié au monde rural. Des espaces dans les pôles urbains et périurbains sont davantage consacrés à l'agriculture. La zone périurbaine et les petites villes connaissent, surtout et depuis plusieurs années déjà, une croissance de l'espace consacré à l'agriculture (Brisson et al., 2010; Bryant, 1997; Bryant, 2013; Simard, 2011). Le système de production agricole lui-même s'en trouve profondément modifié, interférant avec démographie, géographie, capitalisme et évolution technologique, qui accentuent son hétérogénéité (Bryant, 2013). C'est dans ce contexte que le vieillissement de la population associée à l'instabilité de la main-d'œuvre et au manque de relève, voire la pénurie de la main-d'œuvre, ouvre la voie aux recours incessants des travailleurs étrangers temporaires dont la croissance part à la hausse année après année (voir annexe 1) (Brisson et al., 2010; Simard, 2011; Statistique Canada, 2020). Force est de constater également que dans les territoires en région où l'activité agricole garde toute son importance, certaines régressions sont à noter et le constat est d'un cran plus alarmant. La proportion des terres agricoles en utilisation par les fermes reste toujours faible, et une baisse du nombre d'entreprises agricoles et de la main-d'œuvre agricole majoritairement familiale sont perceptibles (Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2018; Meloche et Debailleul, 2013; Zombre, 2019). À cela s'ajoute, le manque de perspectives de projection en termes d'employabilité dans ces territoires majoritairement ruraux (Simard, 2011). Pendant ce

temps, il convient de noter qu'au recensement de 2021, plus de 60% des exploitants agricoles avaient déjà 55 ans et plus, la population de jeunes exploitants régressait pour s'établir à 8,6%, la population agricole (personnes du ménage de l'exploitant agricole) issue de l'immigration augmentait tandis que la part des Canadiens exploitant une ferme régressait pour s'établir à 8,7%, d'où la nécessité d'attirer la prochaine génération d'exploitants agricoles (Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2018; Statistique Canada, 2022c, 2023; Tam et Matthew, 2019).

La part relative de l'agriculture dans l'économie pourrait toujours faire l'objet de débats, mais cette agriculture reste un atout dans les actions des régions pour attirer les populations non pour de la villégiature, mais pour des installations de longue durée. Dans ces territoires en région où l'activité économique agricole reste non négligeable, il est quasiment impératif d'agir. Car, dans la population agricole en général, celle qui choisit les centres urbains comme lieu d'établissement est passée de 16,1% en 2016 à 24,5% en 2021, quasiment un quart de la population agricole, pendant que celle en particulier issue de l'immigration enregistré en 2016 déjà 19% établis en milieux urbains (Statistique Canada, 2023; Tam et Matthew, 2019). De plus, parmi les 3 activités économiques dominantes en région que sont la construction, le commerce de détail et l'agriculture, cette dernière citée est celle qui représente à elle seule près de 25% des revenus qui y sont générés tout en étant l'une des plus exposées à la pénurie de main-d'œuvre (Ha et al., 2023). Il naît ainsi une sorte de cercle vicieux dans lequel s'installent les régions : peu d'établissements, déséquilibres démographiques (et ses corollaires d'absence de relève, baisse de productivité et manque de perspectives), dévitalisation du territoire, peu d'attraction et donc peu d'établissements. La métropolisation pose donc un réel défi en

matière d'attraction en région.

II-/ ATTRACTION DES IMMIGRANTS EN RÉGION : ÉTAT DE LA CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE

Une des pistes pour développer les territoires en y conservant une vitalité est de concevoir des politiques pour les rendre attractives et y favoriser la rétention des populations. Parlant d'établissement des populations immigrantes au Québec en général, la province a œuvré à se donner les moyens de sa politique migratoire. En ce qui concerne la politique de régionalisation de l'immigration, bien avant sa mise en œuvre, les idées circulaient déjà dans les esprits des politiques au niveau de la province. Cette régionalisation impliquait, à partir des années 1990, la catégorie des immigrants permanents puisque ceux-ci s'établissent pour une longue période. Ces différentes politiques liées à l'immigration dans la province ont aussi sollicité dans leur mise en œuvre l'implication pleine et entière des collectivités. En recourant à la littérature scientifique sur la régionalisation de l'immigration, nous ferons d'abord un survol de l'histoire de ladite régionalisation puis une lucarne sur la région et son secteur agricole dans la province du Québec. Nous présenterons brièvement par la suite le portrait de l'immigration au Québec, et nous finirons cette revue de la littérature scientifique en regardant les facteurs qui déterminent l'attraction en région.

1-) Survol historique de la politique de régionalisation de l'immigration au Québec

Des mesures politiques liées à la régionalisation de l'immigration dans des territoires hors métropole ont conduit à des résultats ayant pu favoriser la mise en place de mesures pour la vitalité et le développement dans ces localités. Dans la deuxième moitié des années

1960, sur fond de baisse du poids démographique du Québec à l'intérieur du Canada, d'inquiétudes linguistiques relatives à la vitalité du Français, sans oublier d'avoir le contrôle sur sa politique d'immigration, pour ne citer que ceux-là, le gouvernement du Québec lance des initiatives qui aboutiront à la création d'un ministère de l'immigration (Pâquet, 1997). Dans la province, les idées pour attirer les immigrants hors-métropole circulaient déjà bien avant 1960 et visaient des établissements d'immigrants en agriculture en région rurale, à l'instar de l'Ontario qui en faisait l'expérience depuis 1950 (Simard, 1996). La politique de développement régional qui était déjà en cours depuis 1966, et l'instauration des MRC (municipalités régionales de comté) en 1979 (Klein, 1995; Simard et Chiasson, 2008), s'articulant avec les initiatives de régionalisation de l'immigration cibra des pôles urbains centraux tels que Québec, Sherbrooke et Trois-Rivières, excluant de fait les pôles urbains centraux d'autres régions (Simard, 1996). C'est ainsi qu'en 1979-1980, lors de l'arrivée massive des réfugiés indochinois, les réfugiés pris en charge par l'état sont installés à l'extérieur de Montréal, dans de villes moyennes, Québec, Hull, Sherbrooke, Trois-Rivières, mais également dans de petites villes, Trois-Pistoles, Joliette et Chicoutimi (Simard, 1996, Laaroussi, 2010). Dans cette même période, la province signa des ententes avec le gouvernement fédéral du Canada, relativement à l'obtention de compétences quant aux choix de ses immigrants (Immigration Réfugiés et Citoyenneté Canada, 1994). L'expérience dans l'établissement des réfugiés indochinois, accueillis par le Québec au cours des années 1970 à travers des procédures incluant les populations au niveau du parrainage d'une partie desdits réfugiés, contribuera à une implication de plus en plus généralisée desdites populations (Molloy et al., 2017; Simard, 1996). Sur la base d'instauration de consultations publiques que le

gouvernement du Québec initie, la question de l'intégration des immigrants devient un enjeu à part entière dans la province (Simard, 1996). Entre-temps, les diverses expériences de régionalisation de l'immigration montrent une présence plus importante des immigrants dans les métropoles. La nécessité de « démétropolisation » qui s'est par la suite muée en « régionalisation » aura pour conséquence la formulation de politiques de développement des territoires en région impliquant, à partir des années 1990, la catégorie des immigrants permanents étant donné que ces derniers s'établissaient pour une longue période (Ministère des relations avec le citoyen et de l'Immigration, 2004; Simard, 1996). Même si sémantiquement et politiquement, démétropolisation et régionalisation ont des différences, il peut leur être admis au moins une finalité poursuivie, à savoir attirer les populations hors des grands centres urbains. En 1990, le gouvernement du Québec formule alors explicitement ses orientations en matière d'immigration à travers « *Au Québec, pour bâtir ensemble - Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration* » suite aux recommandations du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration (CCCI) (Gouvernement du Québec, 2020a; Helly, 1994; Simard, 1996). En 1991, l'accord Canada-Québec, signé par les ministres Barbara McDougall et Monique Gagnon-Tremblay, représentants des gouvernements respectifs du Canada et du Québec, confère à la province la gestion autonome du choix, du nombre et de l'accompagnement entre autres, des immigrants désireux de s'y installer (Asselin, 2021; Charette, 2021). Il est important de souligner à ce stade que la politique de régionalisation des immigrants a cours dans un contexte de fin de l'État-providence et de crise économique. Lesdites politiques donc se feront sur fond de crise économique par délégation d'actions de l'État aux organismes et acteurs plus locaux en mettant une

emphasis particulière sur le volet économique de l'immigration conformément au fonctionnement de cette période. La période des années 1990 de la régionalisation reste donc marquée par l'importance de la question économique, notamment l'attraction d'investisseurs et main-d'œuvre qualifiée en région afin d'y contrer la dévitalisation, et laisse peu de place aux autres aspects tels que l'équilibre territorial marginalisant moins les autres régions en dehors de Montréal, la langue, la diversité culturelle et ethnique (Simard, 1996). De plus, cette régionalisation de l'immigration s'est faite sans une révision de la politique agricole, qui est venue après le développement régional, et ce, bien que ladite régionalisation ciblat les territoires en région qui ont l'agriculture comme secteur économique important (Jean, 2020; Proulx et Prémont, 2020; Simard, 1996).

Le début de la décennie 2000 est marqué par un nouvel énoncé du gouvernement dans la politique de régionalisation des immigrants à savoir, « Des valeurs partagées, des intérêts communs », prenant en compte les spécificités de chaque région au niveau de l'identité culturelle, de la francisation, du développement économique et des droits et libertés au Québec tout en cherchant à lever les obstacles à l'intégration tels que la discrimination à l'égard des communautés culturelles immigrantes (Gouvernement du Québec, 2004). En 2016, le plan stratégique 2016-2021 met une priorité sur l'attraction des immigrants répondant aux besoins économiques du Québec et au potentiel des régions (Gouvernement du Québec, 2016). Encore aujourd'hui, le gouvernement de la province continue de développer des programmes au niveau de l'immigration et particulièrement pour l'attraction des immigrants en région. Il existe le Programme d'appui aux collectivités (PAC) visant à accompagner surtout financièrement les acteurs du milieu de l'attraction et de la rétention (Charette, 2021; Hanley, 2017). Mis en place en octobre

2020, le PAC remplace le Programme mobilisation-diversité (PMD) qui accompagnait les organismes mettant une emphase sur la diversité et l'inclusion, et est complémentaire au Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI) qui lui fonctionne depuis le début de l'année 2020 vise l'intégration des immigrants au Québec dans une optique de francisation tout en les accompagnant individuellement ou à travers les collectivités de la province (Charette, 2021; Hanley, 2017; Ministère de l'immigration de la francisation et de l'intégration, 2022b). Le PAC cible les collectivités et cherche à accroître les capacités de celles-ci à être plus accueillantes et inclusives afin de favoriser l'attraction et la rétention des personnes immigrantes (Charette, 2021; Ministère de l'immigration de la francisation et de l'intégration, 2022b), faisant penser à l'initiative des communautés accueillantes (Esses et al., 2010) déployée au niveau fédéral sur lequel nous reviendrons brièvement vers la fin de cette revue de la littérature scientifique.

Critiquées donc sur leur efficacité au départ, ces politiques de régionalisation des immigrants, bien qu'ayant connu des évolutions et améliorations significatives (Simard, 1995, 1996), n'ont pas empêché la dévitalisation lente, mais progressive des territoires en région, surtout ceux en régions agricoles. La situation présente donc un tableau de politiques de développement des territoires en région avec des immigrants qui, eux, sont dans une tendance très forte à la métropolisation. Le hiatus est tout de même révélateur et mérite une analyse approfondie et étendue à d'autres aspects.

2-) Lucarne sur la région et son secteur agricole dans la province du Québec

La définition du « régional » reste un sujet complexe. Les vocables « en région » et « rural » le sont tout autant. Une approche généralement connue est une définition par

opposition de certains attributs faisant ressortir des considérations du caractère urbain ou rural d'un territoire qui varient même suivant les régions géographiques du monde, ce qui ne reste tout de même pas aussi évident que cela (Bollman et Canada, 1992; Breau, 2014; Bryant, 2013; Jean et al., 2014; Kayser, 1990; Lévy et Lussault, 2013; Marc, 1990; Simard, 2012; Wirth, 2011). La taille du territoire, la concentration démographique et l'activité économique qui s'y déroule sont des attributs qui sont le plus souvent mis en relief, distinguant ainsi une vie en milieu urbain en ville d'une vie en milieu rural à la campagne (Bollman et Canada, 1992; Kayser, 1990; Lévy et Lussault, 2013; Marc, 1990; Wirth, 2011). Malgré les différents mouvements sociaux de la période d'après-guerre recherchant une similitude entre villes et campagnes, la vie urbaine va se traduire par une population plus nombreuse avec des activités institutionnelles et économiques d'envergure, le tout concentré sur un territoire à taille variable, contrairement à la vie rurale en campagne dans de grands espaces naturels moins peuplés avec quelques activités économiques (Bollman et Canada, 1992; Bryant, 2013; Jean, 2020; Jean et al., 2014; Kayser, 1990; Lévy et Lussault, 2013; Marc, 1990). Et puis il y a une sorte d'entre les deux : l'espace à la périphérie. L'espace entre le rural et l'urbain, appelé soit espace périurbain, soit espace suburbain, soit banlieue, tout aussi complexe à analyser (Bryant, 2013; Lévy et Lussault, 2013).

Au Québec, de la période coloniale jusqu'au début de la période d'après-guerre, la présence des institutions (églises et administrations) et de fonctions économiques (traite des fourrures, agriculture et exploitation du bois) va faire émerger des espaces agencés de communautés humaines proches du fleuve Saint-Laurent (Jean et al., 2014). Les mutations qui vont suivre cette période vont transformer considérablement le visage de

l'espace de vie de ces communautés humaines. De rural qu'il était, le Québec connaît des transformations successives liées à différentes politiques fédérales et provinciales visant à réduire la pauvreté, et où l'agriculture et la foresterie déclinent avec des populations de plus en plus mobiles (Bollman et Canada, 1992; Jean, 2020; Jean et al., 2014; Proulx, 2014). L'espace territorial s'en trouve redéfini suivant la densité de la population, l'activité économique, la taille, la distance... avec des émergents culturels importants, et donnant naissance à des découpages et des types d'administration articulés en territoires urbains et des territoires ruraux (Bollman et Clemenson, 2008; Du Plessis et al., 2001; Jean, 2020; Jean et al., 2014). La création des MRC, puis des Centres de développement locaux (CLD) et la mise en œuvre de la Politique nationale de la ruralité (PNR) par la suite, dégagera un contour du territoire en région s'appuyant sur l'échelon municipal des premières citées et prenant en compte les municipalités situées en dehors des Régions métropolitaines de recensement (RMR) et des Agglomérations de recensement (AR) ou celles qui sont en dedans avec de faible densité de la population (Jean, 2020; Jean et al., 2014; Ministère des Affaires Municipales des Régions et de l'Occupation du Territoire, 2013). Dans le territoire ainsi défini, et qui sera celui se référant aux vocables « région », « en région » et « régional » dans ce mémoire, la dimension économique tient toujours une place de choix.

Les territoires regorgent de nombreuses ressources dont celles à qui il est conféré une vocation plus économique à savoir les ressources naturelles. L'exploitation de ces ressources partagées entre les secteurs de l'économie joue un rôle considérable aussi pour les territoires en région. Certes, l'agriculture ne renvoie plus à « région » ou « rural » (Bryant, 2013; Lévy et Lussault, 2013), et peut être diversement appréciée et considérée à

certains égards comme faible, mais, cette activité n'est pas à négliger en région. L'activité agricole est encore importante aujourd'hui et la contribution du système agricole et agroalimentaire (regroupant l'agriculture primaire, les acteurs de la transformation de matières premières qui elles-mêmes serviront de matières premières pour d'autres procédés, les détaillants, grossistes et autres fournisseurs en alimentation) le révèle davantage (Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2023). La contribution de ce secteur au produit intérieur brut (PIB) est restée quasi stable, sans croissance substantielle, autour de 6,7% de 2016 à 2021 pour l'ensemble du Canada tout en représentant 1 emploi sur 30 au Canada en 2021 pour la partie agriculture primaire et transformation (Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2017, 2018, 2023; Statistique Canada, 2019a). Au Québec, l'occupation des territoires en région constitue 25% et 90% respectivement en termes de population et de surface habitée de la province, et l'agriculture qui s'y déroule a été importante dans la constitution des collectivités (Jean et al., 2014). La part de l'agriculture était de 2,6% du PIB en 2015, et en 2018, la contribution au PIB de la branche primaire du secteur agricole, regroupant les fermes et les productions de base a connu un recul de 1,6%, avec l'ensemble du secteur qui représentait de 56 000 emplois au Québec (Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2017, 2018; Ministère de l'agriculture des pêcheries et de l'alimentation, 2019; Statistique Canada, 2019a). De plus, il importe de mettre en évidence le fait que le secteur agricole reste indispensable pour le Canada en général et le Québec en particulier, et cela s'est démontré encore en 2020. Sa contribution a été cruciale lors de la pandémie du COVID-19 alors que quasiment toutes les frontières se refermaient et que les approvisionnements devaient provenir de l'intérieur. Ainsi, en mars 2020, lors des fermetures généralisées,

l'agriculture a assuré les approvisionnements nécessaires à l'alimentation des populations (voir annexe 2). Cela a été possible grâce à la résistance de cette agriculture diversifiée dans un contexte où les mutations qui s'opèrent dans un monde se globalisant de plus en plus ne l'ont pas épargnée.

Au niveau de l'Outaouais qui a pour centre urbain majeur Gatineau, ce territoire possède également 4 MRC (Municipalités régionales de comté), à savoir Pontiac, La Vallée-de-la-Gatineau, Les Collines-de-l'Outaouais et Papineau (voir annexe 3). Cette région administrative rentre quasiment dans le portrait générique de la région présentée jusqu'ici. Au regard des flux d'immigrants en 2016 puis de répartition selon la présence des immigrants en 2022, les 4 MRC de l'Outaouais ont reçu moins de 3% des immigrants (Direction régional de l'Outaouais. Emploi Québec, 2015; Gouvernement du Québec, 2020b; Ministère de l'immigration de la francisation et de l'intégration, 2020a, 2020b, 2022a). Ces MRC restent aussi relativement très peu peuplées par les immigrants (Gouvernement du Québec, 2020a, 2020b), et pourtant elles regorgent de facteurs qui rencontreraient leurs critères d'établissement, mais qui restent quasiment méconnus par ces immigrants qui arrivent de plus en plus en Outaouais (Ministère de l'agriculture des pêcheries et de l'alimentation, 2018). Certes, l'exploitation forestière qui a porté l'économie dans ce territoire y a aussi laissé un impact surtout que suite à la baisse considérable de ladite exploitation, l'économie décline au fil des années tout en accentuant le décalage entre Gatineau et les MRC (Chiasson, 2004; Doucet, 2017; Gauthier et al., 2021). Toutefois, l'agriculture en région dans l'Outaouais présente un potentiel très peu connu alors qu'elle est diversifiée, durable et offre des retombées économiques non négligeables à la région (Doucet, 2017; Doucet et Observatoire du

développement de l'Outaouais, 2020). Avec près de 900 entreprises déclarées auprès du MAPAQ (voir annexe 4), le territoire de l'Outaouais a plus de 43% de sa superficie définie comme agricole, et sur laquelle se fait l'agriculture avec des fermes végétales et d'autres d'élevage, des fermes bioalimentaires et qui font aussi de la transformation, sans oublier l'existence d'une plate-forme agricole qui participe qui suscite de l'engouement (Doucet, 2020; Doucet et Observatoire du développement de l'Outaouais, 2020; Ministère de l'agriculture des pêcheries et de l'alimentation, 2022). Le territoire du fait de sa position, proche des marchés de Montréal et d'Ottawa, et ses terres relativement abordables, attire de nouvelles entreprises qui veulent démarrer un projet agricole (Doucet, 2017, 2020; Doucet et Observatoire du développement de l'Outaouais, 2020; Gauthier et al., 2021). L'agriculture en Outaouais possède également des dynamiques propres à elle-même du fait de son histoire et des implications socioculturelles qui vont au-delà du simple productivisme agricole (Doucet, 2017). Aussi, il importe de contribuer à mettre en exergue en Outaouais les points forts de l'attraction à consolider, et les points faibles d'attraction à améliorer, tout en s'inscrivant, non dans une dynamique de métropolisation des immigrants, mais dans celle d'une régionalisation de ceux-ci, qui en plus pourraient l'être en s'établissant en agriculture. Sous l'égide des préfets, maires et responsables en charge de l'administration de l'Outaouais, et avec l'appui du MIFI, un projet pour favoriser une immigration agricole avec des communautés accueillantes est mis en place au cours de l'année 2020 en pleine pandémie de COVID-19. Un comité régional composé des agents de développement des 4 MRC, du MIFI, du MAMAH, du MAPAQ, de chercheurs-consultants de l'UQO et chapeauté par la consultante Mariève Forest va se charger d'élaborer un plan d'action afin de répondre au mandat des

différentes administrations en charge du développement territorial de l'Outaouais. Ainsi, certes le pôle d'attraction demeure le centre urbain Gatineau, mais les territoires des MRC, et ceux particuliers avec une activité agricole importante présentent de bonnes perspectives même s'ils se dévitalisent par manque de main-d'œuvre, d'absence de relève et de baisse démographique, et le plan d'action vise à pallier ces manques.

En région donc, les filières de production agricole, majoritairement familiales, ont dû s'adapter à l'environnement concurrentiel combiné aux avancées technologiques et biotechnologiques dans ce secteur primaire de l'économie. Il est possible d'appréhender également à ce stade que, sur fond d'une agriculture exposée aux chocs de la globalisation, les avancées des politiques de développement en région découlant des mesures de régionalisation de l'immigration en subissent fortement le contrecoup.

3-) Bref portrait de la répartition des immigrants au Québec

De par une entente entre le gouvernement fédéral et la province du Québec, la dernière citée détermine le volume d'immigrants à accueillir et sélectionne elle-même les immigrants qui s'y installent de manière permanente, et cela suivant les catégories de l'immigration économique (travailleur qualifié, investisseur, entrepreneur et travailleur autonome), à l'exception du regroupement familial, de l'immigration humanitaire (demandeurs d'asile et autres considérations humanitaires) (Québec. Canada, 2023). En effet, le ministère de l'immigration sélectionne les candidats à l'immigration pour la province du Québec en fonction d'objectifs qu'il fixe à chaque période ou cycle de sélection suivant des critères de niveau d'études, de situation matrimoniale, d'âge, entre autres, et les repartis en catégorie d'immigrants, de réfugiés pour ne citer que ceux-là. De

plus, la province du Québec considère comme immigrants, à l'instar du gouvernement fédéral du Canada, les personnes ayant été admises ou reçues pour résider en permanence au pays, excluant ainsi les visiteurs, les travailleurs temporaires et les étudiants internationaux (Ministère de l'immigration de la francisation et de l'intégration, 2019a; Ministère des relations avec le citoyen et de l'Immigration, 2004; Statistique Canada, 2009).

De ce qui précède, le terme immigrant évoqué ici, et qui nous intéresse au cours de cette étude dans l'Outaouais, se réfère à la catégorie d'immigrants qui s'établit pour une longue durée et qui n'a pas le statut de visiteur ou d'immigrant temporaire ou d'étudiant international. Il s'agit donc des immigrants permanents de la catégorie économique, de la catégorie du regroupement familial et ceux de la catégorie humanitaire, en d'autres termes, les immigrants ayant obtenu la citoyenneté canadienne et les résidents permanents (Cousineau et Boudarbat, 2009; Ministère de l'immigration de la francisation et de l'intégration, 2019a; Statistique Canada, 2016a). Après cette sélection provinciale et le titre de résident permanent accordé aux immigrants par le gouvernement fédéral, ceux-ci vont s'installer en permanence au Canada soit sur le territoire de leur arrivée pour y vivre et y travailler ou poursuivre leur immigration ailleurs.

Dans la province du Québec, comme il sera mentionné dans les lignes qui suivront, la concentration des immigrants dans l'espace métropolitain de Montréal a été soulevée à plusieurs reprises. Des critiques régulières qui peuvent se comprendre en juxtaposant les établissements des immigrants aux différentes réformes et autres réorientations apportées. Déjà, suite à la consultation du ministère des Communautés culturelles et de

l'immigration (MCCI) sur la régionalisation de l'immigration, la CCCI émettait un avis en 1988 dans lequel il était dit : « *Le but de cette politique devra être de faire partager par d'autres régions les bénéfices économiques et démographiques de l'immigration, qui profitent exclusivement à Montréal depuis fort longtemps. Elle visera aussi à favoriser l'intégration à la majorité francophone* » (Avis, 1988, p. 27, citée dans Simard, 1996, p. 443).

En 1991, la région métropolitaine de Montréal (RMM) comptait à elle seule 88% des immigrants établis au Québec se plaçant en tête des métropoles canadiennes en ce qui concerne cette concentration et présentant relativement le risque de voir un Montréal multiethnique et multiculturel face à un reste du Québec très homogène (Simard, 1996). Pendant les 2 décennies qui ont suivi les années 1990, Montréal est restée toujours la destination phare des immigrants selon les recensements de 2006 et 2016 relatifs aux établissements des immigrants, quelle que soit leur période d'arrivée (Ministère de l'immigration et des communautés culturelles, 2013; Ministère de l'immigration de la francisation et de l'intégration, 2022a, 2023b). La région de la métropole québécoise (ses environs Laval et Longueuil y compris) totalisait à elle seule au recensement de 2006, 86,9% des immigrants (voir annexe 5), et plus de 76% des nouveaux immigrants arrivés habitaient la ville de Montréal (Germain et al., 2010). Au recensement de 2016 (voir annexe 6), la tendance de la région administrative de Montréal (l'île de Montréal et ses îles environnantes exceptées Laval) plus attractive ne laissant qu'une petite marge avec 59,1% des immigrants se maintient à l'échelle de la province, et même sa banlieue n'arrive pas à en capter davantage (Ministère de l'immigration de la francisation et de l'intégration, 2020b). Sur 2 décennies, soit 2001-2020 (voir annexes 7 et 8), la région

métropolitaine de Montréal (Montréal et ses environs, Laval, Longueuil) a eu une moyenne autour de 70% des immigrants admis au Québec dans cette même période (Gouvernement du Québec, 2020a; Ministère de l'immigration et des communautés culturelles, 2013; Ministère de l'immigration de la francisation et de l'intégration, 2022a, 2023b). Il serait possible de noter l'apparition d'une baisse des immigrants établis à Montréal et donc de contraster la domination de cette métropole avec les établissements de ces derniers qui semblent perceptibles dans des pôles urbains importants de 2^e rang comme Québec, et d'autres centres urbains plus petits comme Sherbrooke (Bourget, 2006; Corriveau et La Rougery, 2006; Laaroussi et al., 2006; Shanes, 2006). La tendance de la forte concentration des établissements d'immigrants dans l'espace métropolitain montréalais semble donc se maintenir depuis un peu plus de 25 ans. Les autres régions suivent avec des progressions timides (voir annexes 7 et 8) et les MRC qui ont eu les plus fortes progressions d'établissements sont autour de Montréal avec une croissance moyenne annuelle de 4% et profitent de la migration interrégionale des immigrants (Gouvernement du Québec, 2020a, 2020b; St-Amour et Haemmerli, 2020). De plus, les migrations interrégionales des immigrants sont aussi bénéfiques aux autres régions au détriment de Montréal qui, sur ce plan, enregistre un départ important des immigrants, surtout chez les immigrants récents (St-Amour et Haemmerli, 2020).

D'après le recensement de 2006 et 2016 (voir annexe 6), la région administrative de l'Outaouais à titre d'exemple, au niveau des immigrants établis, vient en 3^e position en passant de 2,8% en 2006 à 3,4% en 2016 du nombre total des immigrants dans la province du Québec, après celles de Québec et de Montérégie, en dehors de Montréal et ses environs. La Région métropolitaine de recensement (RMR) de Gatineau est

également la 3^e destination après celles de Montréal et de Québec en progression de 2,7% en 2006 à 3,4% en 2016 en part d'immigrants établis (voir annexe 5). Au niveau des immigrants arrivés dans les périodes de 2001-2019, le pôle urbain qu'est Gatineau dans la région de l'Outaouais garde une moyenne proche de 96% desdits immigrants qui viennent pour s'établir dans la région (voir annexes 9 et 10). Sur ces 2 décennies (2001-2020), Gatineau règne quasiment sans partage au vu des proportions d'immigrants venues s'établir sur le territoire de la région de l'Outaouais (Direction régional de l'Outaouais. Emploi Québec, 2015; Gouvernement du Québec, 2020a, 2020b; Ministère de l'immigration de la francisation et de l'intégration, 2022a; Yoka, 2010). Pour la période 2010-2019, les quatre autres MRC se partageaient un peu moins de 3% des immigrants arrivant dans la région, la ville de Gatineau gardant plus de 97%. Cette répartition en Outaouais confirme la tendance des populations à s'établir dans le centre urbain qu'est Gatineau plutôt que d'être attirée par les régions.

En dépit donc d'une quête de développement des territoires en région par la régionalisation des immigrants aux fins d'y attirer et d'y retenir ces derniers, les résultats obtenus sont très mitigés. Diverses raisons sont évoquées pour justifier l'attraction et la rétention dans un territoire, particulièrement la faiblesse de l'attraction des régions et la très grande attraction des métropoles ou des principaux pôles urbains de la province comme Québec, Sherbrooke ou Gatineau.

4-) Une attraction et une rétention en région aux contours multiformément variés

L'attraction de la population en région n'est donc pas au rendez-vous en général au regard de la répartition des immigrants sur le territoire, et ce, bien que le gouvernement

du Québec en fasse un pan important dans sa politique d'immigration. Elle l'est encore moins dans le secteur agriculture en région malgré les efforts de développement de ce côté-là comme évoqué plus haut. Aussi, les migrations des populations vers un territoire sont liées à des considérations d'ordre varié. Généralement, les migrations internationales, qui à bien des égards diffèrent des migrations internes c'est-à-dire les mouvements internes des populations sur un même territoire national suivant certaines caractéristiques, admettent quand bien même toutes les deux des logiques quasi semblables qui les animent, à savoir économique, géographique, démographique, sociale et anthropologique (Baccaini, 1994; Gribaudo, 1982; Massey et al., 1993; Piguët, 2013). En tant que phénomène social donc, les déterminants de l'attraction ou non des immigrants particulièrement en région, où il existe peu d'études relativement à ce sujet (Laaroussi et Bezzi, 2010; Laaroussi et al., 2011; Reimer et al., 2008; Simard, 2011; Sorensen, 2007), sont tout aussi multiformes et varient également en fonction de différentes composantes sociales.

Le potentiel des régions à offrir des emplois fait partie des facteurs qui attirent les immigrants (Advanis Jolicoeur, 2016; Laaroussi et al., 2011; Simard, 2011; St-Amour et Ledent, 2010; Zhu et Batisse, 2014). Et ce potentiel en région est une réalité en ce sens que le marché de l'emploi montre que les régions offrent diverses opportunités pour travailler (Emploi Québec, 2020). Aussi, la vitalité économique d'un territoire offrant tout d'abord un emploi qui, plus est à temps plein, est un facteur important qui influence le flux d'immigrants et donc leur attraction et leur rétention (Laaroussi et al., 2011; Zhu et Batisse, 2014). Dans cette importance de l'emploi, celui du conjoint a également un poids non négligeable et mérite d'être pris en considération (Simard, 2011). Cette

importance de l'emploi se révèle dès l'arrivée des immigrants dans la province en ce sens qu'elle va déterminer le choix de leur zone d'installation première (Advanis Jolicoeur, 2016; Esses et Carter, 2019; Simard, 2011). Toutefois, le facteur économique n'est pas la condition sine qua non pour attirer en région (Esses et Carter, 2019; Fang et al., 2018; Laaroussi et al., 2011; Simard, 2011; Zhuang, 2023).

La position géographique et la démographie de la région jouent également un rôle dans l'attraction des immigrants. L'accès aux centres de services et autres infrastructures demeure important dans l'attraction et la rétention dans un territoire en région (Laaroussi et al., 2011). Les migrations mêmes entre les régions, dans la suite du premier établissement des immigrants dépendent de l'éloignement et de l'isolement des régions, de sorte que les régions intermédiaires profitent des déplacements subséquents des immigrants en provenance de la région de Montréal et des régions éloignées (Belkhodja, 2012; St-Amour et Haemmerli, 2020; St-Amour et Ledent, 2010). Les éléments géographiques tels que les grands espaces, la beauté du paysage, la qualité de l'air, le silence de la nature, pour ne citer que ceux-là, ont aussi une place pour qu'un immigrant, surtout jeune, soit attiré et s'installe en région, et particulièrement dans un territoire rural (Simard, 2011). L'âge des populations immigrantes, leurs liens ou réseaux familiaux existant, ainsi que d'autres caractéristiques liées à leurs traits personnels, les incitent à venir ou à partir de la région et cela est valable pour les territoires avec une activité agricole non négligeable (Simard, 1995, 2011). Bien qu'étant importants, l'équilibre démographique et la répartition spatiale ne peuvent pas non plus constituer exclusivement les motifs de l'attraction et de la rétention des immigrants.

La langue et d'autres facteurs socioculturels sont aussi à prendre en considération pour attirer et retenir des immigrants en région. La connaissance de la langue, notamment le français au Québec, est importante pour l'information, l'éducation, en un mot, pour communiquer dans la nouvelle communauté humaine sur divers aspects de la vie de l'immigrant (Advanis Jolicoeur, 2016; Laaroussi et al., 2011; Simard, 2011). Ces déterminants socioculturels, même s'ils semblent ne pas être perceptibles de prime à bord, s'avèrent importants dans l'attraction et l'établissement pour longtemps des immigrants en région rurale puisqu'ils permettront à ces derniers d'établir et de tisser des liens avec les populations des nouvelles collectivités humaines (Simard, 2011). En outre, des raisons telles que l'inadéquation des politiques et des capacités d'accueil pèsent dans l'attrait des régions. L'inadéquation entre les possibilités d'intégration des immigrants et les désirs et capacités d'attraction des régions ne sont pas étrangers aux immigrants, et ceux-ci en tiennent compte dans leur projet d'établissement (Laaroussi et al., 2006). L'ensemble de ces facteurs passés globalement en revue jusqu'ici et qui permettent l'établissement des immigrants en région également, connaît lui-même diverses approches et retombées dépendamment des parties qui en ont l'initiative.

Les besoins de main-d'œuvre en région sont au nombre des préoccupations des différents paliers de gouvernement en ce sens qu'ils s'étendent à un grand nombre de secteurs d'activité (Advanis Jolicoeur, 2016; Bollman et Canada, 1992; Bollman et Clemenson, 2008; Haugen, 2019; Kalantaryan et al., 2021; Laaroussi et al., 2011; Reimer et al., 2008; Simard, 2011; Sorensen, 2007). En construisant en partie une attraction en région qui met en œuvre une admission plus nombreuse des immigrants économiques, c'est-à-dire travailleurs qualifiés et investisseurs, la province du Québec, à l'instar de l'ensemble du

Canada, a opté plus ou moins pour la prépondérance du facteur économique. Et sur ce point précis de l'emploi, le gouvernement du Québec octroie diverses subventions à l'emploi afin de permettre l'insertion professionnelle des travailleurs issus de l'immigration dans l'ensemble de la province (Advanis Jolicoeur, 2016; Laaroussi et al., 2011; Simard, 2011; Zhu et Batisse, 2014). En milieu rural, les accompagnements du gouvernement québécois et les possibilités offertes pour l'investissement et l'emploi en agriculture sont des incitatifs pour les immigrants qui s'adressent spécifiquement dans ce secteur et cela a aidé à faire venir un certain nombre (Simard, 1995, 2011). Mais comme évoqué plus haut dans les facteurs qui attirent, les gouvernements en regardent d'autres qui ont eux aussi un rôle à jouer.

Au niveau de certaines infrastructures et certains services qui relèvent de la compétence des différents gouvernements du fédéral ou des provinces, ceux-ci font l'objet d'une attention particulière par ces gouvernements à travers des investissements et réinvestissements puisqu'ils sont très importants pour le maintien de la vitalité en région (Advanis Jolicoeur, 2016; Esses et Carter, 2019; Fang et al., 2018; Laaroussi et al., 2011; Sorensen, 2007). Cette importance s'est perçue dans quelques municipalités, et singulièrement dans les Cantons-de-l'Est du Québec où il a pu être noté des arrivées d'immigrants avec de la mixité dans les qualifications et les classes d'âge eu égard aux services développés, et ce, en comparaison avec les périodes précédentes (Gallant et al., 2006; Laaroussi et al., 2006; Laaroussi et al., 2011). La dimension socioculturelle n'est pas en reste puisqu'elle fait aussi partie des domaines qui reçoivent des appuis budgétaires des gouvernements et qui favorisent l'installation des immigrants (Esses et Carter, 2019; Fang et al., 2018; Gallant et al., 2006; Guilbert et al., 2013; Haugen, 2019;

Laaroussi et al., 2011). Le gouvernement du Québec en s'impliquant dans l'apprentissage de la langue française, les accompagnements dans les écoles et dans les communautés culturelles en ce qui concerne l'accueil de nouveaux venus, a visé la création d'un cadre d'intégration multiculturelle pour ces immigrants nouvellement arrivés (Advanis Jolicoeur, 2016; Gallant et al., 2006; Guilbert et al., 2013; Laaroussi et al., 2011; St-Amour et Ledent, 2010; White et Frozzini, 2022). En outre, les collectivités locales à divers niveaux ont également initié des actions afin de mettre en avant leurs potentialités pouvant favoriser plus d'attractions et de rétention des immigrants sur leur territoire.

À l'échelon local, les gouvernements s'engagent sur les enjeux au sein de leur collectivité humaine permettant d'attirer et de favoriser l'installation des immigrants. De l'implication des administrations municipales elles-mêmes dans des services d'accueil et intégration, d'accompagnements, des centres de soutien pour l'obtention d'emplois, des activités de loisirs, jusqu'au soutien d'organismes locaux, les municipalités sont à l'œuvre pour attirer et retenir les immigrants (Esses et Carter, 2019; Fang et al., 2018; Haugen, 2019; Quimper, 2007; Zhuang, 2023). De plus, dans ces communautés locales, les populations dans des cadres privés prennent aussi sur elles de favoriser cette attraction et rétention par des actions touchant le vécu quotidien de ces nouveaux venus, et parfois depuis le parrainage des immigrants jusqu'à leur intégration (Haugen, 2019; Zhuang, 2023). Au Québec, des organismes, des individus ou des familles ont participé au transport de familles immigrantes pour leurs courses, gardé les enfants de ces derniers, organisé des activités de divertissement et loisirs, pour ne citer que cela (Advanis Jolicoeur, 2016; Gallant et al., 2006; Laaroussi et al., 2011; Quimper, 2007; Simard, 2011; White et Frozzini, 2022). Au-delà des activités à différents échelons et face en

partie aussi à la perception « Top-Down » des interventions gouvernementales, c'est-à-dire initiées et voulues par les élites politiques depuis les offices gouvernementaux vers les populations et/ou organisations, les gouvernements et les différents acteurs locaux ont lancé de manière commune des actions, dont celles de l'initiative des communautés accueillantes. Cette initiative essaye, depuis la décennie 2010, de construire collectivement entre décideurs et acteurs du milieu, un cadre prenant en compte les facteurs attractifs et accueillants pour les immigrants au sein des communautés où s'installent ces derniers (Esses et Carter, 2019; Esses et al., 2010; Gherbi et Belkhodja, 2019; Sotkasiira, 2023). Au Québec, une telle expérience unissant la municipalité et les populations à travers le Projet d'accueil et d'intégration solidaire (PAIS) dans la MRC de Bécancour est en cours de documentation par ma collègue Diibé Bakolimbda, sous la direction d'Anyck Dauphin qui supervise le présent travail. Toujours dans cette province, en Outaouais précisément, des organismes comme le Service intégration travail Outaouais (SITO), à l'instar de bien d'autres, sont engagés dans cette voie (Service intégration travail Outaouais, 2018).

À un autre niveau, relativement aux immigrants sélectionnés par le gouvernement du Québec pour s'établir en permanence et y occuper un emploi (Québec. Canada, 2023), la proportion élevée des immigrants travailleurs qualifiés, dans la politique migratoire ne favorise pas l'attraction et la rétention en région (Reimer, 2007). Ces derniers disposent, en effet, de leur liberté de décider où ils veulent s'installer (Laaroussi et Bezzi, 2010). En réalité, le fait est que pour cette dernière raison, la métropole Montréal présente les atouts en termes d'employabilité pour des travailleurs qualifiés sélectionnés par le Québec en comparaison à des territoires en région. En tout état de cause donc, la question demeure :

qu'ira faire un travailleur qualifié dans une région qui ne dispose pas d'emploi pour sa qualification ? Même si dans leur processus d'établissement, la déqualification des travailleurs qualifiés immigrants (Chicha, 2010; Simard, 2007) pourrait peser dans la balance pour les attirer vers les domaines ayant une pénurie de main-d'œuvre et offrant certains accompagnements, notamment l'agriculture, ledit établissement aurait la possibilité d'être considéré à bien des égards comme une situation par défaut et ne semblerait pas être une solution de stabilité de long terme tant pour l'agriculture en région que pour les personnes immigrantes. Les politiques de régionalisation ont donc un certain impact sur les immigrants puisque les poussant à aller en région. Ils deviennent des néoruraux, d'autres s'installent en agriculture, et y restent. Si l'objectif est d'attirer hors de Montréal les immigrants, il est à noter qu'il y a nettement du changement montrant une attraction des immigrants en région, et presque tous les auteurs en font au moins mention même si le nombre de ces immigrants reste faible dans ces territoires. Et cela renverrait probablement à un symbole qui vraisemblablement montre une politique de régionalisation qui modifie les tendances d'un Montréal toujours loin en tête pour attirer les immigrants. Sauf qu'il n'est pas question de symbolisme à ce niveau, mais, il s'agit d'une question de dévitalisation des régions et d'actions vigoureuses s'étalant dans la durée, et donc au-delà du symbolisme. Une attraction et une rétention dans les régions se font donc de manière pas très significative, et elles se font de plus en plus en dehors de Montréal, mais dans des pôles urbains centraux des régions, faisant apparemment penser à une reproduction de Montréal à petite échelle. En d'autres termes, ce que Montréal représente comme pôle principal de rétention des immigrants au niveau provincial, les centres urbains principaux sont en train de représenter la même chose à un échelon local,

c'est-à-dire dans les régions administratives. Gatineau en représente un exemple au niveau de la région administrative de l'Outaouais comme évoqué dans le portrait des présences.

Au final, les énoncés et pratiques dans la politique de régionalisation de l'immigration admettent à la fois des bons points et des limites, et donc toujours des efforts à faire. Ainsi, tant d'actions fédérales, provinciales, locales, ont du mal à tout au moins équilibrer, voire inverser la tendance des places urbaines plus attractives (Esses et Carter, 2019; Gallant et al., 2006; Haugen, 2019; Laaroussi et Bezzi, 2010; Laaroussi et al., 2011; Reimer et al., 2008; Simard, 2011; Zhuang, 2023). Les approches « top-down », souvent déconnectées des communautés qui accueillent et de l'opinion publique, cette dernière interprétée plus dans une dimension politique plutôt que de voir l'expression d'un « oui » ou « non » populaire, et montrer ainsi un potentiel clivage dans le sentiment des populations (Haugen, 2019). Ce faisant, elles ont contribué à ne pas inverser la tendance des villes plus attractives que les petits centres en région puisque ne traitant pas des difficultés d'installations des immigrants (Esses et al., 2010; Haugen, 2019). La mise en place de l'initiative des collectivités accueillantes encore en implémentation à différents endroits, n'arrivent pas à elle seule à régler des déficiences en termes d'attraction et rétention accumulées depuis des années (Esses et Carter, 2019). En Outre, la plupart des études s'intéressent aux installations des immigrants en milieu urbain et peu s'intéressent aux petites municipalités et milieux ruraux (Esses et Carter, 2019; Haugen, 2019; Reimer et al., 2008; Simard, 2011; Zhuang, 2023). À cela s'ajoute le fait qu'au niveau de l'immigration dans le secteur agricole, les études sont plus consacrées aux travailleurs temporaires et moins aux immigrants qui s'installent en permanence

(Simard, 1995, 1996, 2011). Dans le même ordre d'idée, en région de l'Outaouais où le modèle agricole territorial reste dynamique (Doucet, 2017), il n'existe pas de documentation scientifique en lien avec l'attraction, la rétention et le départ des immigrants en agriculture.

III-/ QUESTION DE RECHERCHE

Les études scientifiques ont apporté des éclairages sur l'attraction des immigrants en région, mais très peu particulièrement en milieu agricole rural. Bien qu'il y ait ces connaissances scientifiques mettant en évidence les avancées et les défis, il n'en demeure pas moins que des angles morts restent encore à investiguer. Commençant donc par une présentation de ces angles morts, nous aboutirons par la suite à la question de recherche que tout cela suscite en nous et à la contribution que cette recherche pourrait apporter tant en termes de connaissances scientifiques qu'en termes d'aide à la prise de décisions politiques capables de faire face, au mieux, aux défis du moment.

L'une des caractéristiques actuelles de la migration en région agricole au Canada est qu'elle est saisonnière. De 40 497 en 2015 pour un total de 45 005 emplois pourvus, le nombre de travailleurs agricoles saisonniers étrangers est passé à 54 734 en emploi en 2018 (Statistique Canada, 2019b, 2020). Une caractéristique qui est due en partie à la nature même d'un travail agricole fortement dépendant des saisons. Toutefois, l'expérience d'établissement, quoique temporaire, des travailleurs agricoles d'Amérique Latine venus au Canada dans le cadre du programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) est très révélatrice sur le lien qu'entretiennent ces immigrants d'une autre catégorie avec leur nouveau cadre de vie. Dans le contexte agricole en pleine

mutation sociale, organisationnelle et technologique, les travailleurs agricoles immigrés temporaires au Québec ont essentiellement une relation économique, reléguant au second plan, voire subsidiairement, les considérations sociales et psychologiques (Castracani, 2019). Quand bien même cette relation pourrait être envisagée dans une optique temporaire et de programme spécialisé, il n'apparaît pas moins qu'elle s'inscrit, du point de vue des politiques, des employeurs tout comme des travailleurs saisonniers, dans la perception classique à dominance économique du migrant : il est là pour travailler. La recherche alors d'un autre centre d'intérêt dans ce territoire d'accueil pour l'immigrant ne passera pas nécessairement dans la liste des priorités.

Les politiques de régionalisation des immigrants dans leur conduite ne prennent donc généralement qu'en compte les priorités économiques, linguistiques, voire politiques, des territoires d'établissement. Dans ce contexte, et sous l'impulsion des politiques et de partenaires, les régions développent et étoffent leurs capacités d'accueil dans ces différents domaines. Le capital d'attraction et de rétention (Laaroussi et al., 2011) mobilisant l'ensemble des atouts dans les domaines politiques, sociaux et économiques, les savoir-faire et être des collectivités humaines, va donc faire naître l'attraction et permettre la rétention d'immigrants. La constitution d'un tel environnement participera effectivement à faire venir les personnes immigrantes en région (Laaroussi et al., 2011; Liboy, 2012; Phaneuf, 2017; Simard, 1995, 2011; St-Amour et Ledent, 2010). Généralement, cette approche en construction et qui est sujette à la critique et autres singularités liées à la nature humaine, aux régions et même au contexte national et mondial (Laaroussi et al., 2011; Simard, 1996). De plus, dans ladite approche en construction, quid des intérêts, des motivations et autres aspirations à l'origine du projet

d'immigration de ces nouveaux arrivants (Massey et al., 1993; Piguet, 2013) ?

Une autre difficulté demeure une certaine largesse du concept « attraction ». L'attraction s'appréhende en termes d'accueil ou d'intégration voire d'insertion. À d'autres niveaux, l'attraction sera subséquemment liée à la rétention. En outre, l'identification de ressources attractives pousse souvent à leur hiérarchisation (Esses et al., 2010; Guilbert et al., 2013; Laaroussi et al., 2011; Liboy, 2012; Phaneuf, 2017; Reimer, 2007; Simard, 1995, 1996, 2007, 2011; St-Amour et Ledent, 2010). Le but de notre mémoire n'est pas de démêler, de spécifier encore moins d'hiérarchiser chaque concept. Toutefois, il est important d'en avoir conscience au cours de l'analyse dans la perspective d'identifier les facteurs clés qui poussent à rester ou à partir d'un territoire en région agricole.

Par ailleurs, les recherches sur la régionalisation des immigrants s'intéressent généralement à la catégorie des personnes retenues, en d'autres termes, qui restent dans ces territoires. Les recherches ne font pas très souvent mention du point de vue des personnes qui en sont parties. La difficulté de les retrouver ou l'accent mis sur la rétention ou encore le peu d'intérêt analytique qu'elles représenteraient, parce que justement focalisé sur ceux qui sont là et leurs difficultés, pourrait être à l'origine de cette absence. Une autre considération pourrait être que ces immigrants partis restent potentiellement des candidats à attirer pour un établissement en région et leurs avis pourraient également être pertinents dans l'identification des facteurs principaux pour attirer de plus en plus d'immigrants en région.

Comme mentionné précédemment, il existe de nombreuses études sur la problématique de l'attraction et/ou la rétention des territoires en région, mais peu de recherches sur la

réention des immigrants en région agricole (Simard, 2011), et surtout au cours de dix dernières années au Québec. De nouvelles études dans les territoires et milieux agricoles en région s'avèrent plus que jamais nécessaires surtout que les régions semblent susciter l'intérêt des immigrants. Il est vrai que cet intérêt est encore timide. Mais ce n'est qu'un début. Le fait que, comme évoqué plus haut, les tendances d'établissements des nouveaux immigrants rentrant au Québec de même que les migrations interrégionales des immigrants connaissent un rythme de croissance soutenue, doit amener à regarder de près ce tournant de la régionalisation de l'immigration. Ce seuil pourrait être considéré comme un seuil d'inversion de la métropolisation des immigrants au Québec et susciter de l'intérêt dans la quête de revitalisation des régions. Un intérêt de recherche aussi dans ce sens que ces régions regorgent de potentialité telle que l'agriculture qui est un secteur appelant sa prochaine génération d'exploitants dont bien sûr les immigrants. Nous estimons que cet état de fait est valable pour l'Outaouais.

Au niveau du choix de ce territoire des MRC de l'Outaouais à proprement parlé, il a été celui dans lequel cette recherche s'est déroulée étant donné qu'elle s'inscrivait dans le cadre du projet de développement desdites MRC visant à faire établir des immigrants en agriculture d'une part, et de la documentation dudit projet d'autre part. Ce choix demeure sa justification majeure comme terrain de recherche. En outre, la région de l'Outaouais est le troisième pôle urbain du Québec, et à Gatineau, son centre urbain proche d'Ottawa, la capitale nationale du Canada, comme quatrième ville en importance du Québec. Dans cette vaste région avec sa métropole Gatineau qui se positionne aussi comme 3^e destination métropolitaine des immigrants après celles de Montréal et Québec, l'attraction en région en milieu agricole des immigrants en particulier, reste un défi. Cela

est perceptible au regard de l'établissement de ces nouveaux arrivants qui se fait majoritairement dans la ville de Gatineau, centre urbain au cœur de cette région administrative. Avec plus de 97% des immigrants comme évoquée plus haut, l'attraction du centre urbain qu'est Gatineau laisse donc substantiellement peu de marge aux territoires agricoles de cette région en termes d'attraction, surtout pour les personnes immigrantes. Le déphasage reste donc important en ce qui concerne l'attraction entre centre urbain et territoires en régions rurales en Outaouais et l'apport de nouvelles connaissances scientifiques dans cette problématique y est crucial surtout qu'elles possèdent des dynamiques agricoles territoriales propres à elles et qu'il n'existe pas d'études sur les facteurs qui attirent, retiennent ou poussent au départ les immigrants en agriculture. À cela, il faut ajouter qu'il ne doit pas être omis que les résultats des études menées sur l'attraction des milieux ruraux envers les immigrants ailleurs au Québec pourraient ne pas s'appliquer à l'Outaouais parce la région possède ses spécificités bien à elle. De plus, il apparaît important de prendre en compte le point de vue des immigrants quant aux facteurs déterminants non seulement leur rétention, mais également leur départ, des territoires en région agricole pour ne pas s'engager dans des formulations de politiques venant essentiellement depuis le haut de l'administration ou des partenaires au développement.

De tout cela ressort donc l'interrogation suivante :

Quels sont les facteurs d'attraction, de rétention et de départ des immigrants en agriculture dans les MRC de l'Outaouais ?

Dans une étude mettant en relief le point de vue des personnes immigrantes dans leur

projet d'établissement en ce qui concerne les facteurs qui déterminent leur attraction, rétention et départ de la région agricole dans l'Outaouais, notre mémoire essayera d'apporter une contribution sur une problématique, toujours au centre des recherches, mais peu abordée par la littérature en ce qui concerne l'agriculture et la région administrative des Outaouais. Car il est notable de garder à l'esprit que toute immigration, voire toute migration, répond à des motivations et aspirations qu'il ne faudrait pas passer sous l'éteignoir. Cette contribution, nous l'espérons, permettra aux administrations publiques, entrepreneurs, employés et autres intervenants en régions agricoles de formuler au mieux ou coconstruire les politiques pour avoir un territoire globalement rayonnant et attrayant.

Chapitre 2 : CONCEPTS À L'ÉTUDE

Ce chapitre va exposer chaque concept à l'étude dans ce mémoire, en commençant par une distinction entre l'attraction et la rétention, deux concepts pas toujours dissociés dans les différentes études ayant trait à la régionalisation de l'immigration au Québec. À la suite de la distinction entre le mouvement d'attraction et celui de la rétention, les facteurs qui poussent les populations à se déplacer, c'est-à-dire les facteurs économique, psychologique, sociologique, démographique et géographique seront à leur tour exposés. Une tentative de synthèse sera faite vers la fin pour en sortir les dimensions autour desquelles vont s'articuler la présente recherche.

I-/ LES CONCEPTS

Afin de mieux questionner les facteurs qui déterminent l'attraction, la rétention ou le départ des immigrants attirés plus spécifiquement par les régions agricoles au Québec, il est important de spécifier les concepts qui sont au centre de notre problématique, à savoir l'attraction et la rétention. Il convient de rappeler à ce stade que la province sélectionne en toute indépendance ses immigrants qui sont répartis en plusieurs catégories suivant des dimensions qualitatives et quantitatives, et le gouvernement fédéral du Canada qui décerne le titre autorisant la résidence (Immigration Réfugiés et Citoyenneté Canada, 1994; Ministère de l'immigration de la francisation et de l'intégration, 2019b; Ministère des relations avec le citoyen et de l'Immigration, 2004). Ainsi au niveau du départ des immigrants des territoires en région, il ne fait pas l'objet d'une conceptualisation en tant que telle. Comme évoqué plus haut, le mouvement de départ n'est quasiment pas étudié même s'il pourrait potentiellement être un enjeu intéressant. Il est à ce niveau possible

donc de considérer le départ dans cette étude comme étant le fait pour un immigrant de décider de partir du territoire en région qui l'a pourtant attiré. Également, le départ peut être évoqué lorsqu'après attraction de l'immigrant dans un territoire, il n'y a pas eu de rétention de ce dernier dans ledit territoire. En outre, la rétention d'une personne sur un territoire pourrait faire suite, en principe, à l'attraction de celle-ci sur ledit territoire. Raison pour laquelle, nous nous y intéressons, car les 2 aspects comportent en quelque sorte une suite logique. Aussi, dans la littérature scientifique traitant de la régionalisation de l'immigration, les concepts de l'attraction et la rétention des immigrants s'appréhendent à travers l'établissement, l'insertion, l'intégration voire l'assimilation, ce qui lui confère un caractère un peu ambigu (Laaroussi et al., 2011; Simard, 1995, 2011; St-Amour et Ledent, 2010). Au-delà de toutes considérations, les définitions conceptuelles de facteurs et de différentes dimensions peuvent être sujettes à discussion puisqu'elles occasionnent des biais et des délimitations élastiques ou larges. En toute circonstance donc, il serait judicieux de faire un retour sur le concept même de l'attraction.

1-) Distinction entre attraction et rétention en région

Bien que les délimitations de l'attraction et de la rétention en matière de régionalisation de l'immigration restent un peu floues comme évoqué ci-dessus, ces thématiques sont abondamment abordées sous l'angle régional (Beaudry et al., 2018; Deschênes et al., 2018; Weng et McElroy, 2010). L'attraction et la rétention se rapportent aux capacités à attirer et à retenir, à l'image renvoyée par l'organisation auprès des travailleurs, et perçue par ceux-ci (Coldwell et al., 2008; Weng et McElroy, 2010). Il faut aussi y voir la notion de durée dans le temps en ce sens que cela demande un échelonnement qui s'étale sur une

période(Beaudry et al., 2018; Deschênes et al., 2018). De plus, l'attraction et la rétention lors de l'établissement des immigrants peuvent se définir par une force d'attraction et de rétention exercée par un territoire donné (St-Amour et Ledent, 2010). Selon St-Amour et Ledent (2010), ce fait peut se manifester en un premier mouvement consistant au premier choix de lieu de résidence et qui traduit l'attraction initiale donc dudit territoire d'une part, puis un deuxième mouvement portant sur les migrations secondaires par la suite d'autre part (St-Amour et Ledent, 2010, p. 64-65). Toujours selon ces auteurs, ce dernier mouvement définit quant à lui la force de rétention du territoire d'établissement premièrement choisi. L'analyse de la force d'attraction et de rétention d'un territoire tel que défini par ceux-ci s'appuie sur une étude quantitative. C'est à partir de données et de méthode quantitatives donc que St-Amour et Ledent calculent les mouvements migratoires pour estimer la capacité d'attraction ou de rétention d'une région. L'intérêt de cette approche pour nous réside dans la distinction claire et nette des auteurs entre attraction d'une part, et rétention de l'autre.

2-) Les facteurs de la prise de décision en matière de migration

Dans la mobilité des populations à l'international comme dans un même espace national, les facteurs qui initient ces mouvements sont différents et peuvent avoir une nature volontaire ou forcée. Les théorisations des mouvements des populations font apparaître clairement que les facteurs qui motivent au final la décision du mouvement sont pour la plupart à la fois personnels et émaillés d'incertitudes pour lesdites populations, et que l'approche qui les étudie devrait être pluridisciplinaire, c'est-à-dire à la fois anthropologique, économique, démographique, géographique, historique, juridique, politique et sociale, etc. (Brettell et Hollifield, 2022; Massey et al., 1993).

Au niveau des mouvements forcés en particulier, mouvements involontaires et sous contraintes voire dictés, les facteurs sont généralement les conquêtes, les conflits, les persécutions, la mondialisation avec des éléments comme la délocalisation, la crise environnementale, etc. (Stankovic et al., 2021; Teitgen-Colly, 2009). Dans la présente recherche, bien que des causes forcées de l'immigration au Canada pourraient être évoquées par les populations immigrantes, elles ne sont pas le point focal des échanges. De plus, les mouvements d'attraction, de rétention ou de départ relativement à un territoire seront analysés toujours sur le même territoire canadien, et les motifs des mouvements à l'intérieur de la province du Québec ou même à l'échelle du Canada ne s'inscrivent définitivement pas dans le même cadre qu'un contexte forcé.

Les théories des migrations font mention également des facteurs qui poussent à la migration volontaire vers un territoire. L'analyse de ces facteurs fait apparaître une décision personnelle du migrant enchâssée dans des facteurs économique, psychologique, sociologique, démographique et géographique (Brettell et Hollifield, 2022; Massey et al., 1993; Piguet, 2013).

a-) Les facteurs économiques

Les facteurs économiques semblent être les plus anciens à expliquer les motifs de migration des êtres humains (Massey et al., 1993; Piguet, 2013). Les conditions de salaire et de travail sont généralement conçues par les économistes classiques comme étant les facteurs économiques de migration des êtres humains (Massey et al., 1993). À ces éléments précités, s'ajoutent également la mobilité professionnelle avec le développement des compétences nécessaires à l'économie et des lois fiscales qui ont pour résultante d'enclencher un processus migratoire (Piguet, 2013). Il est à noter aussi dans

les facteurs économiques, la rationalité des individus en ce sens que ceux-ci dans leur choix de migration auront tendance à chercher le motif qui maximise leur bien-être (Brettell et Hollifield, 2022). Cela se matérialise par le choix de localités qui accroissent leur niveau de vie, et de leur entourage dans la société (Massey et al., 1993; Piguet, 2013). Une des concrétisations évoquées dans les approches théoriques « push-pull » est celle où les populations seront donc poussées à sortir des places offrant moins certaines commodités liées au travail vers celles en offrant de bien meilleures (De Haas, 2011; Van Hear et al., 2018).

b-) Les facteurs démographique et géographique

Les attributs démographiques ou géographiques d'une région donnée peuvent pousser les populations à se déplacer vers elle. Dans la quête des places pour y vivre, l'élément démographique (caractéristiques de la population ayant trait à sa composition, ses origines, ses classes d'âge, etc.) demeure un autre facteur de migration des populations. Les populations humaines connaissent des changements importants dans leur composition dont l'un est leur âge. Cela met les populations et les régions dans lesquelles elles se trouvent dans des phases de changements et de transitions démographiques ce qui ouvrirait ainsi la voie à certaines populations pour y migrer (Coleman, 2002; De Haas, 2010) dans le but de tirer avantage des opportunités offertes par le « remplacement » d'une population vieillissante (Coleman, 2002; De Haas, 2010; Lesthaeghe, 2014; Maniglio, 2022).

En outre, les attributs géographiques des localités et régions, l'espace et la perception géographique d'une région incitent à la migration (Piguet, 2013). Le désir de possession de lieux de villégiature ou de localités pour y passer une retraite paisible enclenche également un processus de migration chez les individus (Massey et al., 1993). Les

facteurs économiques sont donc combinés à différents attributs démographiques et géographiques (De Haas, 2011).

c-) Les facteurs psychologique et sociologique

La réflexion sur la rationalité ouvre la voie à la prise en compte d'autres facteurs puisque la rationalité humaine étant limitée (Piguet, 2013). Les éléments pris en compte ici se fondent sur la théorie des motivations, celle des attentes et des valeurs, et enfin l'action raisonnée et le comportement planifié (De Haas, 2021; Piguet, 2013). La première cherchera à comprendre selon, Irving et Mann (1968), « la prise de décision conflictuelle » (Irving citée dans Piguet, 2013, p. 148). L'objectif étant, selon cette compréhension, d'appréhender les motivations humaines dans la décision de migration (Piguet, 2013). Dans la seconde, celle des attentes et des valeurs, la migration est enclenchée en fonction des valeurs et attentes qui ont la possibilité de produire un résultat positif au regard des traits de chaque individu (Piguet, 2013). En ce qui concerne, l'action raisonnée et le comportement planifié, l'analyse à ce niveau cherche le lien entre l'intention et le comportement (Piguet, 2013). Cette dimension psychologique se différencie donc de l'analyse économique des facteurs de migration tout en enrichissant la discussion sur lesdits facteurs.

Dans la dimension sociologique, l'analyse se concentre sur l'individu d'une part, mais également sur ses relations (Piguet, 2013). L'approche sociologique va donc s'intéresser aux réseaux, aux sources d'informations et autres aides pour la migration, et au capital social et humain (Massey et al., 1993; Piguet, 2013). Le capital social en particulier se réfère, tout comme le capital culturel et le capital économique, à la position sociale d'un individu découlant de son implication dans le tissu social et de l'accumulation qui en est

issue (Ponthieux, 2006). Le niveau des dites implication et accumulation sera analogue au niveau du capital social de l'individu (Ponthieux, 2006). Le « capital social » va donc particulièrement s'intéresser aux liens et autres relations humaines des migrants (Piguet, 2013). Quant au « capital humain », il va chercher l'accroissement des aptitudes de ce dernier (Massey et al., 1993).

En plus de ces principaux motifs qui favorisent les mouvements migratoires internationaux, différentes dimensions et sous-dimensions de facteurs de migration poussent soit au départ d'un territoire donné, soit à la sélection d'un territoire qui présente un attrait. Ces différents facteurs amènent les immigrants à faire une sélection ou non de leur lieu d'établissement.

3-) Les facteurs d'attraction, de rétention ou de départ en région au Québec

À ce stade-ci, l'emphase va être mise sur l'approche conceptuelle mise en exergue lors des études relatives à la province du Québec dont fait partie le territoire de l'Outaouais. Pour mémoire, les études de l'attraction et la rétention des immigrants pour ce qui concerne un territoire peuvent se concevoir par l'identification de facteurs à faire valoir de sorte à y favoriser l'établissement. Ces dimensions à faire valoir sont d'ordre économique, social, culturel, et géographique (Advanis Jolicoeur, 2016; Fang et al., 2018; Laaroussi et al., 2011; Niodomysl, 2010; Simard, 2011). L'emploi, les incitatifs financiers et les différentes opportunités économiques sont des éléments qui encouragent les immigrants à s'installer en région souvent dans le but de retrouver la même carrière que dans leur pays d'origine (Advanis Jolicoeur, 2016; Fang et al., 2018; Zhu et Batisse, 2014). Les caractéristiques sociales et culturelles offertes par la région, notamment le

réseau de relations de l'immigrant, la langue et le sentiment d'être bien accueilli par la collectivité, vont aussi jouer un rôle non négligeable dans la décision d'établissement (Advanis Jolicoeur, 2016; Esses et Carter, 2019). En plus, la disponibilité des logements, des infrastructures (éducation et formation, services, etc.) et moyens de transport, ainsi que les atouts physiques de la région en termes de localisation adéquate, la nature, seront des éléments qui rentreront en ligne de compte pour le choix de la localité d'installation (Esses et Carter, 2019; Wiginton, 2013). Plus encore, les études de Myriam Simard (plus de 25 ans de recherches au sein des milieux ruraux et sur les immigrants dans la province du Québec), et le concept de « capital d'attraction et de rétention des immigrants en région » développé par la chercheuse Vatz-Laaroussi et divers autres chercheurs attirent notre attention particulièrement. En effet, ces études et leurs résultats touchent les territoires en région au Québec qui sont le champ spécifique de la présente recherche. De plus, ces études ont mis en évidence la diversité des facteurs pour permettre un établissement durable des immigrants dans ces territoires qui accueillent moins les populations immigrantes que les métropoles.

Dans le cas des territoires ruraux au Québec, Myriam Simard, s'appuyant sur une analyse de Thomas Niedomysl incluant les mutations intervenant dans le cycle de vie d'un individu, évoque différents « facteurs d'attraction, de rétention ou de départ en milieu rural » (Simard, 2011, p. 135). Pour elle, ces facteurs d'insertion peuvent faire référence à une participation sociale, économique et politique. Plus spécifiquement elle les catégorise en cinq groupes : les facteurs professionnels et financiers, les facteurs familiaux, les facteurs socioculturels et communautaires, les facteurs personnels et les facteurs liés à l'environnement naturel (Simard, 2011).

a-) Les facteurs professionnels et financiers

Selon l'auteure, ces facteurs sont ceux qui arrivent en tête pour l'attraction ou la rétention. En zone rurale, les caractéristiques de l'emploi en termes de catégorisation, de qualité, de conditions, de perspectives, ont une place importante dans l'établissement des immigrants. En outre, toujours selon Myriam Simard (2011), la reconnaissance du travail effectué et l'accomplissement professionnel sont tout aussi déterminants pour demeurer longtemps en milieu rural. Au niveau financier, la rémunération et autres incitations financières gardent également une place de choix dans l'attraction ou la rétention dans les territoires ruraux (Simard, 2011).

b-) Les facteurs familiaux

Les facteurs familiaux, notamment ceux renvoyant à la situation matrimoniale, la taille de la famille et l'âge interviennent dans le processus d'attraction et de rétention en région rurale (Simard, 2011). De plus, l'âge des enfants et les possibilités d'éducation qui leur sont offertes, la situation du conjoint et la conciliation travail-famille ont un poids dans la décision d'établissement des immigrants (Simard, 2011). Cet ensemble s'appréhende bien entendu sous la qualité de l'accueil réservé par le territoire en région (Simard, 2011).

c-) Les facteurs socioculturels et communautaires

Ces facteurs en appellent aux valeurs socioculturelles, aux liens avec la communauté d'origine, à l'ouverture et à la relation entretenue avec la communauté qui accueille et où est exercé l'attraction (Simard, 2011). La cohabitation avec le voisinage et le respect poussent à la décision de demeurer en milieu rural (Simard, 2011). En général, ces éléments arrivent en 2^e position en termes d'éléments déterminants pour rester ou partir d'une région (Simard, 2011).

d-) Les facteurs personnels

L'affinité, la familiarité et l'origine des personnes en lien avec le milieu rural vont influencer l'établissement en région (Simard, 2011). Pour l'établissement en agriculture en région, la passion du nouveau venu va influencer la durée d'installation (Simard, 2011).

e-) Les facteurs liés à l'environnement naturel

Ces facteurs font référence aux caractéristiques géographiques du territoire rural (Simard, 2011). Les traits physiques comme l'étendue de l'espace, la quiétude, les potentialités d'évasion et la beauté du territoire en région susciteront l'attraction dans une région et pousseront de nouveaux arrivants à s'y installer (Simard, 2011).

Ainsi pour Myriam Simard (2011), ces différents facteurs poussent à l'attraction, à la rétention ou au départ d'une région rurale au Québec, tout comme le démontrent également les facteurs développés à travers « le capital d'attraction et de rétention des immigrants en région » émanant des résultats de diverses recherches dont celles de la région administrative de l'Estrie.

f-) Le capital d'attraction et de rétention des immigrants en région

Ce dernier élément conceptuel que nous soulignons a été développé par Vatz Laaroussi et al. (2011). Ces auteurs font mention de la théorisation du capital régional d'attraction et de rétention des immigrants en région opérant sous quatre dimensions à savoir : le capital d'employabilité, le capital socio-politique, le capital culturel et linguistique et le capital d'ouverture de la région (Arsenault et al., 2011; Laaroussi et al., 2011; LeBlanc, 2014).

f-1) Le capital d'employabilité

Le capital d'employabilité d'une région renvoie, outre les possibilités offertes d'emploi, à tout l'environnement économique mettant en évidence l'évolution du marché d'emploi et le coût de la vie pour l'immigrant (Laaroussi et al., 2011; LeBlanc, 2014). Selon ces auteurs, le capital humain relatif aux aptitudes et compétences de l'immigrant, le capital physique, relatif à l'offre d'éducation, de services sociaux, de services publics, de logements et de transports, sont intégrés dans ce capital d'employabilité. Ce capital d'employabilité est majeur dans l'attraction et la rétention des immigrants puisqu'il leur permettra d'intégrer un emploi (Laaroussi et al., 2011; Liboy, 2012).

f-2) Le capital socio-politique

Ce capital définit le niveau de représentation, de considération, et l'intérêt que les politiques accordent aux préoccupations des personnes immigrantes (Arsenault et al., 2011; Laaroussi et al., 2011; LeBlanc, 2014). L'intérêt porté donc sur les migrants dans les formulations des politiques qui vont régir le fonctionnement de la région a toute une importance pour l'attraction et la rétention en région de ceux-ci.

f-3) Le capital culturel et linguistique

Le capital culturel et linguistique est exprimé par la langue et l'ensemble des valeurs et croyances d'une communauté humaine (Arsenault et al., 2011; Laaroussi et al., 2011). Ce capital inclut la diversité culturelle dans les activités organisées (Laaroussi et al., 2011). Ce capital paraît essentiel en ce sens qu'il est un facteur engageant une certaine communication entre l'immigrant et son nouveau territoire d'accueil de sorte à y favoriser sa rétention.

f-4) Le capital d'ouverture de la région

Ce dernier capital, non qu'il soit un des moindres, fait référence à la perception que la collectivité d'accueil en région a vis-à-vis des personnes immigrantes (Laaroussi et al., 2011).

Cette approche de théorisation du capital d'attraction et de rétention des immigrants en région développée par ces auteurs permet de dégager également les déterminants de l'établissement de ceux-ci dans ces territoires. Dans cette recherche donc, les concepts spécifiés à la fois par les théories des migrations au niveau de la prise de décision migratoire et par différents auteurs au niveau des facteurs d'attraction et de rétention des immigrants vont nous permettre de mieux identifier ces déterminants. De plus, comme mentionné au début de ce cadre conceptuel, certaines définitions semblent plus larges et nous y reviendrons dans la section de la discussion sur les difficultés de délimitation ou de délimitation des facteurs en fonction des champs d'études. Car, en fonction des disciplines, économie, géographie, sociologie et autres, les définitions des facteurs ou dimensions revêtent des limites tout de même. Toutefois, nous nous garderons de tenter une classification et nous allons nous en tenir aux concepts tels que présentés ici.

II-/ UNE APPROCHE SYNTHETIQUE DES CONCEPTS ETUDIÉS ET LES FACTEURS RETENUS

De tout ce qui précède, l'attraction et la rétention des immigrants en région peuvent s'étudier sous différentes approches exposant des dimensions sensiblement variables. En effet, partant de théorisations plus anciennes dans les théories des migrations, il est possible de pouvoir identifier ou faire des rapprochements avec les concepts principaux de facteurs développés par Myriam Simard (2011) et Vatz-Laaroussi (2011). L'intérêt de leurs approches réside dans le fait que celles-ci ont été expérimentées dans le milieu

régional du Québec. De plus, comme mentionné plus haut à l'entame de ce cadre conceptuel et dans la délimitation et les limites des connaissances scientifiques actuelles, à une exception près, la distinction n'est quasiment pas perceptible entre attraction d'une part et rétention d'autre part. Généralement, les concepts d'attraction et de rétention s'utilisent quasiment sans une démarcation claire et nette. Il est possible de comprendre cette désignation indissociable s'il est admis que toute attraction a pour objet la rétention et non l'inverse, c'est-à-dire le départ. Toutefois, nous tiendrons compte de la distinction entre attraction et rétention pour comprendre les facteurs à l'origine de chacune de ces actions. Il faut en outre admettre que ce n'est pas la totalité des immigrants attirés par un territoire en région qui y reste. Il arrive donc souvent de dénombrer parmi ces immigrants des départs (Advanis Jolicoeur, 2016; Esses et Carter, 2019; Fang et al., 2018; Simard, 2011). Les facteurs clés ayant contribué à ces départs des territoires en région revêtent une importance particulière dans notre étude.

Ainsi, des différentes approches conceptuelles évoquées ci-dessus, la mesure de la force d'attraction et de rétention, la distinction entre elles faite par St-Amour et Ledent (2010) suscite l'approfondissement de la réflexion sur ces deux concepts, et cette distinction retiendra notre attention et sera utilisée tout au long de l'étude. En ce qui concerne les facteurs principaux des théories des migrations, en d'autres termes les facteurs économique, démographique, psychologique, sociologique et géographique, elles sont détectables dans les 2 dernières approches conceptuelles évoquées ci-dessus à savoir celles de Myriam Simard et Vatz-Laaroussi qui y développent en même temps des dimensions (Laaroussi et al., 2011; Simard, 2011).

À la suite de ces éléments ci-dessus évoqués, nous présentons dans le diagramme circulaire qui suit (figure 1) d'attraction et de rétention en région des auteures Myriam Simard et Vatz-Laaroussi au regard des facteurs de migrations, en abrégé, dans la théorisation des migrations telle que présentée par Massey et al. (1993), Piguët (2013) et Brettell et Hollifield (2022).

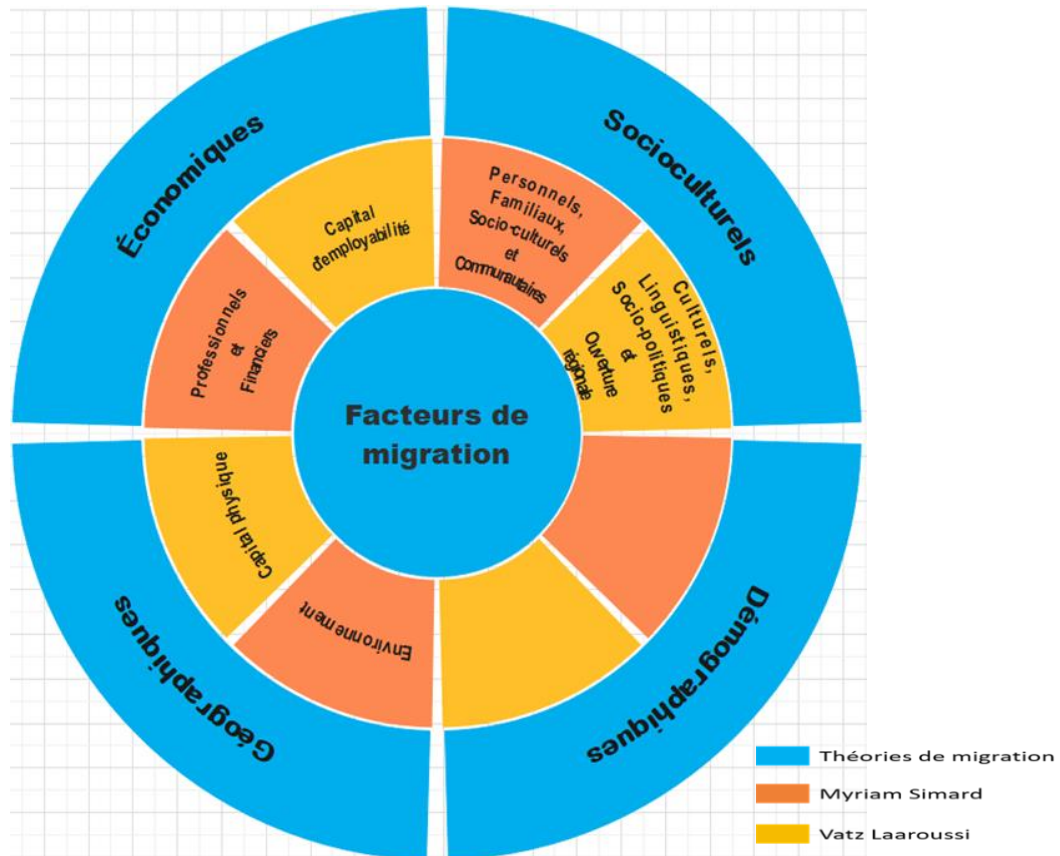


Figure 1 :

Diagramme synthétique intégrant les facteurs des théories de la migration et facteurs d'attraction et de rétention

L'objectif ici est de faire une tentative, non de modélisation dans ce mémoire de maîtrise, mais plutôt d'intégration des facteurs des différentes approches. Aussi, à partir de l'approche synthétique, nous pouvons dégager les thématiques ou facteurs principaux relativement aux facteurs économiques, socioculturels, démographiques et géographiques ou liés à l'environnement naturel. Dans le même ordre d'idée, nous reprenons à notre

compte dans cette synthèse ces différents facteurs détaillés en leurs dimensions sous-jacentes respectives, dimensions qui ont été passées en revue dans les sections précédentes. Ces facteurs principaux et dimensions à l'étude dans cette recherche peuvent se résumer dans le tableau récapitulatif des dimensions suivant :

Tableau 1 : Principaux aspects et leurs dimensions retenues

Facteurs principaux	Dimensions
Économique	Emploi
	Rémunération, incitatifs financiers et conditions de travail
Socioculturel	Besoins personnels et familiaux
	Langue et infrastructures d'éducation et formation
	Cadre de vie communautaire
Démographique	Composition et tranche d'âge de la population
	Migration
Géographique	Proximité et/ou accessibilité
	Nature et Écologie

Ce sont donc ces dimensions que prendra en compte le cadre méthodologique.

Chapitre 3 : APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Le présent cadre méthodologique va développer la démarche de recherche, les caractéristiques de l'échantillon ainsi que d'autres éléments essentiels dans les méthodes pour la collecte des données et caractérisant l'approche méthodologique en vue de répondre à la question de recherche qui pour rappel tente d'identifier les facteurs d'attraction, de rétention et de départ des immigrants en agriculture dans les MRC de l'Outaouais.

I-) LA DÉMARCHE DE RECHERCHE

Les concepts centraux d'attraction, de rétention et de départ sont les points d'enracinement de notre processus de recherche qui nous conduisent à le mener à partir d'une démarche qualitative. Dans cette démarche, nous souhaitons garder une posture de recherche ne formulant pas d'hypothèse en ce sens que nous estimons vouloir avancer dans un environnement avec de nombreux paramètres inconnus que nous espérons se dévoileront à l'immigrant que nous sommes. Et cela, en tentant autant que possible d'éviter aussi tout biais dû à des similitudes avec notre statut au Canada pour nous ouvrir à la perspective des participants à notre recherche.

« Le but de la recherche qualitative est de développer des concepts qui nous aident à comprendre les phénomènes sociaux dans des contextes naturels (plutôt qu'expérimentaux), en mettant l'accent sur les significations, les expériences et les points de vue de tous les participants. » (Mays et Pope, 1995, p. 43). Cette démarche de recherche se prête à l'identification des déterminants d'attraction, de rétention et de départ des immigrants en agriculture en région dans l'Outaouais, ce qui renvoie notre analyse à une identification d'éléments que nous ne mesurerons pas en termes de quantité

dans le cadre de cette recherche (Deslauriers, 1991; Fortin et Gagnon, 2016; Gauthier et al., 2016; Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives et Poupart, 1997). À la réalité, les facteurs et leurs dimensions utilisés dans cette étude rendent compte de faits perçus intériorisés par les participants et qui sont moins pertinents lorsqu'ils sont quantifiés ou numériquement mesurés (Fortin et Gagnon, 2016; Gauthier et al., 2016). La démarche qualitative nous permettra donc de mieux d'identifier suivant la perception des immigrants attirés en agriculture en région de l'Outaouais, les facteurs d'attraction déterminant leur rétention ou leur départ à travers leurs expériences. N'étant pas inductive en ce sens qu'il n'y a pas d'exploration ou de théorisation nouvelles ici (Blais et Martineau, 2006), cette étude n'a pas une visée de généralisation non plus, eu égard à la singularité des milieux agricoles, qui, en plus, se situent dans 4 MRC tout aussi singulières. La visée ici est de contribuer à enrichir la connaissance scientifique là où il existe peu ou presque pas de données probantes sur l'attraction, la rétention et le départ des immigrants des milieux agricoles en région dans l'Outaouais d'une part, de sorte à mieux comprendre et connaître des réalités afin de favoriser la formulation et l'application de meilleures politiques de développement d'autre part (Deslauriers, 1991; Gauthier et al., 2016). De par une posture épistémologique de l'intérieur, nous avons au cours de cette recherche analysé des expériences vécues, des expériences liées aux évolutions et autres mouvements de la vie (Laaroussi et al., 2011; Simard, 2011), notamment les déterminants des choix d'établissement voire des décisions d'établissement en région principalement agricole par des immigrants.

Des différents modes opératoires et techniques en recherche qualitative (Deslauriers, 1991; Fortin et Gagnon, 2016; Grawitz, 2001; Mucchielli, 2007), nous avons adopté dans

la présente recherche, eu égard à la compréhension, à l'analyse de processus ou phénomènes tels que l'attraction et la rétention, l'approche phénoménologique. La phénoménologie dans le cadre de la présente recherche n'est pas prise sous un angle théorique, mais plutôt comme méthode ou technique d'étude pour décrire et valider le phénomène étudié tel qu'il apparaît aux différents participants et lui donner un sens (Fortin et Gagnon, 2016; Gauthier et al., 2016; Grawitz, 2001). L'étude donc des liens entre les phénomènes, notamment dans cette recherche qui étudie les facteurs dont l'importance entraîne l'attraction, la rétention ou le départ des immigrants en région agricole s'inscrit, dans la littérature scientifique, à une analyse phénoménologique (Deslauriers, 1991; Fortin et Gagnon, 2016; Gauthier et al., 2016). Cette approche nous permettra donc d'appréhender au mieux les concepts d'attraction, de rétention et de départ au travers des expériences des participants et aux sens que leur attribuent ces derniers.

II-) LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON ET CRITÈRES DIVERS

L'échantillon non probabiliste dans cette étude a été déterminé par choix raisonné du chercheur sans distinction aucune quant au statut d'installation ou de départ des participants, et par effet boule de neige (Fortin et Gagnon, 2016; Gauthier et al., 2016) qui s'est fait par l'aiguillage par des agents des MRC travaillant en étroite collaboration avec le secteur agricole ou par des participants eux-mêmes. La taille de l'échantillon est de 12 immigrants dans le secteur agricole en région dont 1 femme, avec 6 établis et 6 partis, trouvés de manière non aléatoire sans définition préalable du genre, ni des proportions relativement à la nationalité, la municipalité ou à la situation précise d'établissement ou de départ en MRC dans l'Outaouais. En réalité, nous avons ciblé des

immigrants établis présentement ou par le passé en agriculture dans la région. Il faut garder à l'esprit que comme défini plus haut, les immigrants participants à cette étude sont ceux qui s'établissent pour vivre et travailler sur le long terme au Canada, c'est-à-dire les citoyens canadiens issus de l'immigration et les résidents permanents, et ce quelle que soit la catégorie de sélection des derniers cités. Or, il y a peu d'immigrants établis en région en général au Québec, et en particulier en Outaouais comme énoncé à l'entame de ce cadre méthodologique. De surcroît, parmi eux, nous devons chercher ceux qui sont ou ont été en agriculture. Ce qui restreint considérablement la population cible. Autre fait à noter est que le milieu agricole n'est plus l'apanage du rural seul et qu'il a subi des mutations l'étendant vers des zones périurbaines (Brisson et al., 2010; Bryant, 1997; Bryant, 2013). Il a fallu donc faire plus attention dans la définition d'un échantillon conséquent tout en gardant à l'esprit lesdites mutations et circonscrire leur éventuel biais.

Parmi ces critères donc figurent également les durées d'établissements. Nous avons ciblé les immigrants établis en agriculture dans les MRC de l'Outaouais et ceux qui sont venus s'y établir puis en sont partis, et ce, depuis l'an 2010, afin d'élargir la population cible de sorte à avoir un échantillon conséquent tout en cherchant à avoir les données les plus récentes possibles quant au vécu de ces immigrants. Cette période a donc figuré selon le cas au nombre des critères, soit d'exclusion, soit d'inclusion, pour préciser davantage l'échantillon. L'interférence du « cycle de vie » (Massey et al., 1993; Niedomysl, 2010; Simard, 2011) dans les décisions d'établissements des immigrants reste aussi non négligeable. Avec les évènements survenant tout au long de leur vie, mariage, emploi, naissance..., la recherche vise l'atteinte de ses objectifs en s'intéressant aux immigrants établis en Outaouais au moment de la recherche ou qui y étaient avant la recherche,

indépendamment de l'origine de ceux-ci. À titre d'exemple, l'établissement en région de l'Outaouais pourrait être la 2^e ou la 3^e migration pour un immigrant au moment de l'entrevue. Il importe de savoir que, la recherche se focalisant sur l'établissement en agriculture dans la région de l'Outaouais, les facteurs d'attraction, de rétention et de départ pourront être évoqués par l'immigrant quand bien même il les aurait formulés depuis son pays d'origine ou un autre territoire. Ses expériences passées et/ou présentes en milieu agricole en région de l'Outaouais, en particulier ou ailleurs, pourront éclairer sur les facteurs déterminants qui sous-tendent ses choix d'établissement présent. Subsidiairement, l'étude nous permettra également de cerner la continuité ou la discontinuité dans le projet d'immigration de ces derniers en termes d'aspiration depuis l'origine jusqu'au stade où ils sont parvenus. Cela pourra permettre en quelque sorte d'appréhender les choix d'installation de long terme ou les choix par défaut, qui présageraient dans ce tout autre cas, un départ probable à la moindre occasion.

Le critère d'âge a été de 18 ans et plus pour l'immigrant participant à la présente recherche, qu'il fût ou est établi seul ou avec sa famille dans le secteur agricole en région, suivant les possibilités d'interview offertes et selon leur accessibilité (possibilités qui seront évoquées un peu plus loin), de sorte à capter le maximum de données de l'expérience vécue. L'immigrant a pu participer individuellement à l'entrevue ou, au besoin, se faire accompagner y compris par un membre de sa famille tant que cela pouvait lui être utile et permettait de rester fidèle aux objectifs de la présente recherche. Dans ce cadre, un participant s'est fait assister par sa femme pour être sûr de ne rien oublier et pour des questions de langue aussi puisque ne parlant pas couramment le français. L'ensemble de ces critères d'inclusion et d'exclusion peut être résumé dans la

figure (2) suivante :

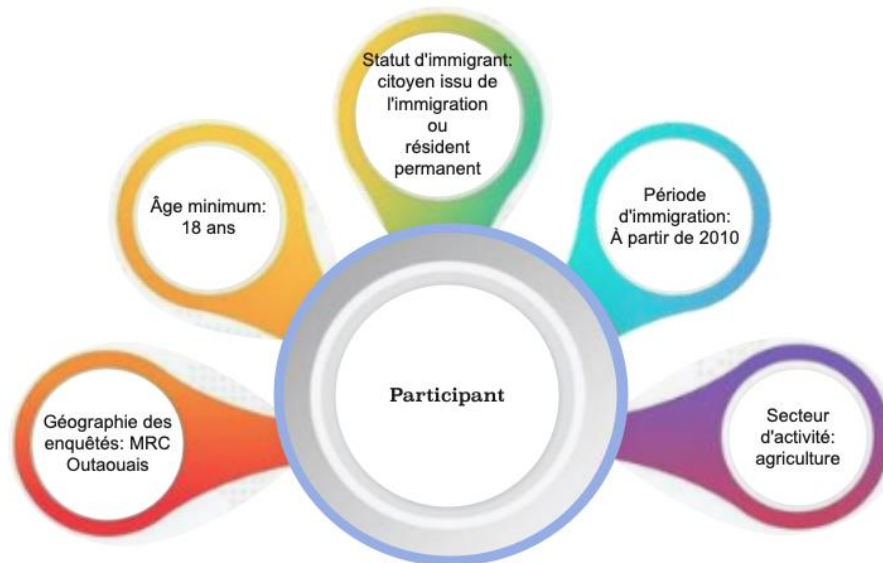


Figure 2. Critères de l'échantillon qualitatif non probabiliste

Cette figure présente donc des participants citoyens ou résidents permanents canadiens, âgés de 18 ans et plus, établis depuis l'an 2010, et ce, s'ils le sont précédemment ou présentement dans le secteur agricole au niveau des MRC de l'Outaouais.

Par rapport à ces différents critères, il s'est trouvé qu'il n'y avait pas d'immigrants établis ou partis ayant un contact disponible, dans la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. En effet, après différents échanges avec les agents de développement de la MRC et ceux des services d'accompagnement et d'aide à l'intégration (à l'image du CJE, Carrefour Jeunesse Emploi), qui y sont et y travaillent à faire de l'intégration une réalité assez concrète pour les nouveaux arrivants, aucune personne n'a pu être recensée. Au départ, en étroite collaboration avec ces organismes de la MRC, un immigrant avait été identifié comme étant établi dans la MRC. Mais après les premiers échanges, il s'est avéré qu'il était encore au stade de projet et qu'il n'avait pas encore démarré une activité agricole. De plus, il n'était ni partiellement ou pleinement employé dans le secteur agricole. Il ne

correspondait donc pas à nos critères de recherche. En outre, nous avons découvert au détour d'une question que l'un des participants avait été dans cette MRC pour son projet agricole, mais n'avait finalement pas fait le choix d'y lancer le projet, encore moins de s'y établir. À ce niveau, les critères de la recherche n'ayant pas donné la possibilité d'un double statut de participation, à la fois participant resté et parti, justement pour éviter les doublons dans l'échantillon, et faisant partie du groupe des participants restés, il n'a pas été retenu comme participant parti de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. La provenance des participants, sans choix de répartition au préalable, est donc la suivante : 4 de la MRC de Papineau, 4 de la MRC des Collines-de-l'Outaouais et 4 de la MRC de Pontiac.

Ces différents critères nous permettent de présenter la figure (3) ci-après, résumant quelques caractéristiques socioéconomiques de l'échantillon dans le cadre de cette recherche.



Figure 3 : Éléments du profil socioéconomique des participants

De l'observation faite sur le profil socioéconomique des douze participants, il en ressort qu'ils ont des origines diverses, ainsi que des activités variées dans les exploitations agricoles au niveau des 4 MRC de l'Outaouais. La moitié, 6, a eu une expérience hors du secteur agricole avant d'arriver au Canada, et de l'ensemble des participants, 6 sont restés et 6 sont partis.

III-) LES DIMENSIONS, LA COLLECTE ET L'ANALYSE DES DONNÉES

Avant d'aller à la collecte des données, le comité d'éthique de l'UQO a procédé à la validation éthique du projet de recherche qui a donné droit au certificat d'approbation éthique (voir annexe 11). Cette approbation a donné par conséquent une approbation au guide d'entrevue (voir annexe 12) entre autres. Dans sa conception, le guide est resté attaché au fait qu'il ne faudrait pas s'attarder sur une cause d'arrivée forcée, car même l'évoquer peut susciter des angoisses et autres souvenirs douloureux, sans oublier également de demeurer fidèle aux directives édictées par le comité d'éthique. Cette grille a été établie en lien avec les dimensions retenues dans le cadre conceptuel (voir tableau 1) et a servi à recueillir les données.

La synthèse des facteurs au niveau du cadre d'analyse nous permet à la fois de prendre en compte, dans la mesure du possible, l'ensemble des facteurs déterminant l'attraction, la rétention ou le départ des immigrants en région, et d'exploiter dans les meilleures conditions nos données qui seront collectées. Prenant ainsi une forme d'analyse de la trajectoire, la grille s'intéresse aux motivations depuis les éléments qui ont pu faire naître cette attraction pour en venir aux facteurs de rétention ou de départ à proprement parler. Pour les mouvements de rétention ou de départ, la grille regardera l'économique, le

socioculturel, le démographique et le géographique. Il importe de garder à l'esprit que les critères restent multiformes et variables dans un environnement avec des dynamiques de territoire et plus généralement du développement. Le produit donc de cet exercice d'identification des facteurs d'attraction, de rétention ou de départ qui sera utilisé à travers l'analyse des données collectées au cours de cette recherche s'appuiera entre autres sur l'approche synthétique évoquée plus haut dans le cadre conceptuel. Avec cette synthèse utilisée pour élaborer la grille d'entrevue de la présente recherche, nous espérons ainsi couvrir plus largement et capter les facteurs qui du point de vue des immigrants déterminent la rétention ou le départ en région agricole des Outaouais.

Se servant de la grille d'entrevue comme instrument de collecte des données, la présente recherche regardera dans chacun des 4 principaux facteurs retenus, les aspects particuliers pouvant permettre de répondre à la problématique de déterminants d'attraction, de rétention ou de départ des immigrants en agriculture en région. Ainsi sur cette grille, au niveau des facteurs économiques, nous regarderons l'effet de l'emploi, de la rémunération et des incitatifs financiers, ainsi que d'autres de conditions de travail sur la décision de rester ou de partir des immigrants attirés. Puis pour les facteurs socio-culturels, la recherche ciblera les dimensions personnelles et familiales, la langue et les infrastructures d'éducation et de formation, et le cadre de vie communautaire. Poursuivant vers les facteurs démographiques, il s'agira dans l'identification desdits facteurs de s'intéresser à l'influence de la composition de la population et de ses tranches d'âge dans la zone d'établissement concernée, sur la rétention ou le départ des immigrants. Enfin, les facteurs géographiques ou liés l'environnement naturel se pencheront davantage sur la proximité ou l'accessibilité de la zone qui a attiré

l'immigrant sans toutefois oublier si le cadre naturel ou écologique intervient dans la décision de rester ou de partir.

Les données ainsi recueillies à travers ces dimensions l'ont été au cours d'entretiens qui permettaient d'avoir accès de façon pertinente à des faits intériorisés qui pourront être narrés ou relatés (Deslauriers, 1991 ; Fortin et Gagnon, 2016; Gauthier et al., 2016; Grawitz, 2001). Plus précisément, les questions ayant été prédéterminées, les interviews seront semi-dirigées puisque dirigées en partie et pour ne pas faire de restrictions afin que le participant puisse donner librement d'autres compléments d'information qui ne sont pas mis en évidence dans les questions préalablement définies (Deslauriers, 1991 ; Fortin et Gagnon, 2016; Gauthier et al., 2016; Grawitz, 2001). En outre, eu égard au fait que la recherche s'intéresse aux expériences personnelles des immigrants, et que ceux-ci travaillent dans le secteur agricole et ont des journées particulièrement occupées, la souplesse offerte par ce type d'interview s'accommodait bien avec (Deslauriers, 1991; Fortin et Gagnon, 2016; Gauthier et al., 2016).

Les différents participants ont été conviés aux interviews à travers une lettre d'invitation (voir annexe 13). À ces lettres, qui ont été individualisées à l'occasion, a été joint un formulaire de consentement (voir annexe 14) par lequel le participant donnait son accord pour participer à l'entrevue. Dans le contexte de la maladie COVID-19 qui avait prévalu lors de la collecte des données, les règles de distanciation sociale en vigueur avaient occasionné pour ce qui concerne les entrevues en elles-mêmes, et non les prises de contact, l'usage d'un mode non présentiel, c'est-à-dire des entrevues via des appels téléphoniques et via la plate-forme de visioconférence zoom. Il faut noter aussi que dans

le cas où un de nos interlocuteurs, participants à la recherche ou agents des MRC, recommandait un autre participant, le premier cité recevait et signait un formulaire d'engagement à la confidentialité (voir annexe 15) conformément aux règles d'éthique relatives à l'anonymat des participants. Ces entrevues au final enregistrées directement sur ces canaux ont été téléversées par la suite dans le logiciel d'analyse qualitative NVivo en codifiant le nom de chaque participant avec un code alpha numérique relatif à sa situation de rétention ou de départ et au nombre de participants dans la situation dont il est question.

Les enregistrements ont été sauvegardés sous un format numérique et mis en sécurité pour des utilisations ultérieures conformément aux règles d'éthique. Nous avons attaché un prix scrupuleux au respect de ces règles en ce sens qu'il ne faut ménager aucun effort pour la prise en considération des droits des personnes interrogées et la confidentialité des entrevues. La codification des identités des participants se présente comme suit :

- Pour les participants restés (PR) : PR1 à PR6
- Pour les participants partis (PP) : PP1 à PP6

Toujours avec le logiciel NVIVO, une transcription avec le module transcription a été faite, suivie d'une codification et une structuration en relation avec le cadre conceptuel préalablement défini. Après les transcriptions donc s'en est suivi une phase d'analyse pour exploiter les données tirées desdites transcriptions. La recherche d'un sens corrélé avec les catégories du cadre conceptuel tout en restant attentif aussi à l'apparition d'éléments nouveaux ou émergents a été de mise à cette étape (Fortin et Gagnon, 2016; Gauthier et al., 2016). Les facteurs déterminants de l'attraction, de la rétention et du

départ ont fait l'objet de parties séparées, notamment trois parties. Nous faisons une distinction entre ces concepts qui peuvent s'appréhender en trois mouvements distincts : l'attraction, la rétention et le départ. Par la suite, subsidiairement, il a fallu être plus attentif et regarder les facteurs déterminants répertoriés au niveau des immigrants établis d'une part, et d'autre part ceux évoqués par les participants partis. L'objectif de cette attention particulière était de comprendre si des éléments du groupe des immigrants établis étaient similaires à ceux du groupe parti, et l'enseignement à en tirer. Cette sorte de croisement des facteurs de part et d'autre permettait également de voir si d'autres facteurs émergent. Il ne s'agissait pas à partir du croisement de stratifier les facteurs préalablement identifiés eu égard aux positions de rétention ou départ, encore moins de les classer étant donné que les motivations de migration restent singulières et spécifiques à chaque individu ou groupe d'individus. Toutefois il serait possible d'identifier les facteurs récurrents dans ce croisement qui revêtent une importance dans le processus d'établissement en agriculture en région.

Dans cette démarche qualitative faite par l'approche phénoménologique, nous utiliserons le principe de saturation pour mettre en évidence la justesse de l'échantillon et renforcer la validité de la recherche (Fortin et Gagnon, 2016; Gauthier et al., 2016), bien en restant conscient des défis relatifs à la taille de la population cible et accessible en agriculture en région.

Chapitre 4 : RÉSULTATS ET DISCUSSION

Ce chapitre aborde les résultats de cette recherche et par la suite engage une discussion qui, tout en répondant à la question de recherche, essaiera d'analyser cette recherche dans son ensemble. Au niveau des résultats, nous commencerons avec un commentaire sur la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau pris à part, suivront les facteurs d'attraction des immigrants vers le Canada et le secteur agricole dans les MRC de l'Outaouais en particulier. L'intérêt de partir des facteurs d'attraction réside dans le fait qu'il est le point d'ancrage. Les questions du guide relatives à l'attraction ouvrent donc les échanges avec les participants.

Nous progresserons par la suite vers les résultats pour chacun des deux groupes PR ou PP en passant en revue, les uns après les autres, les facteurs économiques, socioculturels, démographiques et géographiques dans chaque groupe de participants. Suivant le guide d'entrevue, les facteurs économiques renvoient à l'emploi, à la rémunération et aux autres conditions de travail. Au niveau des facteurs socioculturels, il s'agira des angles relatifs aux besoins personnels et familiaux, à la langue, aux infrastructures d'éducation et formation, et au cadre de vie communautaire. Les facteurs démographiques s'intéresseront aux mentions comme la composition de la population en ses tranches d'âge, et les mouvements d'allées et venues de ladite population, quand ceux au niveau géographique regarderont les allusions faites aux éléments comme la proximité, l'accessibilité, la nature et l'écologie. Les résultats présenteront donc l'influence de ces facteurs dans la décision individuelle des immigrants au niveau de l'attraction, la rétention et le départ, dans le secteur agricole en région. Dans le cas des facteurs poussant au départ, nous exposerons aussi des facteurs qui poussent les PR à d'éventuels départs,

bien qu'étant établis. Aussi, pour clore la série des résultats de cette recherche, nous allons donner des points qui émergent et évoquent de tous bords des formulations de solutions.

I-/ RÉSULTATS DANS LA VALLEE-DE-LA-GATINEAU

Située plus au nord de la région administrative de l'Outaouais et étant sa plus grande MRC, la Vallée-de-la-Gatineau est un territoire proposant beaucoup d'aspects à voir. Bien qu'il y ait de telles possibilités dans le territoire, nous n'avons pas eu de participant venant de cette MRC et respectant les critères de la recherche tant au niveau des immigrants restés que de ceux qui en sont partis. En réalité, des discussions avec ces personnes-ressources pour l'accompagnement des nouveaux arrivants, il est apparu clairement qu'au cours des 10 dernières années il n'y avait pas eu d'immigrant reçu à accompagner à la fois, en termes d'intégration et intéressé par le secteur agricole. Il n'y a pas eu non plus d'immigrants souhaitant s'installer dans le secteur agricole et ayant souhaité avoir recours à des informations ou à des services émanant de ces organismes d'accompagnement. Leurs différents registres de suivi ne font pas non plus état de suivi d'immigrant ayant souhaité s'installer, puis reparti ou avec lequel ils n'ont plus de contact. Au final donc, les résultats de cette recherche laissent entrevoir que possiblement cette MRC éprouve des difficultés à retenir des immigrants en agriculture. Quant aux facteurs d'attraction et de départ, l'analyse mérite d'être plus approfondie avant d'en tirer d'en exprimer les résultats.

Par ailleurs, il importe de ne pas perdre de vue que la présente recherche ne vise pas une stratification des MRC pour savoir laquelle d'entre elles est la plus attractive, retient le plus ou le moins les immigrants en agriculture. Elle regarde dans les faits, sur le territoire

des MRC de l’Outaouais dans leur ensemble, les éléments qui mènent à l’attraction, à la rétention ou au départ d’immigrants en agriculture sur ledit territoire.

II-/ ATTRACTION DU CANADA ET DU SECTEUR AGRICOLE EN RÉGION DE L’OUTAOUAIS EN PARTICULIER

L’attrait du territoire reposant généralement sur ses attributs fonde l’entame du processus qui permettra par la suite la formulation de la décision de rester ou celle de partir. Comme évoqué ci-dessus, l’attraction est un point d’ancrage. L’intérêt de partir de là réside dans le fait que c’est le point d’amarrage, qui par la suite, nous permet ici de parler de rétention ou de départ. Il convient donc de partir en quelque sorte depuis les orientations originelles du projet de migration qui auraient pu participer à enclencher dans les évènements qui ont suivi les formulations ci-dessus évoquées.

Il importe aussi de garder à l’esprit que les participants immigrants dans leurs expériences n’ont pas séquencé systématiquement les étapes de leur installation en termes d’attraction, de rétention ou de départ. De plus, face aux informations souvent limitées et aux incertitudes concernant leur lieu de destination, la frontière et la période des étapes ci-dessus évoquées dans la majorité des cas n’étaient pas nettement délimitées. Cela est très perceptible chez les participants restés. Toutefois, cette recherche a tenté de démêler l’ensemble pour en proposer une structure dans ses différentes sections.

Dans cette partie donc de l’entrevue, nous avons cherché à identifier les motivations qui ont fait venir l’immigrant au Canada et l’ont particulièrement attiré vers le secteur agricole des MRC de l’Outaouais. Les résultats ici sont évoqués peu importe que l’immigrant soit resté ou parti du secteur agricole en région. Il convient de noter que les motifs qui favorisent les migrations demeurent généralement variés et relatifs aussi à chaque immigrant même si des constructions de catégorisation existent.

1-) Attraction vers le Canada

Le Canada est connu comme étant une terre d'immigration, et les immigrants qui y arrivent y sont attirés pour diverses raisons. Cette recherche a pu voir la variété des raisons partant de raisons économiques à des raisons inexplicables en passant par des motifs liés à la famille, aux réseaux et contacts sociaux, et aux conditions de vie en général.

a-) Motifs économiques et autres opportunités liées à l'économique

Les facteurs économiques et tout ce qui s'y renvoie sont à l'origine de mouvements migratoires. Comme abordé plus en avant de ce chapitre relatif aux résultats, ces motivations économiques occupent la première place dans les théorisations, voire sont les critères principaux pour qu'un lieu soit sélectionné. Évoqué par les participants, ils peuvent se voir à travers le domaine de l'emploi qui arrive à arrimer le besoin de combler des emplois du territoire qui attire et la difficulté de trouver un emploi dans le pays d'origine pour l'immigrant. Un participant l'exprime ainsi :

PP1- « En retournant dans mon pays, c'était un peu difficile avec mes diplômes. Et malgré le fait que j'ai travaillé pour notre gouvernement avant, c'était un peu difficile de trouver un emploi et j'ai pratiquement passé presque une année sans travailler. Heureusement, le programme d'immigration était en cours et en juin 2013, tout le processus était fini et j'ai quitté mon pays pour le Canada en juillet. ».

En plus de cette dimension de l'économique, d'autres aspects en termes d'opportunités économiques comme la possibilité d'entreprendre captent les préférences des immigrants. L'entrepreneuriat participe également à l'attraction qu'exerce la destination Canada sur les populations, et particulièrement sa province qu'est le Québec n'est pas en reste. Cela

se reflète dans les dires d'un participant en ces termes :

PR1- «Je me suis rendu compte ici que nous autres en Europe... On a accès à énormément d'informations... Certaines choses qui apportent toujours dans notre région, il n'y a pas parfois au Québec, parce que le marché est peut-être un peu plus petit ou parce que le climat est rude. Et donc, c'est là que sont apparues certaines idées... Après, bon il faut toujours combiner ça avec la partie, je dirais, économique, donc il faut que ce soit fiable ... si vous voulez vraiment aller dans l'expérimentation... ... j'ai rencontré d'autres personnes. J'ai visité d'autres entreprises. ...j'ai vu certaines compagnies qui travaillent dans certaines choses. Je les ai contactées. ».

Évoquant ainsi les opportunités économiques offertes, ce participant aborde et confirme ici aussi l'importance du facteur économique dans le choix du lieu de destination pour ces participants. Toutefois, il se trouve qu'il n'y a pas que lui. Aussi, se perçoivent également dans cette recherche du territoire de préférence, d'autres facteurs non négligeables qui aboutissent au même résultat : l'attraction du flux migratoire vers le Canada.

b-) Raisons familiales

Lorsqu'ils sont évoqués, les motifs qui ont amené ces immigrants au Canada, les raisons familiales apparaissent comme faisant partie des éléments qui reviennent dans les propos. L'arrivée au Canada s'est faite souvent en bas âge pour certains. Pleinement dépendants de leurs parents, ils sont arrivés en les accompagnant dans le pays qu'avaient choisi les personnes qui les avaient à charge.

PR6- « J'ai immigré au Canada à l'âge de 8 ans avec mes parents qui avait une ferme laitière et des cochons aux Pays-Bas. ».

Aussi, tous n'arrivent pas à l'enfance. D'autres, sont arrivés au Canada en accompagnant

un membre de la famille bien qu'étant adulte. Ils délaissent ainsi leurs occupations et tout ce qu'ils ont pu se construire pour suivre l'autre proche. L'adulte accompagnant arrive souvent après une certaine planification avec celui qui est accompagné. L'un d'eux le mentionne ainsi :

PP6-« Je suis arrivé au Canada de par mon épouse dans le cadre de ses activités. ».

Dans d'autres circonstances, l'accompagnement est moins planifié et s'avère important à un moment donné pour garder un certain équilibre familial. Un participant parle de cette situation :

PP3- « Mon projet d'immigration au Canada ne vient pas vraiment forcément de mon initiative à moi, mais plutôt lié à la famille, au fait qu'il y avait mon épouse qui, vu des situations particulières, était intéressée par le Canada. On est arrivé, et puis elle s'est installée au Canada et on ne pouvait pas vivre dans 2 pays différents. Donc au finish, moi je suis venu au Canada parce que la famille s'est installée au Canada. C'était un objectif de regroupement familial au finish. ».

Dans le sens du regroupement familial, ledit regroupement peut également s'opérer sous la forme du besoin de rapprochement avec les autres en rompant avec une forme d'isolement et pour profiter d'évènements à l'occasion qui pourraient être transformés en retrouvailles pour les différentes générations.

PR4- « Je suis tombé amoureux du Canada en 2011. Je suis arrivé en touriste, mais en voyage de tourisme pour participer au mariage d'un beau-frère qui, lui, était installé dans la région montréalaise. ... à part mon épouse et moi, le reste de sa famille vivait à Montréal, et moi j'ai un frère qui vit

dans le Maine, aux États-Unis. ...venir un petit peu rejoindre les autres, permettre aux enfants de rencontrer les cousins à Noël. C'était quelque chose d'intéressant. ».

Il apparaît ainsi des raisons familiales à facettes multiples partant de l'accompagnement qui ne concerne pas que les enfants, mais qui touche des personnes adultes quittant certains acquis pour suivre un autre adulte, à des rapprochements eux-mêmes motivés par différents besoins familiaux. De plus, généralement, il est attendu que la femme suive l'homme, ce qui n'est pas toujours le cas. Il importe ainsi de garder l'influence de tout cela à l'esprit dans l'accueil sur le territoire qui reçoit. Et en fait souvent, d'autres subtilités existent comme la définition du cadre familial qui s'élargit au-delà du cercle biologique et intègre d'autres connexions sociales.

c-) Réseaux et contacts sociaux

Les différentes connexions sociales des immigrants font également partie de ces éléments moteurs de leur migration. La présence de parenté éloignée, voire d'amis très proches, qui tous sont mis dans le moule de famille élargie suivant certaines considérations liées aux origines des personnes, attire ces dernières à l'endroit même où cette autre filiation s'est déjà installée. L'un des participants affirme ceci :

PP3- « Oui, l'attraction au départ, ce que ça soit pour le projet initial, c'est parce qu'il y avait déjà des gens de la famille. Vous savez la famille en Afrique c'est bien large... C'est que ceux qui nous servaient d'abord de guide ou bien de mentor selon le projet d'immigration étaient ici. Donc on s'est installé ici. C'était plus facile... ».

En outre, toujours dans le réseau social de certains d'entre eux, les amitiés faisant partie de son capital social vont intervenir dans cette attraction vers le territoire. Ces contacts

vont mettre en avant les atouts du territoire et inciter l'immigrant à venir lui-même constater les faits. Ce crédit accordé à la relation d'amitié et par ricochet à ses orientations à guider de facto certains participants dans le choix du Canada. Cela se voit dans l'expérience narrée par l'un des participants :

PR1- « ... je suis allé rendre visite à un ami qui habitait là-bas. Et c'est vrai que comme ça fait 20 ans que je n'avais pas pris de vacances... Et alors, ils m'ont dit, mais maintenant que t'as le temps, viens une fois voir comment ça se passe chez nous. Et donc à partir de 2014, j'allais, j'ai participé, j'ai regardé... Il me dit souvent ici, on peut encore rêver et le rêve est encore possible. Donc ça c'était un des éléments qui a fait que oui j'ai apprécié. ».

Les relations d'amitié occupent ainsi une place de choix aussi quand vient le temps de regarder de près la place qui correspond à nos attentes. À la relation d'amitié, il faut ajouter aussi une autre forme de relation, cette fois les liens tissés dans le cadre des relations professionnelles ou ce qui pourrait s'y assimiler. Ce cadre relationnel s'étendant en dehors du registre purement professionnel joue également un rôle en ce sens qu'il va conduire à son tour l'immigrant qui fait partie de cette autre forme de contact social à aller à la même place que ses confrères du fait des idées et conseils véhiculés par ceux-ci.

PP2- « J'ai des amis et d'anciens collègues qui étaient arrivés avant moi au Québec et avec qui j'ai gardé le contact quand même pour avoir leur évolution aussi. J'ai trouvé qu'ils évoluaient bien ... Et j'ai trouvé cela intéressant. ... Donc ça m'a encouragé vraiment dans mon projet pour venir ici. ».

Dans cette vie sociale, les conditions de vie au quotidien viennent s'ajouter pour placer une localité comme lieu qui se distingue des autres et donc capable de donner la quiétude

voulue et recherchée par l'immigrant.

d-) Meilleures conditions générales de vie

Les participants ont également évoqué la recherche d'un lieu calme et paisible se rapportant à un cadre offrant de bonnes conditions générales de vie. Cette recherche était liée à des situations conflictuelles telles que les guerres. Il existe aussi le fait qu'ils étaient simplement à la recherche d'un cadre de vie meilleur, répondant à leurs besoins et aspirations personnelles. La combinaison de facteurs conflictuels et de recherche de conditions de vie généralement meilleures peut-être perçut chez certaines de ces personnes qui migrent vers une nouvelle place. Que le motif ici soit unique ou combiné, celui-ci intervient dans le choix préférentiel d'une localité capable d'offrir à la personne en migration ce qui lui manque et qui la pousse à changer d'endroit.

PR2- « En 2000, je faisais mes dernières années d'études en agronomie et j'avais décidé de faire mon projet d'émigration vers le Canada... Mais après, c'est clair que l'état de guerre à l'époque dans le pays, la moralité vraiment pas super bien... J'ai déposé mon dossier d'immigration à partir de la France, c'était à l'époque en 2000. J'ai fait mes démarches et voilà, j'ai eu ma résidence permanente en 2010. ».

De meilleures conditions de vie proposées par un territoire restent donc un des motifs qui suscitent chez les immigrants sa sélection et le déplacement qui s'ensuit vers celui-ci. Parfois il arrive aussi que les motifs soient relativement inexplicables.

e-) Raisons inexplicées

Deux des participants ont parlé en plus de faits qu'ils ont du mal à s'expliquer. Ces faits ne rentrent pas nécessairement dans les grands cadres établis. Bien qu'il leur soit

incompréhensible, ces faits les ont conduits à sélectionner le Canada pour s'y établir.

L'un d'eux l'énonce en ces termes :

PP4- « ... les idées, ça naît de partout. Et quand une idée naît depuis le bas âge, parfois ça finit par nous rattraper. Il faut le dire, personne ne m'a encouragé à venir au Canada. L'idée est venue de moi-même. C'est bizarre, mais depuis tout petit, le Canada résonnait comme si c'était une partie pour moi. Je n'ai eu l'encouragement de personne. J'ai travaillé. Et puis un jour, je me suis levé pour aller voir... un groupe qui faisait le processus d'immigration au Canada. Je suis allé. J'ai pris les informations. Sans attendre quelqu'un ... et puis je dis j'essaye de voir qu'est-ce que ça va donner. ».

L'autre pour sa part, le relate ainsi :

PR1- « Puis il y a tout ce qui était ambiance, atmosphère. Donc, je me sentais bien. Il y a des choses qui sont peut-être pas très concrètes, je vais vous dire, mais c'est comme ça. ... je sais pas pour d'autres pays du monde... Mais, le Canada, il y a toujours une petite part, je ne sais pas pourquoi, une petite place particulière. ».

Les raisons de l'immigration sont donc variées et plurielles à l'intérieur même d'un cadre sans oublier que la même raison peut être invoquée par l'ensemble des participants, mais sous des angles différents. Et dans cette perspective, les participants s'épanchent sur les moteurs de leur arrivée dans le secteur agricole en région dans les MRC de l'Outaouais en particulier.

2-) Attraction vers le secteur agricole en région dans les MRC de l'Outaouais

Toujours dans la quête de la compréhension des facteurs d'attraction des participants, le domaine agricole en région, et en particulier celle des MRC de l'Outaouais, devient le

point focal à ce stade de la discussion afin d'identifier ces moteurs qui les ont attirés sur ce terrain précis. En parlant de la manière dont ils sont devenus agriculteurs et sont arrivés en agriculture en région, les facteurs économiques, sociaux, géographiques et démographiques vont se révéler importants dans ce processus.

a-) Motifs économiques et opportunités similaires

L'économique revient aussi lorsque les immigrants interviewés parlent d'attraction du secteur agricole en région dans l'Outaouais. À cette échelle, une des marches peut s'exprimer par le désir d'entreprendre un projet dans le domaine agricole. Ce besoin pousse alors l'immigrant à s'investir et à exploiter les possibilités à sa disposition pour donner une solution à cette quête. Des initiatives, des prospections ..., les participants évoquent la manière dont pour la mise sur pied de leur projet, la région de l'Outaouais les a attirés.

PRI- « ... au départ, avec mon métier que j'aimais bien, j'ai été voir, mais comment là-bas ils les produisaient par rapport à nous autres ? Quelles étaient leurs contraintes ? Comment ils faisaient avec les hivers rigoureux ? Et voilà comment de fil en aiguille, je suis resté principalement dans cette région-là. ».

Certes, la mise en œuvre d'un projet a attiré vers la zone de l'Outaouais. Toutefois, il existe des éléments singuliers qui concrétisent cette attraction. À ce sujet, les participants évoquent tantôt les opportunités perceptibles dans la zone qui est à prendre en considération, tantôt le désir d'entreprendre dans leur secteur de prédilection. Au niveau du besoin de rester dans son secteur d'activité avant l'immigration, cela s'avère être important également et pousse à aller là où il existe de telles possibilités. Parlant de ces

éléments, un participant dit :

PP6- « ... il n'y a pas vraiment de jeunes, mais plutôt des populations vieillissantes avec beaucoup de terre, je me suis dit qu'il y aurait besoin de relève, de gens. ... Donc quelque part, j'ai trouvé là un créneau intéressant parce que les campagnes sont vides. Je me suis dit voilà des places où on ne va pas se piétiner du tout. Il y a du potentiel. ».

En plus des opportunités offertes par les municipalités en région dans le secteur agricole et la possibilité d'intégrer le même secteur d'activité pratiqué avant l'immigration se dessine un autre atout pour ces municipalités : l'emploi offert en agriculture en tant que tel. Des participants ont donc été attirés par l'emploi affiché en région.

PP1- « C'est l'emploi qui m'y a amené parce que je n'avais pas un ami dans la région qui pourrait m'inciter à venir m'établir. ».

Ainsi, qu'il s'agisse de prospecter pour démarrer un projet agricole, saisir des opportunités de relève, entrevoir la possibilité d'intégrer son milieu de travail d'origine, le secteur agricole attire les immigrants par ses atouts économiques qu'il pourrait offrir. L'ensemble des dimensions au niveau économique passées en revue ici demeurent alors importantes pour l'attrait d'un territoire et la liste de ces facteurs d'attraction ne s'arrête pas là.

b-) Facteurs socioculturels

Le cadre de vie qui voit naître et grandir garde une influence quand arrive le temps de décisions dans la suite de l'évolution de la vie. S'il est plus aisé de concevoir que de par le caractère de ces décisions, elles sont prises à l'âge adulte, il n'en demeure pas moins de constater l'importance que viennent y jouer des événements de l'enfance. En écoutant ces

participants, il est apparu que ces immigrants ont dans leur enfance côtoyé l'agriculture. Par leurs parents ou autres ascendants ou parentés, ces participants ont été dans des exploitations, ont accompagné dans l'agriculture, voire ont pratiqué eux-mêmes l'agriculture avant d'arriver au Canada. Même si certains ont fait carrière dans un autre secteur, ils témoignent que l'agriculture ne les a jamais quittés. Un témoignage qui s'exprime ainsi :

PP2 : « L'agriculture est dans mon ADN, je dirais, car depuis tout petit, j'ai grandi sur la ferme familiale. »

Cette influence du vécu liée à une amplitude générationnelle a toujours sa portée dans le présent, et pousse à aller vers l'activité agricole qui a fait partie du milieu de développement l'enfant. Ce qu'un participant traduit ainsi :

PR4- « Moi, je descends d'une famille où le grand-père était agriculteur. Mon grand-père avait des concessions, et des concessions de production de café. ».

Cette transmission intergénérationnelle garderait aussi toute son influence dans le courant de la vie. Quand bien même, l'enfant devenu travailleur actif irait vers un autre secteur d'activité, ses souvenirs du cadre de vie qui l'a vu faire ses premiers pas restent vraiment présents dans sa mémoire et ne l'éloignent pas de ce qu'il a eu l'habitude de pratiquer. Parmi les participants qui mentionnent le poids de cette enfance, l'un d'eux dit :

PP4- « ... de naissance, il faut dire qu'on avait des parents qui étaient agriculteurs. Donc on était toujours un pied à l'école, mais un pied aussi dans l'agriculture avec les parents. Comme de bons Africains, les week-ends, on était toujours parti pour les parents, pour les aider dans les

plantations et autres afin de donner un coup de main. Donc c'est comme ça que cette culture de la terre est restée en moi quand bien même je travaillais, j'étais employé, c'est resté en moi. Donc la terre m'appelait. Donc j'étais à cheval entre travailler au bureau et aussi travailler la terre. ».

De la naissance donc jusqu'à l'enfance, voire dans l'âge adulte, le milieu de vie laisse des marques qui viennent imprégner les choix qui façonnent la destinée de ces personnes immigrantes. Le motif du choix ici trouve alors son fondement dans le mode de vie au début de la vie. Parfois aussi, il ne reste pas qu'à ce niveau de la vie en société. La vie en société est inhérente avec la nécessité d'interagir et d'en apprendre, mais aussi et souvent elle fait naître des besoins. Pour certains participants, ces besoins, parfois basiques, ont éveillé en eux à des niveaux personnels, l'importance de se lancer dans la production agricole.

PR4- « Et ça fait partie des motivations pour lesquelles je me suis lancé en agriculture, c'est la qualité, la qualité de l'alimentation... Moi je cuisine, je prépare beaucoup. Et quand je fais ma cuisine, je regarde certains ingrédients, je me dis dans cet état-là, je ne veux même pas la voir. Je vais mettre dans l'assiette de mes enfants parce que je n'ai pas le choix. C'était trop trop dérangeant pour moi, ça, je l'avoue. ».

En plus de ces besoins personnels, somme toute basiques et potentiellement universels, il existe aussi les aspects relationnels de la vie en société qui vont conduire les participants à aller dans le secteur agricole en région. Des formations qui donnent un aperçu du monde agricole en région aux contacts qui y sont déjà et qui partagent leur expérience, les sillons sont tracés pour entrainer sur le même chemin le nouvel arrivant. Les participants mettent en lumière le rôle essentiel que des structures d'éducation et formation, ainsi que

des contacts dans leurs réseaux les ont orientés vers le secteur agricole en région.

PP1- « Je dis quelque chose qui a quand même joué d'une façon assez importante pour moi. Quand, je suis arrivé à Montréal, j'ai aussi suivi une formation. ... Elle s'appelle carrefour BLE... Cette formation te met en lien avec la réalité agricole au Québec. Elle fait aussi de la connexion avec la région. Presque chaque semaine, il y avait des représentants de tel ou tel ... l'Estrrie, l'Outaouais... ».

PP4- « ... je suis tombé sur un frère aussi qui est déjà dans ce domaine à qui j'ai posé la question de savoir comment est-ce qu'on pouvait aussi entrer dans ce domaine parce que cela nous intéressait. ».

Un autre élément que nous voulons relever est l'ouverture au premier abord de la communauté et le fort penchant des participants à construire de bonnes interactions communautaires. Ces participants ont témoigné de la possibilité de développer des espaces de convivialités et autres pouvant permettre une exploitation agricole. Ils ont fait état de leur ouverture envers la communauté au point d'en arriver à des unions avec l'âme sœur au sein de la communauté d'accueil.

PR1 : « ... moi je suis arrivé aussi en tant que célibataire. ... je venais chez les amis au départ. Et puis j'ai eu mon amie. »

PP5 : « Et comme j'étais célibataire, je rencontre une jeune femme... Je tombe en amour avec... »

Partant donc des besoins individuels basiques à des nécessités d'interaction au sein de la société, à des degrés divers sur le plan social, l'attraction se fait vers le secteur agricole au sein des municipalités en région dans l'Outaouais. En plus de ces motifs socioculturels, les caractéristiques de la population et l'environnement géographique

participent également à cette attraction. Au-delà de tout donc, ce sont des facteurs intimement liés à leurs parcours personnels et des histoires passionnantes qui les retiennent et fondent leur aspiration à venir dans ce métier en région dans l'Outaouais.

c-) Facteurs démographiques et géographiques

Les facteurs démographiques et géographiques font aussi partie des moteurs qui incitent les immigrants à venir en région. La composition intrinsèque de la population avec ses tranches d'âge fait partie de l'aspect démographique que regardent les participants qui arrivent et s'intéressent au secteur agricole dans les territoires en région. La diversité de cette population ayant migré dans la localité ainsi que leurs différences d'âge ont été mentionnées :

PR2- « On était une dizaine de nationalités, sur plusieurs âges, des moins âgés, des plus âgés, et c'était très intéressant. »

Les particularités démographiques constatées ont poussé les immigrants à aller dans ces territoires municipaux en région. Mais, il n'y a pas eu que ces traits distinctifs au niveau de la démographie, il fallait compter aussi les préférences relativement aux espaces et au cadre naturel de vie en région. L'espace naturel dans les municipalités en région influence ainsi les immigrants et crée un attrait de ces territoires. Dans ce cadre naturel, l'élément écologique en rajoute à l'attrait et le renforce par le lien étroit entre fonctionnements des écosystèmes naturels et agriculture qui s'y pratique. Un participant indique cette attirance exercée par ce cadre naturel et sa jonction avec l'agriculture, le poussant à y aller :

PR4- « J'ai été saisi dans un mois de septembre de découvrir la beauté de ce

qu'on appelle la Belle Province avec des couleurs à vous couper le souffle... J'ai été séduit par la nature canadienne et surtout par les vastes étendues... J'ai découvert la campagne de l'Outaouais. Ironie du sort, je n'avais encore aucun projet d'immigration que j'ai tapé dans la carte où est-ce que je voulais aller visiter. Et j'ai tapé Maniwaki... »

« ... je suis très, très touché par l'écologie et tout ce qui est production bio. Et ça fait partie des motivations pour lesquelles je me suis lancé en agriculture ... »

Certaines dimensions démographiques et géographiques du secteur agricole en région restent d'autres pans entiers qui contribuent à attirer les populations immigrantes. En revenant sur ces points, les participants mettent ainsi le doigt sur des aspects qui pourraient à certains égards être subsidiaires, voire, passer dans des angles morts. Ces deux derniers facteurs rejoignent ceux cités sur les plans sociaux et économiques comme concourant à créer et à favoriser un cadre régional agricole attractif pour les participants. Tout au long de l'évocation de cette partie ayant trait à l'attraction, partant des atouts du Canada en général jusqu'à en venir aux municipalités en région avec leur secteur agricole, les facteurs économiques, socioculturels, démographiques et géographiques ont emmené les immigrants interviewés à entrevoir une perspective de vivre en région. Même si globalement les participants partent de raisons très variées et individuelles en ce qui concerne l'attraction du pays en général, ces raisons s'affinent progressivement lorsque l'approche se focalise sur l'attraction en région et plus singulièrement du secteur agricole vu que le sujet de discussion se rétrécit également pour connaître les facteurs ayant déterminé les décisions prises. Ces immigrants ont fait cas du réel attrait du secteur agricole en région de l'Outaouais qui revêt pour eux un centre d'intérêt et un engouement.

Arrivant dans le secteur agricole au sein de ces municipalités en région dans l'Outaouais, ces facteurs qui ont pourtant induit ce premier mouvement d'attraction, vont être déterminant soit pour confirmer leurs constats et les inciter à y rester pour s'établir, soit à en pousser au départ suite à d'autres observations qui, entre autres, ne seront pas favorables pour leur installation.

III-/ LES FACTEURS DE RÉTENTION DES IMMIGRANTS EN AGRICULTURE DANS LES MRC DE L'OUTAOUAIS

À travers les quatre principaux facteurs et leurs dimensions respectives définis dans le cadre conceptuel et résumé dans le tableau, cette partie de l'entrevue a cherché à mettre en exergue, les raisons qui ont poussé les immigrants arrivés en agriculture en région dans l'Outaouais à y être retenus. Pour mémoire, les facteurs économiques s'intéressent à l'emploi, à la rémunération, aux incitatifs financiers et aux conditions de travail. Les facteurs socioculturels eux se concentrent sur les dimensions des besoins personnels et familiaux, la langue et les infrastructures d'éducation et formation, et le cadre de vie communautaire. Les facteurs démographiques et géographiques vont concerner respectivement la composition et tranche d'âge de la population, et les mouvements de migrations sur le territoire, puis la proximité géographique et/ou l'accessibilité, et les attributs liés à la nature et à l'écologie. Parmi les constats faits d'emblée ici au cours des discussions, les facteurs qui ont motivé l'attraction de ces territoires où résident les participants restés sont bien présents dans le choix du lieu d'installation. De plus, quel que soit l'emploi occupé à leurs débuts ou maintenant, l'ensemble des participants de ce groupe garde en ligne de mire le désir de devenir propriétaire de sa propre ferme.

1-) Les facteurs économiques

La rétention des immigrants en agriculture en région dans l'Outaouais est liée à différents

facteurs économiques qui existent et qui sont offerts dans ces localités. Les échanges avec les participants restés ont permis de voir les atouts économiques disponibles en agriculture en région qui ont de l'influence dans leur décision de rester. Un des éléments mis en lumière est la terre, élément du patrimoine de l'agriculteur qui dans notre questionnaire n'apparaissait que subsidiairement dans une question relative aux conditions de travail.

a-) L'accessibilité au « patrimoine terre »

Dans l'approche économique des facteurs qui attirent les immigrants en agriculture en région, les questions d'emploi et de leurs conditions d'exercice occupent généralement, à moins de s'y méprendre, les premiers rôles. Toutefois, parmi les éléments fondamentaux qu'observent les participants à ce niveau figurent également la disponibilité et l'accessibilité de la terre. Moyen de production et à la fois élément de patrimoine qui rentre dans l'actif des producteurs agricoles, les considérations liées donc à ce bien au titre de l'économie tiennent une place importante dans la décision des participants de s'installer. À commencer par la recherche de terres disponibles pour ensuite en comparer les prix, en termes de leur accessibilité, les participants restés en viennent à la manière dont leurs décisions prennent en compte cet élément de leur patrimoine :

*PR5- « ... nous cherchions donc du côté Est de l'Ontario et au niveau du Québec.
Il fallait aussi comparer les conditions à commencer par le prix de la
ferme... »*

Entre en jeu donc après avoir trouvé la terre, le prix de ce bien en particulier. Le prix devient très vite déterminant dans le choix final de la zone qui retiendra l'immigrant, et souvent de ses proches qui l'accompagnent. Ce prix déterminant va d'abord dépendre du

type de terre qui sera acheté. Une ferme avec des installations préexistantes aura un coût plus élevé qu'une terre en friche. L'un d'eux l'évoque dans les termes ci-dessous :

PR3- « ... nous on a commencé notre entreprise en 2018 ... C'était juste le terrain qu'on a acquis. Il n'y avait pas de bâtiments, il n'y avait rien-là. Donc c'était beaucoup plus abordable pour nous de pouvoir l'acheter et de partir à zéro. Au lieu d'acheter une ferme, qui avait déjà des bâtiments, donc c'était beaucoup plus cher déjà. Donc nous, notre terrain c'était vraiment en friche. Donc ça nous a permis de pouvoir l'acheter. On a acheté 80 acres pour un prix vraiment très abordable pour nous. »

Dépendamment aussi du territoire concerné, le prix d'une terre ou d'une ferme connaît aussi une valorisation bien différente selon l'environnement économique prévalant dans ledit territoire :

PR6- « Nous avons pris cette terre, car au Québec c'est beaucoup moins cher que de l'autre côté de la rivière, en Ontario. La ferme ici coûtait environ 30% moins cher que ce que ça allait nous coûter en Ontario. »

L'accessibilité à la terre, moyen de production et élément de patrimoine, notamment sa disponibilité et son prix abordable en fonction des installations ou non qui s'y trouvent, va ouvrir la voie au choix de la place qui accueillera la ferme de l'immigrant et l'établissement de celui-ci. Et cette accessibilité n'est pas la seule dimension qui retient sur le plan économique.

b-) L'emploi et la rémunération

L'accès à l'emploi en tant que tel qui a attiré dans la région, les conditions mêmes qu'offre le travail dans le secteur agricole vont aussi caractériser la rétention de l'immigrant. Ainsi, pour ce qui est de l'emploi, il est pris en considération à un double

niveau. Premièrement l'obtention de l'offre d'emploi rémunérée elle-même va pousser l'immigrant à venir s'installer et occuper l'emploi offert, s'ensuivra un deuxième niveau de considération qui est la pérennité de cet emploi. Or, l'activité agricole au Canada est saisonnière, ce qui la met dans une situation d'offre d'emploi et de main-d'œuvre temporaires. Toutefois, un emploi rémunéré et permanent pèse dans la rétention de l'immigrant en région comme le cite en exemple ce participant salarié :

PR2- « J'ai travaillé avec trois autres entreprises comme salarié, mais j'ai pris cette place-là comme salariée, car c'était un temps plein et à l'année. »

Un autre participant ayant pris le statut de travailleur autonome dans le secteur agricole parle également de son expérience :

PR1- « ... moi j'ai pris un statut de travailleur autonome et j'ai travaillé par exemple en 2021, pour principalement deux ou trois entreprises qui me connaissaient déjà ... ».

Aussi pour ce qui est de l'agriculteur, propriétaire et exploitant sa ferme, un certain niveau de rémunération qu'il tire de son travail à la ferme, l'encourage à rester et à continuer son activité. Souvent, cette revalorisation de la rémunération est liée à une pratique de nouvelle nature ou à son introduction dans sa production.

PR4- « ... le prix du bio est légèrement supérieur au prix de vente du non-bio. Ce qui est une gratification pour le producteur... ».

L'exercice d'un travail rémunéré en agriculture en région, et ajoutée à cela, la pérennité de cet emploi, vont être déterminant dans la décision de l'immigrant de s'établir. Avec ce travail viennent aussi d'autres modalités entourant l'exercice du travail agricole qui, pour

leur part, vont aussi contribuer à la décision de rester.

c-) Les incitatifs financiers, les conditions de travail et autres opportunités

Dans les modalités qui entourent un travail dans le secteur agricole, les moyens financiers mis en œuvre pour encourager et rendre le secteur d'activité plus attractif contribuent à le hisser comme milieu prospère pouvant favoriser également un épanouissement pour les individus. À ce niveau, vu les conditions difficiles qui entourent l'exploitation d'une ferme, les besoins en matériels et autres investissements aux coûts élevés pour une ferme, les cours assez fluctuants des produits agricoles dans un contexte de mondialisation, et surtout dans les conjonctures économiques défavorables se succédant, les incitatifs financiers sont des soupapes qui vont conforter les immigrants à l'idée de s'installer dans le secteur agricole en région.

PR2- « Pour les subventions, c'est clair, il y a des bons programmes. Moi, quand je me suis établi dans l'agriculture, il y avait des primes d'établissement à la ferme. En agriculture, pour une première, ça t'aide à démarrer ton projet. ... Moi avec mon parcours, j'ai reçu 50 000, la totalité. ».

En plus de ces incitatifs financiers, l'écosystème du secteur agricole, ensemble des systèmes et structures impliqués dans le secteur, est un autre élément qui contribue à la rétention. En témoigne l'accompagnement reçu mentionné par l'ensemble des participants dont l'expérience de 2 en fait écho :

PR3- « ... on était allé chercher de l'information auprès du MAPAQ. Et, on a eu une rencontre avec la personne en charge des nouvelles entreprises agricoles. Ce sont eux qui nous ont ouvert la porte, qui nous ont donné les différents outils. Et ils nous ont parlé de la SADC, nous ont parlé de

l'UPA, et tous les organismes qui sont autour de l'agriculture qui pouvaient nous donner de l'aide. ».

PR4- « ... et ça, c'est la richesse et l'avantage qu'il y a au Québec, d'avoir des institutions qui peuvent accompagner lorsqu'on a des projets. ».

En plus de bénéficier de l'accompagnement dans l'agriculture qui donne une certaine aisance dans la rétention des immigrants en région, la possibilité de cumul d'emploi que leur offre les temps d'interruption dans le secteur agricole du fait de sa saisonnalité est une vraie opportunité qui a poussé les participants à faire le choix de rester-là dans ce secteur en région et d'entrevoir autre chose. Les arrêts dus principalement aux saisons permettent aux exploitants de développer des activités autres que leur travail d'agriculteur. Pour les travailleurs agricoles, leurs horaires pas tout à fait remplis et les emplois temporaires leur permettent de faire des cumuls avec d'autres emplois tant en agriculture qu'ailleurs. La plupart du temps, les personnes en emplois utilisent ces temps pour démarrer leur propre exploitation et la faire croître. Cette situation est résumée par un des participants qui est passé du statut d'employé à exploitant agricole ainsi :

PR2- « ... moi j'ai commencé en 2014, je dirais même en fait en 2013. Je travaillais dans plusieurs entreprises agricoles... À une époque, je faisais d'autres affaires en plus. Je donnais des conseils à droite, à gauche, des petits cours, des petites formations. ... Aujourd'hui, je suis tout seul. ..., j'ai pas le temps. ... Mais si tout est bien établi ... oui, je suis capable d'aller faire autre chose. ».

Certes, cela peut présenter des avantages pour eux de cumuler d'autres emplois, mais, ils ont tout de même souligné qu'ils préfèrent rester concentrés sur leur travail agricole et s'il y a lieu le cumuler avec les métiers connexes au secteur agricole. Cette opportunité

offerte donc par les variations du temps de travail et des saisons à l'effet d'inciter les immigrants participants à s'engager dans le travail agricole en région et à ne plus repartir. Une autre opportunité est celle de se lancer en affaires du fait des possibilités de relèves et autres possibilités d'affaires décelées par les immigrants qui sont attirés dans ce secteur en région.

PR2- « J'ai repris la location de la terre l'année suivante et en même temps j'ai eu un appel d'offres pour l'entreprise dans laquelle je suis propriétaire aujourd'hui. Donc, il y a eu comme un appel d'emploi avec une opportunité de reprendre la relève. Il y a eu cette opportunité-là et j'ai pris la gestion de l'entreprise en 2014. ... il y a plein de possibilités. Il y a plein de flexibilité dans le sens où on peut planter plein de projets. ».

Le constat des opportunités existantes en agriculture en région, s'ajoutant à une accessibilité à la terre en raison des prix abordables, une disponibilité d'emploi rémunéré et permanent, et divers incitatifs financiers et conditions, vont concrétiser l'attraction des participants en une rétention dans la localité. Ils vont ainsi s'installer sur le territoire des municipalités en région dans l'Outaouais, et s'investir dans le développement de leur carrière agricole. Certes, l'aspect économique est important et encourage à rester dans une activité saisonnière qui demande aussi beaucoup de capitaux, toutefois les participants ont fait remarquer que l'économique uniquement ne suffit pas pour retenir sur un territoire, comme en témoigne les facteurs suivants et les propos ci-dessous :

PR5- « Nous aimons notre terre, sa biodiversité, la vue et le cadre qu'il offre est époustouflant. Nos enfants sont heureux. Nous avons accès à de bons produits cultivés par nous-mêmes ou par des fermes voisines. Donc je sais ce que je mange. Les prix sont abordables et cela est soumis à moins de

variations. Ce sont ces différentes choses qui nous ont poussés à nous installer ici, tout comme le succès de notre entreprise agricole. Pour toutes ces différentes raisons, nous avons préféré cette place qui nous rend heureux. ».

2-) Les facteurs socioculturels

Les dimensions socioculturelles viennent s'adjoindre aux dimensions économiques, de sorte à montrer que non seulement il n'y a pas que les attributs économiques d'une localité en région qui retiennent les immigrants, mais les facteurs socioculturels pèsent aussi dans la décision de ceux-ci de s'établir sur le long terme en agriculture en région. Ces facteurs exprimés par ces participants et qui sont difficiles à percevoir d'emblée se réfèrent aux besoins personnels et familiaux, à la langue et aux infrastructures d'éducation et formation, et au cadre de vie communautaire en région.

a-) Les besoins personnels et familiaux

Au niveau des besoins tant à titre personnel qu'au niveau familial, les participants sont revenus sur l'importance de chercher à les satisfaire et le prix qu'ils attachent à cette quête, qui, en bout de ligne contribue à les retenir dans une place. La satisfaction d'un besoin personnel, propre à l'individu lui-même, est une source de motivation qui l'entraîne en agriculture sur les territoires municipaux dans l'Outaouais. Un besoin qui pourrait être considéré fondamental chez l'être humain comme l'autosuffisance en alimentation, et de surcroît une alimentation qui admet un standard de qualité différent de celui des produits industriels, pousse à faire le choix de partir s'installer en agriculture en région. Il est capable de faire changer de trajectoire de carrière et conditionner l'individu à quitter l'espace urbain pour aller en région et entreprendre dans le domaine agricole qui n'est pas son domaine de formation. Ce participant évoque une situation pareille en

disant :

*PR3- « ... on voulait acheter une terre agricole pour devenir autosuffisant.
Donc on voulait manger plus sainement, on voulait être en contrôle de ce
que nous on mange. ».*

Les dires de ce participant mettent vraiment en évidence la manière dont la quête de la satisfaction d'un besoin personnel, même basique, arrive à conduire à un établissement dans le secteur agricole dans une municipalité en région dans l'Outaouais. Et cette satisfaction des besoins ne s'arrête pas à un niveau personnel. Il va bien au-delà et touche les besoins de la famille nucléaire et de celle plus élargie. Certains des immigrants qui arrivent au Canada y arrivent avec leur famille. Cette famille a des besoins relativement à chacun des membres qui la compose et touchant à leurs âges, emplois, centres d'intérêt et autres. Le fait de trouver un travail agricole qui a capté l'attention de l'immigrant dans une région, qui plus est, capable de pourvoir aux besoins des membres de sa famille, concrétise la rétention dans ladite région. Les participants évoquent la nécessité de faire un arrimage qui concilie aller travailler dans ce secteur agricole en région et satisfaire les besoins de la famille. Et cela doit prendre en compte les besoins de développement des plus petits comme l'évoque ce participant :

*PR6- « ... nos enfants devraient grandir dans un endroit où il fait bon vivre. Pas
nécessairement riche, mais où il y a une certaine qualité de vie. ».*

Et dans les discussions qui s'engagent en famille, il faut vraiment prendre tout le monde en compte pour valider la place qui va correspondre aux attentes de l'ensemble et retenir tout ce beau monde familial comme le dit cet autre participant :

PR4- « On a commencé les tractations et discussions, c'était une porte ouverte. ... c'était déjà un débat familial. ... pour la maman aussi, parce qu'on parle des enfants, mais on parle du conjoint ou de la conjointe à côté. ».

Et cette prise en compte des besoins ne se limite pas à la famille avec l'immigrant sur le sol canadien. Il va bien au-delà, et tient compte de la famille élargie qui se trouve parfois dans le pays d'origine :

PR2- « Au niveau de mes décisions, ma grande famille a besoin de support et de soutien. Et ce soutien-là a influencé mes décisions... ».

La prise en compte donc des besoins personnels et de la famille dans son ensemble joue un rôle indéniable dans la rétention en agriculture au sein des municipalités en région dans l'Outaouais. En plus de la satisfaction sur un plan plus privé des immigrants pour leur établissement, la langue et l'existence de certaines infrastructures socioculturelles confortent la décision de rester.

b-) La langue française et les infrastructures d'éducation et formation

La langue parlée en milieu de travail et sur le territoire régional participe aussi au choix de rester en région. La langue française parlée dans le milieu agricole dans l'environnement qui accueille au sein des MRC de l'Outaouais sur le territoire d'installation a contribué à formaliser la décision de certains des participants. Pour ceux-ci trouver un lieu d'établissements francophones était une quasi-évidence sinon il était hors de question de rester :

PR2- « C'est clair. À une époque, j'étais trilingue. Depuis que je suis parti en France, c'était le Français qui avait pris le dessus. Donc, c'est clair que mon choix était une région qui est plus francophone. Là ici, c'est quand

même la langue parlée. ».

En plus du français parlé dans l'espace d'établissement, la présence d'infrastructures capables d'assurer une éducation ou une formation demeure tout aussi importante. Ces infrastructures s'avèrent essentielles pour assurer chez les accompagnants des participants qui doivent poursuivre leurs études ou pour les apprentissages, la continuité des parcours dont ont besoin ces nouveaux arrivants. Et cet état de fait ne concerne pas que les plus grands parmi eux, les participants avec famille cherchent des places capables d'offrir l'instruction à commencer par celle de base comme les garderies ou autres systèmes de formations de base qui seraient également capables de garder leurs enfants afin de ces travailleurs puissent vaquer à leurs occupations.

PR5- « Nous avons une garderie que nous aimons bien. Nous savions pas si nous allions aimer la garderie, mais au final, cela a été un point positif pour notre installation. ».

Depuis donc du centre d'instruction de base jusqu'au plus grand, la présence d'infrastructures d'éducation et formation est au cœur des attentes des participants et elle contribue à les fixer en agriculture dans les MRC de l'Outaouais. Et parlant de cette fixation, le cadre de vie dans la localité d'accueil est un autre aspect déterminant dans la rétention des participants.

c-) Le cadre de vie communautaire

Le cadre de vie où se déroule le quotidien des immigrants fait partie des dimensions socioculturelles abordées et sur laquelle leurs points de vue incarnent son apport manifeste dans leur rétention en agriculture dans l'Outaouais. Dans ce cadre de vie, la

présence de proches, parents, membres de la communauté d'origine ou des amis des immigrants, tout comme les marques d'intérêt des collectivités qui les accueillent ne manquent pas de contribuer à faire des municipalités en région dans l'Outaouais des zones qui retiendront ces nouveaux arrivants. Une des particularités est que les participants ont surtout évoqué la présence d'amis proches qui les a incités à venir. Puis leur proximité avec ces amis va atténuer, voire annihiler leurs dépaysement et isolation, les convainquant de rester. Cela est illustré par les propos de ce participant :

PR1- « ... l'ami chez qui j'ai été en premier, et lui il est là depuis 40 ans, il a fait un commerce, en plus, il s'est impliqué dans beaucoup de choses. Donc, il y a déjà ça. ».

La présence d'un ami met plus à l'aise l'immigrant nouvellement arrivé, et dans son processus d'établissement, l'influence de sa relation d'amitié joue sur le choix de sa zone de résidence, voire la privilégie. Dans cette zone, l'influence de l'amabilité de la population accueillante reste déterminante aussi. Il s'agit là d'un élément d'image et en même temps une vitrine de la municipalité en région. En effet, les comportements vécus ou observés par les immigrants font naître en eux, de prime abord des sentiments qui pèsent sur leurs décisions de rester. Dans ces premières impressions de la vie en communauté dans la zone, les participants ont évoqué le fait que la gentillesse de la population était un élément fort appréciable. Les participants ne tarissaient pas d'éloges vis-à-vis de la population locale. L'un d'entre eux le résume bien en cette phrase :

PR6- « Les gens sont gentils. ».

La gentillesse des populations locales a un effet bénéfique sur ces immigrants puisqu'il

les a poussés à considérer ces places comme étant propices à leur établissement. Cette gentillesse des populations permet aussi aux immigrants d'établir plus sereinement des relations avec elles. Des relations de voisinage aux relations plus étendues dans la communauté, la qualité de ces relations tissées a eu des retombées positives entre autres en augmentant le sentiment de bien-être. Ces relations sont très tôt mises dans la balance pour opérer des comparaisons et faire le choix de la zone d'installation, notamment celle qui en termes d'espace de vie favorisant un épanouissement est la meilleure et correspond à ses préférences et où il faut bien sûr rester.

PR2- « On a vraiment une bonne relation. Je ne sais pas si en ville c'est différent, mais je crois que oui. Ici c'est clair que les voisinages sont un peu loin. On est éparpillé, mais on a des bonnes relations, de bonnes entraides. Il y a un bon échange. ».

Dans ces relations générales établies au sein de la communauté, la présence aussi de la communauté d'origine ou d'autres immigrants ne fait pas exemption quant à retenir. Les participants parlent de cette présence comme étant importante et le mixage perceptible dans la localité comme étant révélateur d'un lieu bien disposé à les recevoir.

PR6- « C'est un endroit où 50% de la population est d'ici et y a grandi et 50% sont venus d'ailleurs. Donc ce mélange c'est tellement important pour nous. Et cela a contribué à notre décision de rester ici. ».

Autres relations importantes sont celles avec les élus qui ont un apport notable en matière de rétention. L'implication des élus dans l'accueil des immigrants ou leurs premiers contacts avec eux, quand bien même brefs, marquent ces personnes qui ne sont parfois qu'aux étapes initiales de leur processus d'établissement. Un participant rapporte son

expérience vécue en ces termes :

PR1- « ... puis on a croisé le maire. Il m'a présenté, il dit, tiens, voilà ..., c'est un agriculteur... Il est venu deux semaines ici en vacances, et puis voilà. Puis, on a parlé les 5-10 minutes. On s'était jamais vu. Et avant que je parte, il m'a dit comme ça si un jour vous voulez vous installer ici, vous pouvez toujours venir me voir. ».

Les participants considèrent donc ces contacts comme essentiels et ils présagent de leur implication dans la nouvelle collectivité. À divers niveaux donc de manifestations, le cadre de vie génère également une influence sur les participants pour rester en agriculture en région.

3-) Les facteurs démographiques

Cet aspect a été abordé au cours des échanges avec chaque participant sous l'angle de certaines caractéristiques intrinsèquement liées au domaine de la démographie. Celles retenues dans le cadre de cette recherche sont la composition de la population en ses tranches d'âge, et les mouvements migratoires de celle-ci, notamment les mouvements d'allée et venue dans la municipalité choisie par le participant. En dehors d'elles, la caractéristique de la densité a aussi été soulevée par les participants. Ce faisant donc, les tranches d'âge des populations vivant dans le territoire municipal qui reçoit l'immigrant en agriculture en région se sent montrées comme un point à prendre en considération. La recherche de population d'une certaine tranche d'âge à laquelle s'apparenter le plus est scrutée lors de l'installation. Les participants évoquent en plus de cela l'optique de la densité même de la population sur le territoire d'établissement. Pour eux, un des éléments recherchés en ne restant pas en ville, mais en décidant plutôt de venir en région pour leur

travail agricole, c'est d'avoir une zone moins dense en population, une zone moins peuplée que l'un des participants résume ainsi :

PR5- « Nous avons trouvé d'autres jeunes familles ... Il n'y a pas beaucoup de personnes ici. Et c'est ce que nous voulions et nous l'avons trouvé ici. ».

La densité de la population est un élément généralement connu comme une cause du choix d'installation en région. Cela peut s'avérer incompatible quand des activités génératrices de revenus demandant la présence de consommateurs sont décisives pour la bonne marche des affaires. Une faible densité souhaitée coexistante avec un tel type d'activité s'avèreraient inopérants à certains égards. Toutefois, les participants ont fait remarquer que cette densité relative coexiste bien avec leurs activités et n'entrave pas son développement puisque cela favorise une proximité qui fait mieux connaître les produits. De plus, des activités sur les fermes font venir des personnes extérieures à la municipalité en région. Ils perçoivent tout cela comme devenant par ailleurs un atout économique du fait de pouvoir toucher presque tout le monde. Un participant décrit ainsi cette réalité :

PR2- « ... ma clientèle, c'est beaucoup de jeunes familles dans la quarantaine, entre 40 et 50. ... Et cela fait croître le business. ».

En ce qui concerne les mouvements des populations, ils sont tout autant regardé comme une confirmation du bon choix du lieu d'établissement et donc encourage à rester. En effet l'arrivée de plus en plus de personnes dans la zone laisse pressentir qu'il s'agit d'une zone attractive, fréquentable avec des opportunités et où il ferait bon vivre. À contrario, des départs massifs ou réguliers sembleraient indiquer que la localité se dévitalise. Le mouvement donc des populations est même scruté année après année pour

soutenir le charme gardé par la région et confirmé par ricochet le bon choix de la zone.

PR2- « En tout cas peut-être c'est différent dans les 2 ou 3 dernières années, surtout les 2 dernières années à cause de la pandémie. Mais, il y a beaucoup de gens qui reviennent. ».

Ces facteurs démographiques notés ici, dont certains sont discrets, pourraient faire penser à des éléments dont il serait possible de ne pas faire cas, tant ils sont indépendants et hors de portée des modes de pouvoir de décision tant privé que public. Pourtant, la composition de la population en termes de tranches d'âge, sa densité ainsi que les différents mouvements d'allée et venue de cette dernière pèsent dans la décision de rester pour le participant. Ils se juxtaposent ainsi aux facteurs économiques et socioculturels qui retiennent dans les MRC de l'Outaouais.

4-) Les facteurs géographiques

Aspect extrait du cadre de vie tel qu'il est généralement défini, les facteurs géographiques ici s'intéressent particulièrement à l'environnement naturel, à l'écologie, à l'habitat et à l'emplacement de la localité. Sa discussion avec les participants à cette recherche a aidé à comprendre l'importance de l'accessibilité et la proximité de la zone d'installation voire de son espace naturel sur l'enracinement des participants en région, particulièrement ceux du secteur agricole. Au sujet de la nature, les participants ont évoqué l'importance de l'eau pour l'agriculture. La place qui les retiendra dans l'optique de tenir une ferme doit pouvoir avoir de l'eau ou l'eau doit être accessible pour faire de l'agriculture. L'agriculture en consomme énormément et elle est cruciale, voire indispensable.

PR3- « ...l'eau est super importante, parce que l'eau c'est de l'or. C'est très important dans l'agriculture pour survivre, comprends-tu, donc ça, c'est

vraiment très important. ».

Les participants vérifient donc les possibilités d'accès à l'eau, au moyen d'infrastructures qui en donnent à défaut d'avoir une place où il y a un cours d'eau à proximité. Justement la présence de cours d'eau en rajoute à la beauté du cadre, tout comme le cadre naturel en lui-même offert en région, est regardée au titre des dimensions qui déterminent la rétention chez les participants. La mixité de ce cadre avec l'agriculture qui s'y déroule les a séduits au point de ne pas hésiter à s'y installer pour y vivre depuis.

PR1- « ... c'est très agréable. Il y a de l'espace, c'est vaste. Le relief est vallonné, donc c'est très beau. Vous avez la mixité de parties boisées, de prairies, de terres cultivées. C'est beau, c'est magnifique, c'est pittoresque, c'est agréable. ».

La palette des éléments naturels ne s'arrête pas là. Elle fait le lien avec une forêt et sa biodiversité, ces nombreuses espèces biologiques, importantes pour l'agriculture et son écosystème, en vue d'offrir un cadre considérable pour ces immigrants et les pousse à y aménager pour longtemps.

PR5- « La géographie de l'endroit a pesé dans la décision de nous établir ici. La première fois que nous sommes venus visiter, nous avons fait un mini safari qui nous a vraiment impressionnés. Il y avait une biodiversité et une grande forêt. J'aime vraiment cela. ».

La partie écologique a son rôle aussi dans la rétention des participants. Elle a une place de choix dans le métier agricole que ces participants ont choisi d'embrasser en ce sens qu'elle intègre des aspects sanitaires et le moins de souillures, et pour eux il ne serait pas exagéré de dire qu'elle est exempte de souillure de quelle que nature que ce soit.

PR5- « Ce sont des éléments qui jouent vraiment un rôle important parce que j'ai une terre vierge, prête à accueillir mes plantes, jamais eu de pesticide ici. ».

À cet ensemble naturel, écologique et agricole, s'ajoute un autre : l'habitat et son accessibilité. Tout d'abord au niveau de l'habitat, les participants ont parlé d'une disponibilité qui donnait plus de possibilités de choix et donc qui faisait pencher la balance vers une installation en région. L'inexistence même de lieu d'habitation signifierait l'inexistence même d'une rétention si tant est que ces participants ne puissent pas s'installer. Ainsi, l'accès à un logement était une condition indiscutable, mais surtout pour eux, un fait appréciable lors de leur décision était la variété des habitats disponibles qui leur offrait plus de choix possibles :

PR1- « ... des maisons à vendre, des appartements en vente pendant des mois et des mois, même dans un village, il y en avait toujours 5, 6 à louer ou à vendre. Il y avait toujours des panneaux ... je me rappelle que oui ... mais je crois que ce n'est pas un problème de trouver que ce soit une maison ou plutôt quelque chose d'un peu plus petit. Ça, il y avait à se promener, à se balader quand même, souvent des affiches avant. ».

Aussi, à la suite de la disponibilité de logements, les participants ont parlé de la proximité du logement avec leur lieu de travail, de son accessibilité par eux-mêmes et aussi de la proximité d'avec les infrastructures et services du quotidien. Pour eux, certes, il fallait un logement, mais un logement permettant un mouvement au quotidien, et surtout offrant cette possibilité.

PR2- « Tout est présent. C'était au début qu'il y avait un problème réel de connexion internet. Mais, il y a 3 ou 4 ans, cela s'est quand même

amélioré de façon assez importante. ... par rapport aux infrastructures qui sont aux alentours ... on n'est vraiment pas très loin. Je suis même 15 minutes de tout ou presque. En termes de tout ce qui est de base, tout est là. ».

Cette accessibilité doit tenir aussi compte de la clientèle potentielle qui y arrivera. Les participants ont fait état qu'en ce qui concerne les exploitations, il était primordial de choisir également une place qui donnait plus d'aisance au client, et donc qui favorisait la bonne tenue de leurs affaires.

PR1- « ... c'est de trouver le compromis où ton exploitation va être bien située à un endroit où il y a du passage, à un endroit où il est plus ou moins visible et accessible ... ».

L'eau et divers éléments naturels et écologiques associés à la disponibilité de logement et la proximité des services jouent un rôle à part entière dans le choix d'établissement. Les facteurs géographiques viennent donc s'ajouter à ceux déjà évoqués plus haut, c'est-à-dire, les facteurs économiques, socioculturels et démographiques, pour ensemble déterminer les conditions qui vont retenir l'immigrant attiré dans le secteur agricole en région dans l'Outaouais, et ce, pour une longue durée. Il importe de rappeler que ces différents aspects avaient été évoqués par ces immigrants lorsqu'ils parlaient de l'attraction de ces territoires en région. Ils font ressortir ainsi une certaine continuité dans les critères qui les guident. Mais, il est à noter que tous les immigrants pourtant attirés par différents facteurs, dont ceux à l'étude ici, ne restent pas pour s'y établir. D'autres en repartent. Et parmi ces départs, ceux déjà établis ne sont pas exempts. En effet, bien qu'étant restés, ces participants connaissent des difficultés qui poussent certains au

départ. Il convient, dans cette situation, de comprendre les facteurs ayant motivé ces départs tant effectifs que potentiels.

IV-/ LES FACTEURS DE DÉPART DES IMMIGRANTS EN AGRICULTURE DANS LES MRC DE L'OUTAOUAIS

Comme présenté dans le groupe des immigrants restés pour s'établir dans les MRC de l'Outaouais, nous allons aborder les 4 facteurs et leurs différentes dimensions en ce qui concerne les immigrants attirés en agriculture en région dans l'Outaouais, mais qui en sont repartis. Par l'intermédiaire de ces facteurs et de leurs dimensions, nous allons tenter dans cette partie des entrevues individuelles qui ont eu lieu, de mettre en lumière les motifs qui ont poussé les différents immigrants pourtant attirés par le secteur agricole des MRC de l'Outaouais à prendre par la suite la décision de partir. Il faut noter ici aussi que comme dans le groupe des participants restés, les participants partis lorgnaient ou continuent de lorgner l'acquisition de leur propre exploitation agricole. De plus, les motivations ayant été à la base de l'attraction de ces immigrants vers le secteur agricole, à savoir, les raisons économiques, socioculturelles, démographiques et géographiques, entre autres, reviennent régulièrement dans les évocations tout le long des échanges.

1-) Les facteurs économiques

Dans les considérations d'ordre économique avec le groupe des participants partis, la question de l'importance de l'accès à la terre est revenue dans les discussions. Ce retour avec insistance de ce point montre qu'il est vraiment focal, et cela est concevable à juste titre puisque sans terres pour ces participants, il est impossible de parler du type d'agriculture qu'il pratique.

a-) L'accès difficile à la terre et l'emploi

L'ensemble des participants partis a évoqué l'accès à la terre. S'il est vrai de s'interroger sur l'importance que cela peut représenter pour un participant travailleur agricole, il est loisible de constater que dans la carrière qu'ils entament en agriculture au Canada, ils gardent à l'esprit de lancer une exploitation agricole. Ce faisant, ils scrutent les possibilités d'obtenir une terre, même en parallèle avec leur travail au quotidien, ce qui est généralement admis dans ce secteur d'activité. Cet accès à la terre a été qualifié de difficile, voire impossible dans certaines circonstances par les participants exploitants agricoles. Il arrive qu'après une formation et l'élaboration d'un projet agricole, il soit impossible d'avoir un terrain provisoire, ne serait-ce que même pour tester le projet. L'un des participants évoque sa déconvenue ainsi :

PP4- « ... lorsqu'on était en train de finir, c'était comment est-ce que nous allons avoir une portion de terre ? ... Et puis nous, on arrive, on a demandé même un mètre carré pour juste faire une expérience. On n'a pas pu l'avoir. Ça, ça nous a choqués un peu. ».

L'accessibilité à la terre pourrait s'envisager dans le cas d'une acquisition de celle-ci par le nouvel arrivant. Mais, il faut admettre que pour ces immigrants les sommes à déboursier restent tout de même élevées. Reste alors l'utilisation d'un levier financier pour leur permettre d'aller vers cette acquisition. Sous cet angle aussi, pour le nouvel arrivant, les conditions généralement ne lui rendent pas la tâche facile. L'inaccessibilité à ce niveau se manifeste par le système financier canadien qui n'a pas de formulations permettant à certaines catégories d'immigrants, comme les résidents permanents travailleurs qualifiés, d'avoir accès à des ressources financières du type crédit et autres emprunts bancaires. En fait, pour les obtenir, il leur faut des garanties, un historique de

crédit spécifique à l'Amérique du Nord ... qu'ils n'ont pas, vu qu'ils viennent d'arriver ou sont en pleine intégration pour certains, ou sont encore en train de refaire progressivement leur vie pour d'autres.

PP3- « ... l'accès à la terre est extrêmement difficile parce que l'accès à la terre ce sont des crédits. Personne ne va acheter la terre cash. Donc ces crédits-là, il faut avoir quelque chose qui va faire le back-up pour que la banque puisse prendre la décision de te donner... Et beaucoup de ceux qui veulent avoir accès à la terre n'ont pas forcément des résidences ou d'autres choses sur lesquelles soutenir le dossier du crédit pour qu'on leur accorde la terre. Donc l'accès à la terre, c'est un frein sérieux. ».

Il arrive aussi que certains aient pu épargner et donc décident de saisir des opportunités d'acquisition souvent offertes par les pouvoirs publics ou des possibilités de maillage. Le maillage a été souvent privilégié par quelques participants vu qu'il était encadré et faisait intervenir des organismes du système agricole des MRC comme l'ARTERRE qui est un service mettant en relation des propriétaires, vendeurs de leurs fermes et des candidats à la reprise de ces dernières. Il y a aussi l'union des producteurs agricoles (UPA), la Financière Agricole... C'est une sorte de mise en relation entre un nouvel acquéreur dans le secteur agricole et un agriculteur cédant pour des raisons de départ à la retraite ou autres. Là aussi, grande est leur surprise de voir comment la spéculation et l'absence d'appui portent un coup d'arrêt à leur projet.

PP5- « ... moi, je pensais à l'époque, surtout en fait j'avais un peu de sous de côté, et je me disais ça va être facile d'acheter une terre. ... Et à un moment donné, on me dit il faut que tu fasses au maillage. Or, je me suis inscrit, et évidemment, je n'ai pas eu d'appel ».

Pour les participants souhaitant faire une exploitation donc, l'inaccessibilité à la terre que ce soit provisoirement, ou même définitivement avec ou sans apport financier les freine dans leur projet. Pour ceux qui sont à la recherche d'un emploi, c'est cette offre qui sera déterminante. En effet, l'obtention de l'emploi qui les a attirés en région favorise leur installation. Mais, quand ils perdent cet emploi quelque temps après, vu que le secteur n'en offre pas beaucoup, ils se trouvent dans l'obligation de partir surtout qu'ils ne peuvent pas non plus le substituer avec une exploitation leur appartenant.

PP2- « Si l'entreprise agricole pouvait se substituer à mon emploi, j'aurais quand même continué à rester dans ce projet agricole... Mais c'était pas le cas. ».

L'emploi et l'accès à la terre s'avèrent indéniables pour les participants qui sont partis. Pour eux, en l'absence d'emploi et de terres, il est difficile qu'ils se projettent en termes d'établissement dans ces municipalités en région dans l'Outaouais. Ce qui les pousse inévitablement à ne plus prendre en considérer la zone comme territoire pouvant les accueillir.

b-) La rémunération, les incitatifs financiers, les conditions de travail et autres opportunités

Le revenu gagné dans le travail agricole a été un autre point sur la liste des facteurs économiques qui ont pesé dans le départ des participants. En termes de rémunération pour les participants qui ont lancé une exploitation agricole, il était manifeste que ne pas gagner des ressources suffisantes pour eux-mêmes et faire vivre toute leur famille a influencé leur décision. Les investissements restent coûteux pour eux et les revenus que les participants tiraient de leur exploitation étaient faibles, surtout qu'ils étaient au stade

de lancement. Aussi étant sur des espaces en location, et donc temporaires, et de surcroît de petite taille qui ne permettent pas d'avoir des quantités importantes, les revenus étaient instables et vraiment faibles.

PP2- « ... à un moment donné, ça commencé à coûter cher, et puis le retour sur investissement était difficile à trouver. ».

La rémunération aussi pour les employés pousse ceux-ci à questionner leur présence dans ce secteur en région. Le taux horaire offert pour rémunérer un employé agricole est faible et pas compétitif en comparaison à d'autres secteurs. Des offres à moins de 13\$, contrairement à une moyenne autour de 15\$, étaient souvent ce que devraient accepter certains d'entre eux, tout en gardant en mémoire que l'emploi n'était souvent pas permanent et souvent le travail ne se faisait pas sur la journée entière, soit moins de 8 heures de travail.

PP1- « Sur le salaire, je dois être honnête. En fait moi j'avais besoin de cet emploi-là, et donc je ne maîtrisais pas certains aspects. C'est au fur et à mesure que je me suis rendu compte que travailler comme conseiller dans cette entreprise en région, il n'y avait pas vraiment un salaire alléchant là-dedans. Mais pour tout dire, sincèrement, le salaire qu'on donne ne peut pas vraiment faire vivre quelqu'un qui a une famille. C'était un peu difficile. ».

La rémunération était donc un facteur économique important qui a joué sur la résolution de quitter le secteur agricole tant pour les exploitants que pour les employés. Pour ces participants cette décision aurait pu être différente à condition de trouver une alternative comme un autre emploi capable de supporter les charges financières au quotidien de l'immigrant, et de ses proches. Mais, les offres d'emploi en région pouvant répondre à

leurs besoins n'étaient pas courantes. Il fallait souvent avoir un autre emploi, voire prendre un statut de travailleur autonome dans un autre secteur d'activité, hors de la région, à Gatineau, principale ville dans l'Outaouais, pour venir même soutenir le travail dans l'agriculture. Et cela était difficilement tenable pour eux.

PP4- « ... on vivait de notre travail quotidien... On était entre les 2. On se débrouillait. Il n'y a pas de salaire que tu peux te définir. Rien, parce que c'est toi qui décaisses plutôt que l'entreprise qui ne peut te payer. Donc ce sont plutôt les fonds qui sortaient de nos poches pour atteindre nos objectifs. ... C'est pas évident parce qu'étant travailleur autonome, le salaire, il est en dents de scie. Donc c'est pas évident ... ».

Pour les exploitants et les salariés immigrants venus s'installer en agriculture en région, la marge de manœuvre pour rester était quasi inexistante. Une autre bouée de sauvetage pour leur projet d'installation dans le secteur agricole aurait été un accès à des incitatifs financiers ou autres subventions. Là aussi, les conditions ne leur permettaient pas d'y avoir accès. Le critère d'âge ne permet pas à ces participants d'être éligibles. En effet, pour avoir accès à presque toutes ces subventions, il faut être âgé de moins de 40 ans. Or ces immigrants arrivent généralement, au Canada ou même en agriculture, après la quarantaine. Ils ne peuvent donc pas demander et avoir accès à ces subventions qui auraient pu les aider à tenir et à continuer de rester là. Un participant évoque cet état de fait ainsi :

PP3- « ... la politique au départ a ... posé 40 ans sans tenir compte du fait que celui qui est immigrant il va très souvent avoir 40 ans quand il demande. ».

En plus de ces éléments précédents, il faut ajouter la pénibilité du travail agricole. Les

participants ont expliqué que les conditions du travail agricole sont difficiles, voire très rudes. Il faut travailler à des heures indues, très tôt le matin, pour l'exploitation en lui-même, et souvent tard le soir pour préparer les commandes et faire des livraisons, et cela dans le climat spécifique du Canada. Le travail reste très physique et quand les moyens financiers et matériels n'y sont pas, plusieurs opérations demeurent manuelles.

PP3- « Il y a l'agriculture hardcore qui est ce que nous allons faire, ce qui pousse à la fin à la terre ... Celui-là, il est difficile. C'est dans des conditions rudes, difficiles ... le challenge aujourd'hui, c'est qu'il y a beaucoup d'opérations qui sont faites manuellement et qui ne devraient pas être faites manuellement s'il y avait des moyens. Donc les activités en agriculture, elles sont difficiles. La pénibilité, l'une des raisons principales qui rend la tâche très difficile dans le secteur agricole. ».

Pour ces immigrants en agriculture en région donc, aux difficultés liées à l'emploi et même à l'obtention d'un autre emploi, à l'accès à la terre, à la faiblesse des revenus gagnés dans le secteur, l'inaccessibilité aux subventions, cumulées à la pénibilité du travail agricole en lui-même, il fallait bien admettre l'abandon de ce désir d'installation. Et cet abandon n'était pas dû qu'à ces facteurs économiques qui étaient déjà complexes à leur niveau. Les facteurs socioculturels, démographiques et géographiques venaient aussi alourdir ce contexte qui incommodait ces immigrants, contribuant au final à les faire partir des MRC de l'Outaouais. Le départ présente ainsi des motifs multifactoriels.

PP3- « ... la disponibilité des caractéristiques du terrain, les caractéristiques physico-chimiques, la disponibilité de l'eau et le coût du terrain et l'accès logistique pour l'évacuation des produits. Ça va déterminer au finish là où je veux m'installer. ».

2-) Les facteurs socioculturels

À ce niveau aussi, les participants ont fait référence aux besoins personnels et familiaux, à la langue et aux infrastructures d'éducation et formation, et au cadre de vie communautaire dans les MRC de l'Outaouais qui ont eu une incidence sur leur départ du secteur agricole.

a-) Les besoins personnels et familiaux

Les besoins personnels des participants et celui de leur famille ont été décrits par les premiers cités comme étant nécessaires pour leur épanouissement. Leur absence place ces immigrants dans une position de départ. Sur un plan personnel, les participants n'ont pas vraiment évoqué des besoins personnels d'ordre socioculturel à proprement parler. L'un d'eux a parlé de son besoin de faire venir son épouse. La satisfaction de ce besoin avec l'arrivée de son épouse va plutôt lui faire sentir le besoin à son niveau de déménager parce qu'il estimait que son épouse n'arrivait pas à s'épanouir.

PP1- « J'ai déménagé en avril 2016 parce que ma femme venait d'arriver et donc nous nous sommes établis à Gatineau depuis cette date. La MRC de Pontiac est une zone rurale. ... je voulais trouver comme une grande ville. ... J'ai pris la décision parce que je voulais avoir une meilleure intégration pour ma femme. Et c'était difficile pour elle là-bas. ».

Cela soulève l'attention à porter sur les besoins qui touchent aux familles de ces immigrants. Ces besoins sont importants pour le bien-être de la famille dans son ensemble. Ils touchent à leurs activités au quotidien comme l'emploi du conjoint ou de la conjointe, qui pousse à prendre la décision de ne pas s'installer en région.

PP6- « Ma femme étant une fonctionnaire travaillant en ville ... donc ne pouvant

pas pour l'instant m'installer en campagne à cause de ma famille ... je me déplace pour l'instant parce que le travail de ma femme n'est pas offert en campagne. ».

Outre les besoins exprimés au niveau familial, il existe aussi le choix même de certains membres de la famille de ne pas résider en région. Cette contrainte emmène le travailleur agricole immigrant à complètement revoir ses plans et ne plus s'établir dans le secteur agricole au sein de la municipalité en région qui l'a attiré.

PP4- « ... aller résider dans le Pontiac, c'était pas évident pour ma famille parce que Mme travaillant ici, elle était beaucoup impliquée dans ses affaires, ma fille aussi. Donc pour elles, c'est vrai, je fais un chemin dans l'agriculture, mais ma femme n'était pas prête à déménager et quitter Gatineau pour le Pontiac. Non. ».

Les besoins familiaux sont donc à prendre en considération dans la décision de ne pas s'installer quand bien même, il s'agirait du choix de métier et de la localité préalablement faits par l'immigrant. En plus, pour ces participants et leurs familles, un autre arbitrage faute d'infrastructures d'éducation et formation pousse à partir.

b-) Les infrastructures d'éducation et formation

Le besoin en infrastructure d'éducation et formation, des garderies à l'enseignement supérieur en passant par l'éducation de base et des formations professionnelles, est tel que l'absence d'infrastructures capables d'en offrir est une porte ouverte au départ. Et cela est valable tant pour le participant lui-même tout comme pour les autres membres de sa famille. À commencer donc par l'offre de garderie et d'école élémentaires pour les enfants, elle s'avère incontournable pour aider ces immigrants parents à vaquer à leurs occupations sans quoi, ils ne le peuvent pas et se trouvent dans l'obligation de ne plus

continuer à rester dans la place où ils sont venus s'établir. Un participant expose cela ainsi :

PP2- « Les services de garderies et l'école ont joué beaucoup dans mon cas. À un moment donné, il fallait que j'aie chercher mon enfant à la garderie. ...il fallait courir ou appeler ma conjointe... Donc c'étaient des contraintes de ce genre. ».

Une autre difficulté ici concerne la présence d'infrastructures comme les universités. S'il n'est pas commun de retrouver ces temples du savoir dans des zones rurales, leur absence ou la possibilité de trouver des solutions alternatives pour certains immigrants ayant leurs enfants universitaires avec eux va agir sur la décision en poussant vers le départ.

PP6- « Mon fils vit avec nous et il va à l'université, et n'y en a pas en campagne. ».

Les infrastructures qui offrent l'apprentissage sont ainsi déterminantes dans les décisions des participants partis. L'absence de celles-ci ne permet pas aux immigrants de fixer leur domicile dans les MRC de l'Outaouais. Aussi, en regardant la nature des relations avec la communauté au sein de ces MRC, il en ressort que cela joue également un rôle en ce qui concerne le départ de ces participants.

c-) Le cadre de vie communautaire

Les relations engagées avec les communautés qui ont accueilli les participants ont aussi joué un rôle dans le départ de ces ceux-ci. Bien que généralement, les participants partis estiment que cette relation était bonne, ils dénotent tout de même des expériences vécues qui ont joué un rôle dans leur décision de partir. L'un d'eux fait référence à la méfiance des habitants rencontrés lors de ses recherches de terres pour s'installer et démarrer son

exploitation :

PP6- « ... ils n'ont pas confiance pour donner leur terre. Donc on a eu ce problème au début et ce n'était pas donné... Vous êtes immigrant et ils ne vous connaissent pas. Bon, ils se méfient. Donc, du coup, l'approche n'est pas facile. J'ai essuyé plusieurs refus dans certaines localités. ».

La méfiance des populations ferme la porte à l'établissement des immigrants venus s'installer. Une telle relation contribue à faire partir les immigrants quand bien même leur choix aurait été la municipalité où ils ont eu ce type de contact. En plus de cela, au sein de la communauté d'accueil, un autre aspect contribuant au départ est le manque d'implication des élus. Certains participants ont noté le fait que malgré leur présence dans ces municipalités qui ne sont pas de très grandes tailles, ils n'ont pas eu de contacts avec les élus.

PP5- « Je n'ai jamais vu personne de la municipalité. Je n'ai jamais eu aucun contact avec personne de la municipalité. ».

Cette absence de contact qui aurait pu souhaiter la bienvenue ou même encourager à jouer également un rôle dans la décision de départ. Divers motifs socioculturels ont favorisé le départ d'immigrants du secteur agricole en région dans l'Outaouais, bien que ceux-ci y avaient été attirés. Le cadre de vie communautaire vient donc compléter les aspects tels que les besoins familiaux, les infrastructures d'éducation et formation qui, au niveau socioculturel, vont être déterminants dans la décision des immigrants dans le secteur agricole de partir des MRC de l'Outaouais. Les facteurs socioculturels s'avèrent donc importants autant que le sont les facteurs économiques dans les motifs qui ont poussé au départ des immigrants en agriculture en région. En plus de ceux-là, les

participants ont soulevé les facteurs démographiques et géographiques.

3-) Les facteurs démographiques

Parlant des facteurs démographiques, les participants partis ont plus fait mention des tranches d'âge, de la densité des populations des MRC, et des mouvements de celles-ci. En outre, ils les ont évoqués sur un fond économique pouvant répondre à cette nécessité. La présence de caractéristiques d'âges de la population a donc été regardée de près par les participants avant de décider de ne plus rester dans la zone sélectionnée. Les tranches d'âge qui composent la population, la jeunesse ou la vieillesse de la population joue un rôle pour le potentiel qu'il représente pour les perspectives de ces participants, c'est-à-dire, la possibilité de profiter, peu après leur période d'installation, des remplacements des agriculteurs partants par le biais du système de relève agricole.

PP1- « Dans la prise en compte de la zone d'installation, oui, la jeunesse ou la vieillesse joue un rôle parce que c'est en regardant les possibilités et opportunités. Il peut y avoir des producteurs qui vont aller à la retraite donc des possibilités de relève. Et cela fait partie des objectifs aussi qui poussent au choix. ».

L'absence d'une mise en perspective donc par rapport à ce qu'ils perçoivent de l'âge de cette population contribue à annuler le projet d'installation et à partir vers d'autres zones. Cette mise en perspective de la population se trouvant dans les MRC de l'Outaouais touche donc à la fois la densité et l'arrivée de nouvelles personnes dans les MRC. Pour les participants, voir une zone relativement peuplée et de nouvelles personnes qui arrivent dans ces zones est de bon augure. Et toute cette combinaison de densité et de nouvelles arrivées dans les MRC s'entrevoit par rapport à la main-d'œuvre et la clientèle qu'elle

peut représenter.

PP3- « Il faut qu'il y ait des gens qui vont venir travailler. ... ces considérations-là sont importantes... ».

Au niveau de la densité en lien avec la main-d'œuvre en particulier, cette population est regardée par les participants exploitants des fermes du fait de leur besoin en main-d'œuvre, surtout jeune, alors que le secteur fait face à une pénurie.

PP5- « ... je suis à la recherche d'un jeune stagiaire pour me donner un coup de main et d'un employé pour ma ferme, mais s'il y avait plus de gens ici ... ce serait beaucoup plus facile pour moi. ».

Pour ces immigrants donc, ne pas trouver de main-d'œuvre, surtout jeune, capable de travailler en agriculture joue un rôle dans la décision de ne pas rester dans la localité. Dans le même ordre d'idées, l'élément démographique ici revêt une importance en ce sens qu'il est perçu aussi comme clientèle potentielle.

PP3- « ... on fait aussi des produits qui sont vendus, ce qui est produit pour des gens. Cela veut dire qu'on ne peut pas s'installer sans en tenir compte... ».

Les facteurs démographiques donc, relativement aux tranches d'âge des populations vivant dans les MRC, à la densité et aux mouvements d'arrivées de celles-ci dans ces localités, demeurent importants dans la prise de la décision de départ des immigrants en agriculture en région. L'absence donc d'une population dans ces différentes composantes ouvre ainsi la voie au départ.

4-) Les facteurs géographiques

La géographie physique avec ses caractéristiques dans les MRC n'est pas en reste dans la

décision de départ des participants. Des problèmes d'eau à l'accessibilité de leur lieu de travail en passant par le critère écologique, les participants examinent de près ces attributs de la localité qui les a attirés. À ce niveau l'importance de l'eau réapparaît. Pour les participants exploitants, il faut qu'il y ait de l'eau. Et cela est indéniable pour qu'il ait une agriculture. Cette présence de l'eau peut être perceptible à travers un cours d'eau naturel ou la mise en place d'infrastructures d'adduction d'eau capable d'irriguer leurs exploitations. Faute de quoi, ce problème d'eau entraîne le départ de la municipalité qui a accueilli l'immigrant venu s'installer pour son projet agricole. En plus de l'eau, la qualité intrinsèque même du sol qui va accueillir les cultures est regardée. Les participants disent se rassurer sur le fait que la terre possède les caractéristiques qu'il faut pour produire de bons fruits.

PP3- « De toute évidence. Il faut dire que c'est d'abord là la base. ... la première des choses qu'on regarde, c'est d'abord la terre elle-même. Le feeling de la terre ... Les caractéristiques physico-chimiques de la terre elle-même, la disponibilité de l'eau. Ça peut être un cours d'eau, ça peut être des forages. Mais, il faut se rassurer qu'il y ait de l'eau. Sinon c'est out of question ! ».

Les participants évoquent également l'importance que l'écologie représente dans leur décision. Dans le contexte de prise en compte de la dimension écologique au niveau des différents engagements à l'échelle mondiale, ces immigrants en agriculture ne sont pas en reste. L'absence de la prise en considération de la dimension écologique dans l'agriculture suscite un refus d'engagement de leur part.

PP5- « C'est clair et net. Je ne fais pas d'agriculture aux pesticides. Donc je ne mettrai pas mes pieds sur une ferme où on met des pesticides dans la

bouffe parce que je ne veux pas être exposé à ça. ».

Qu'ils soient travailleurs ou exploitants d'une ferme, cet élément écologique a été à la base de la décision de départ prise dans certaines municipalités en région dans l'Outaouais. Il faut ajouter à ces éléments naturels et écologiques, la situation géographique qui entre aussi dans l'attention portée sur une région par les participants. Il n'est point besoin de rappeler l'importance que le logement joue dans une installation et donc à contrario du manque de logement provoquant un départ d'une localité. Cela s'est vérifié avec les participants qui sont partis. L'absence de logements n'a pas permis l'établissement tant espéré par ceux qui sont pourtant arrivés pour s'installer ou tentaient d'adapter leur installation dans certaines municipalités dans les MRC de l'Outaouais.

PP1- « Oui, le manque de logements pousse à ne pas s'installer et à aller ailleurs. ».

PP5- « C'est très difficile de faire cela. Tu viens le matin très tôt, tu fais toute une journée d'agriculture. Ce qui veut dire tu travailles la terre, tu tournes la terre. Tu donnes de l'énergie. Et à la toute fin de la journée, vers 5 ou 6 heures de l'après-midi, je dois reprendre mon auto et à retourner... Je suis fatigué. Je m'expose sur la route. Si j'ai le choix, certainement c'est pas ça que je fais. Et ce n'est pas parce que je voulais pas avoir une place pour vivre... C'est parce que je n'en trouvais pas... ».

Le manque de logement s'avère donc une question cruciale pour eux. Il faut noter qu'en plus de cette mention de l'importance du logement, la situation et l'accessibilité du lieu d'installation choisi jouent un rôle dans son analyse pour voir s'il est celui qui convient ou il faudra en partir. En effet, les participants ont notamment parlé du fait que le lieu choisi devrait pouvoir être accessible. Il s'agit d'une accessibilité par rapport à leur

emploi ou par rapport à la ferme qu'ils exploitent ou même les 2. En première ligne apparaît pour eux la nécessité pour un travailleur agricole de ne pas être éloigné de la ferme où il travaille, voire d'y vivre.

PP6- « Je cherchais un endroit qui pouvait être le plus proche de chez moi. C'est pas évident de travailler en vivant en ville et ayant sa ferme en campagne. N'importe quelle famille aimerait vivre sur place sur sa ferme. ».

Il y a aussi l'accessibilité renvoyant à l'éloignement géographique entre le lieu de travail et la ferme pour ceux qui gardent toujours en parallèle un autre emploi pour arriver à conduire leur projet agricole.

PP2- « ... plus de 30 min aller et pareil pour le retour. ... si on travaille à l'extérieur, la distance ... était un enjeu. ».

Le manque d'infrastructure contribue à son niveau aussi à cette décision de départ. Avoir accès aux services de base tels les hôpitaux, les transports, les magasins d'épicerie, les stations-service ... à proximité était tout aussi scruté par les participants. Ces services, utiles pour eux, représentaient des aspects importants de leur vie au quotidien et leur absence signifiait l'impossibilité de s'établir sur le long terme, surtout pour d'autres qui l'essayaient avec leur famille.

PP1- « ... il manquait quand même certaines infrastructures là-bas pour cela. ... Mais, autrement ..., obligatoirement j'allais habiter-là... ».

PP6- « J'ai jugé que c'était plus facile pour moi de me déplacer que de leur demander. Donc, j'ai choisi de privilégier leur confort de rester en ville où ils ont tout à portée de main ».

Des facteurs géographiques tels la présence de l'eau pour l'agriculture, la qualité du sol, des éléments en lien avec l'écologie, l'offre de logements et l'accessibilité aux services, sont déterminants pour les immigrants qui viennent travailler en agriculture dans les MRC de l'Outaouais. L'absence de ces aspects au niveau géographique va conduire à la décision de départ de ces immigrants. Il apparaît donc clairement que dans les motifs de départ des immigrants attirés et venus s'installer dans le secteur agricole en région dans l'Outaouais, se juxtaposent les facteurs économiques, socioculturels, démographiques et géographiques. Maintenant, intéressons-nous aux facteurs de départ soulevés par les participants restés.

5-) Une rétention se muant aussi en départ du fait de quelques difficultés

Les participants restés ont parlé de difficultés qu'ils rencontrent et qui poussent certains à envisager sérieusement de quitter le secteur agricole en région dans l'Outaouais. Deux participants étaient à leur dernière carte en scrutant le signal de leur résultat d'exploitation qui devrait être dans le positif sans quoi, ils partiraient en mettant la clé sous le paillason. Ces difficultés d'ordres règlementaire et économique, socioculturel et géographique évoquées sont de véritables obstacles à la continuité de leur présence dans ces territoires en région.

a-) Au niveau règlementaire et économique

Les participants restés ont mis le doigt sur des dispositions règlementaires qui ne tiennent pas compte du fait de la présence des immigrants reçus, les résidents permanents, ou des citoyens issus de l'immigration qui sont dans le secteur agricole. Ils ont également mentionné plusieurs difficultés économiques. Leurs soucis au niveau règlementaire n'étaient pas le fait qu'il y ait une réglementation, mais plutôt le mécanisme

règlementaire. Ainsi, pour le critère d'âge, il crée un sérieux handicap à ces immigrants qui voient s'évaporer toutes possibilités d'avoir un soutien ou un incitatif financier du fait de leur âge. À partir de 40 ans, comme cela a été le cas pour un bon nombre de ces participants, ils n'ont pas eu droit aux incitatifs financiers pour le démarrage agricole, le soutien au travail autonome et bien plus encore. Un participant en fait mention ici en disant :

PR4- « Il y a des critères d'âge. Lorsqu'on a atteint 40 ans, ce qui est le cas avec beaucoup de candidats agriculteurs, et moi, je ne fais pas exception ... on est plus qualifié pour avoir les subventions d'aide au démarrage d'entreprises. ... Il y a ce qu'on appelle, par exemple le STA, qui est le soutien au travail autonome qui vous permet d'avoir, comme un salaire minimal ... On n'y a pas accès nous aux autres parce qu'on a dépassé les 40 ans. ... la porte est fermée d'office. Les subventions qui existent sont cadenassées dans les critères d'âge ou alors dans les critères d'exercice. ».

L'accès à la terre pour une exploitation agricole par ces immigrants également reste un autre défi sur le plan réglementaire qui semble ne pas trouver d'issue tant leurs efforts et démarches n'aboutissent à rien. Comme le mentionne ce participant ci-dessus, les immigrants sont freinés à ce niveau par les conditions d'exercice qui font que pour d'abord avoir accès à une terre, le candidat doit faire la preuve au CPTAQ qu'il est agriculteur avec un projet de ferme viable. L'objectif du CPTAQ est d'éviter toute spéculation sur les terres agricoles entre autres, sauf qu'il pose par ailleurs une barrière aux immigrants en ce sens que ceux-ci sont de nouveaux arrivants et d'autres ne sont pas issus du secteur agricole (voir l'échantillon de cette recherche, 6 sont issus d'autres secteurs).

PR3- « ... quelqu'un ... qui n'avait pas d'expérience supposons en agriculture, il aurait dû prouver à la CPTAQ qu'il a un plan viable pour pouvoir acheter la terre. ... pour un immigrant, oui ça fait une différence. ... Donc ça, c'est une grosse limitation. ».

Toujours au niveau de cette accessibilité, une terre agricole déjà en exploitation est indivisible, et ce malgré sa superficie.

PR1- « ... il y a le fait qu'on vous dit que comme tout ce qui est terrain, comme chaque ferme est indivisible ... ».

Et donc, pour un immigrant, démarrer une exploitation sur une surface moins grande et la voir progresser est quasi impossible puisque la plupart des fermes à racheter ont des tailles tout de même grandes et demandent du coup beaucoup plus de ressources. Il s'ensuit ainsi une combinaison règlementaire et économique. Que ce soit pour une acquisition ou pour un système progressif de relève agricole, l'indivisibilité de la surface en exploitation ciblée, combinée à son coût déjà onéreux, qui plus se retrouve dans une période spéculative, devient pour ces immigrants déjà installés un obstacle quasi insurmontable qui les pousse à abandonner et à ne plus poursuivre le développement de son projet agricole.

PR2- « ... un immigrant qui va venir ici pour acheter aujourd'hui une entreprise, une exploitation agricole, c'est quand même pas donné. On parle plus ou moins d'environ un million de dollars. C'est là. ».

Dans le volet économique aussi, les participants restés ont mentionné la faiblesse des revenus agricoles et un secteur financier peu présent. Ils ont fait état de cette faiblesse des revenus du secteur agricole en comparaison à d'autres secteurs aussi physiques que lui. Il

est arrivé à certains même de ne dégager aucun revenu souvent pendant plusieurs années.

PR2- « Le salaire est toujours minime... Entre salaires dans un milieu agricole et un salaire, même en construction, vu qu'il n'y a même pas beaucoup de différences réellement, sur le côté physique du travail ... Je trouve même dans certains cas que le domaine agricole est beaucoup plus exigeant que les autres domaines qui sont le plus proches et qui sont vraiment beaucoup mieux payés. ».

PR5- « Pendant nos 7 années d'exploitation, la ferme n'a pas généré de revenu, mais nous a plus coûté en termes d'investissements. ».

À défaut de pouvoir augmenter les revenus, ces participants préfèrent se passer de certains services importants pour leurs exploitations parce qu'ils n'ont pas les moyens de se les offrir. Leur exploitation ne connaît donc pas la croissance attendue et cela les démoralise davantage.

PR1- « J'en ai quelques-uns qui m'ont déjà dit : ah, c'est dommage qu'on ne sait pas se payer quelqu'un comme toi, comme contremaître ou même comme consultant quelques jours par semaine, parce que, mais c'est vrai que c'est efficace, on pourra faire des améliorations, etc. Mais comment arriver vraiment à dégager un salaire suffisant ? ».

L'autre alternative qui pourrait s'offrir à eux consiste à lever des capitaux auprès des institutions. Mais là encore, à la fois les conditions difficiles d'accès pour les immigrants déjà évoqués par les participants partis et même les montants alloués par les institutions financières quand cela est possible sont minimes et n'arrivent pas à les soulager.

PR4- « ... l'aspect capital fait défaut. Tout ce qu'on a, c'est des moyens pour survivre le temps de décrocher un emploi à gauche ou à droite. Mais ce

n'est pas un capital nécessaire pour se lancer directement en entrepreneuriat et surtout en entrepreneuriat agricole qui demande des moyens. Les caisses Desjardins qui viennent donner une marge de crédit aux entreprises sur base aussi encore du pédigrée de celui qui exploite. ... Et c'est une marge de crédit qui est limitée à quinze mille dollars. On ne pas aller au-delà. Mais quinze mille dollars, c'est quelque chose pour démarrer. Mais ce n'est pas assez ... Quand on parle d'agriculture, c'est des capitaux conséquents qu'il faut quand même mettre sur la table. ».

Dans les alternatives qui pourraient s'offrir, les participants restés parlent aussi des difficultés au niveau de l'accompagnement. L'accompagnement financier pour les investissements par exemple exige un préfinancement de leur part alors que pour ces immigrants, les coûts des investissements sont élevés. Pour ce qui concerne la relève, les attentes financières des fermiers qui quittent ne coïncident très souvent pas avec les capacités des immigrants candidats et surtout dans un contexte de spéculation sur l'immobilier. Les services d'accompagnement tout comme ces participants se trouvent donc tous bloqués par ces circonstances.

PR4- « Le maillage existe. Il y a l'ARTERRE qui fait cet accompagnement-là.

C'est intéressant pour ceux qui ont les moyens de le faire, je veux dire. ... le fermier qui termine là, lui, il est plutôt intéressé par quelqu'un qui va racheter l'infrastructure avec le matériel. ... Mais les moyens pour rentrer dans un système de maillage et d'accompagnement sont toujours limités. ... J'ai été très bon dans ce système-là, jusqu'à Maniwaki ... La difficulté qui se trouve là-dessus aussi pour nous autres, c'est toujours la même chose. ».

La faiblesse des revenus pousse très souvent aussi ces travailleurs à cumuler d'autres métiers d'autres secteurs pour arriver ce qui est d'autant plus difficile à supporter en

termes d'organisation de leur vie familiale, de leurs activités champêtres, physiquement, etc.

PR4- « Ça devient très prenant en termes d'énergie, c'est très prenant en termes d'organisation familiale. ».

De plus, l'emploi agricole en lui-même n'est pas de tout repos et il est très exigeant. Il se fait en milieu rural, donc éloigné de plusieurs services et demandant donc en plus des efforts physiques, d'être polyvalent et capable d'assurer seul plusieurs tâches qui elles-mêmes requièrent différentes qualifications.

PR2- « Il faut savoir premièrement que c'est vraiment une petite entreprise de 2 à 4 employés maximum. Même des fois, ça tombe à 1 ou 2. Mine de rien dans le domaine agricole, c'est compliqué. On doit tout savoir. Il y a beaucoup de paperasse, de besoins de connexion internet ... qu'on doit faire nous-même en plus du travail agricole. ... même quand on parle de l'administration aujourd'hui, c'est comme on s'arrache les cheveux. ».

Toutes ces difficultés poussent vraiment certains d'entre eux à penser de plus en plus à quitter leur ferme en région dans l'Outaouais, ce qui serait dommage pour tout le potentiel agricole dont regorge ce territoire et les retombées positives potentielles sur lui.

L'un d'entre eux fait cas de ce départ ainsi :

PR6- « Quand je regarde toutes les fermes ..., il n'y a pas un grand monde qui gagne sa vie avec. On a fait un choix que je le fasse à temps plein et cela est difficile. Mais, on n'est pas capable du jeu, car le prix de vente est plus bas que le coût de production. Sur les autres fermes, je vois que leurs revenus ont augmenté avec un travail hors de la ferme. ... si la ferme ne peut pas prendre soin de moi alors j'arrête. ».

Les difficultés d'ordre règlementaire liées à l'âge et à l'accès à la terre, ainsi que celles économiques liées à la faiblesse de revenu, de capitaux, voire l'absence de revenus, défient énormément la volonté des participants rester de continuer. À ces difficultés s'ajoutent celles de natures socioculturelles et géographiques.

b-) Au niveau socioculturel et géographique

La barrière linguistique, le peu d'implication de certaines municipalités, le problème de logement et l'éloignement sont les difficultés dont les participants restés ont parlé. Au niveau de la barrière linguistique, ce sont les participants non-francophones qui sont revenus sur ce point particulier qui ne favorise pas la communication avec l'administration ou la communauté. Pour les aider, les cours de francisation sont offerts, sauf qu'ils restent inadaptés. Ces cours ne tiennent pas compte de la saisonnalité et des exigences au niveau des horaires dans le travail agricole. Pourtant, la langue est un incontournable dans leur vie de chaque jour et surtout dans leurs interactions avec l'administration en charge de l'agriculture. Cela porte un autre coup à leur détermination et les poussent à décourager ceux qui ne sont pas francophones et qui demandent leurs conseils avant de s'engager en agriculture. L'un d'eux en parle en ces termes :

PR5- « ... si un immigrant non-francophone me demande s'il peut s'installer au Québec, je lui répondrai non, choisi une autre province. ... La langue est une barrière. ».

En plus de la langue, dans la communauté d'accueil, il y a souvent un manque d'ouverture qui ne facilite pas l'intégration des immigrants qui arrivent pour lancer leur exploitation. Cela se perçoit dans leurs prospections pour acquérir des terres, des exploitations, et souvent dans le cas des relèves agricoles, qui dans la plupart du temps

échappent aux immigrants qui s'installent.

PR1 : « Maintenant, il y a toujours une partie aussi qui est difficile à savoir. Et chez nous autres, encore une fois, c'est la même chose. ... Il y a aussi le milieu agricole entre eux, où ils se connaissent plus, où il y a plus de contacts, d'affinités ou de renseignements comme ça qui circulent ... évidemment, cette partie-là, vous avez moins accès. »

PR2- « ... c'est sûr que dans la relève, il y a toujours un gros problème parce qu'arriver à une bonne entente, à une bonne connexion, ça prend l'ouverture des deux côtés. ».

Il y a aussi le manque d'implication de certaines municipalités qui est assez remarqué par les participants. Et pourtant cette implication, ne serait-ce que des échanges cordiaux d'accueil, est considérée par les participants comme une véritable source d'encouragement et de motivation. L'un des participants qui a vécu 2 expériences différentes en fait mention :

PR1- « Au niveau des municipalités ... j'ai déjà croisé le maire... ils me connaissent de vue, mais jamais personne, ça, ça m'a étonné aussi, jamais personne ne m'a dit tiens, tu t'installes ici, tu habites où, est-ce que ça se passe comme tu veux, ou est-ce que tu aurais certains besoins d'aide, ou est-ce qu'on pourrait t'aider ? Donc voyez, là, y a pas vraiment eu un accueil. ».

À ces problèmes socioculturels dont ont fait état les participants restés, viennent s'ajouter ceux d'ordre géographique. Dans cet autre cadre, une crise du logement s'est fait de plus en plus sentir avec la crise du COVID-19 et l'arrivée des personnes venant de la ville vers les zones rurales. En outre, l'aménagement de logements sur une ferme, tant pour le

fermier que pour ses employés, fait l'objet d'un encadrement tel que cela conduit à une pénurie de logements quand vient la période de récolte ou quand l'exploitant se lance dans une extension de son activité qui demande de la main-d'œuvre supplémentaire qu'il ne pourra pas loger et qui ne trouvera pas de logement abordable. En outre, se pose, l'épineux problème d'accès aux services de base, aux épiceries et autres infrastructures du quotidien.

PR3- « Une autre limitation ... c'est que dans notre terrain, dans nos terres... on ne peut pas juste construire une maison pour y vivre. ... des habitations ou logements qu'on vend à côté que vous pouvez trouver aussi, ou bien qui sont disponibles ... Il y en a pas. ... c'est très limité ce qu'on peut faire ici... ... pour un fermier aussi, la proximité avec sa ferme reste aussi importante. ... C'est sûr. ».

Cet autre point essentiel pour ces participants, à savoir l'importance de rester sur sa ferme, en lien avec l'éloignement géographique a été dépeint comme une autre difficulté. Pour eux, il est plus qu'important pour un fermier de rester sur sa ferme. Et cet éloignement pousse certains à abandonner leur projet de développement de l'exploitation agricole.

PR4- « ... c'est à une heure et demie, à deux heures de route pour aller voir son exploitation. Ça fait très long ... ».

Des difficultés rencontrées dans le cadre de leurs activités agricoles, notamment la langue, l'ouverture des communautés qui accueillent et l'implication des élus sur le plan socioculturel, et la pénurie du logement qui s'est installée ajoutée à l'éloignement des services et de certaines exploitations agricoles sur le plan géographique, sont des sources

de démotivation. Combinées à celles liées à la réglementation et à l'économique, elles poussent les participants restés à quitter l'agriculture en Outaouais. Pourtant, les participants ne se relâchent pas et fournissent souvent beaucoup d'efforts pour aller vers leurs objectifs. Il serait possible de se demander ce qu'ils espèrent tant les difficultés qu'ils ont exprimées semblent les exclure d'office à certains niveaux. Ils témoignent, là encore, sur le fait qu'ils n'y sont pas pour une question purement économique, qu'il y a bien au-delà de l'économique qui les anime dans l'atteinte de leurs objectifs.

Il aurait été possible de s'arrêter à ce niveau de la recherche qui met nettement en exergue l'influence des facteurs explorés jusqu'ici relativement à l'attraction, à la rétention et au départ, si à écouter l'ensemble des participants, d'autres éléments qui ne peuvent être passés sous silence n'émergeaient pas des discussions.

V-/ L'ÉMERGENCE DE SOLUTIONS FACE AUX DIFFICULTÉS

Les thématiques discutées avec les participants à cette recherche bien que nous ayant renseignées sur les facteurs de leur rétention ou départ après que les MRC de l'Outaouais les aient attirés, nous ouvrent également la voie qui dessine tout de même des pistes de solutions qu'il convient de présenter ici tant ces remèdes restent influents dans leur décision au quotidien. En effet, les participants partis du fait de certains facteurs qui étaient souvent des difficultés, avec ceux qui sont restés, formulent eux-mêmes quasi unanimement des solutions pour plus de rétention dans les MRC de l'Outaouais. Ainsi, des voies pour trouver des solutions ont été suggérées. Elles se recoupent et touchent précisément les difficultés soulevées de part et d'autre. Il faut garder à l'esprit que certains des facteurs ayant contribué au départ de ceux qui sont partis s'apparentent à des difficultés. Les solutions formulées touchent généralement l'adaptation de

règlementation, la révision de l'accompagnement autour du secteur, et la création et la promotion d'incubateurs en région pour les exploitants agricoles.

1-) Adaptation de la réglementation

Face aux problèmes soulignés sur la réglementation, qui sont de plusieurs ordres, un des participants résume la situation qu'ils vivent en tant qu'immigrants en agriculture ainsi :

PP3- « Il faut dire que les politiques d'insertion dans le secteur agricole, les politiques qui existent aujourd'hui pour l'insertion et le développement de la relève dans le secteur agricole n'ont pas été faites en pensant aux immigrants, et à ceux qui ne sont pas des descendants des anciennes familles agricoles. ».

De ce résumé, il est possible de comprendre leurs formulations de solutions relatives à la réglementation qui visent une adaptation qui tienne compte de ces nouveaux arrivants. Ainsi, les solutions préconisées touchent aux limitations qui concernent l'âge et différents aspects, notamment l'accessibilité à la terre, qui elle-même renvoie à la révision de plusieurs limitations, pour une mise en œuvre du projet d'exploitant agricole qu'ont ces immigrants. Pour ce qui concerne l'âge, les participants ont demandé la révision de l'âge en proposant le relèvement du plafond de sorte à l'adapter aux éléments qui caractérisent les immigrants qui vont en agriculture.

PP4- « ... par rapport à nous qui avons un âge plus avancé, au-delà de 40 et plus. ... Revoir le niveau de l'âge ... afin que nous qui venons âgés et qui voulons y entrer par amour pour cette activité puissions le faire. ».

La révision de la limite d'âge aura elle-même une incidence directe sur l'accès aux subventions en ce sens qu'elles sont quasiment toutes soumises à la limite des 40 ans

d'âge. En plus de cette révision de la réglementation sur l'âge, une autre révision vise les superficies indivisibles des terres agricoles. Les participants souhaitent que le législateur puisse permettre que les terres soient morcelées afin de faciliter l'acquisition des terres pour l'exploitation agricole. Un participant en parle et pense que cela attirera même les jeunes :

PR1- « ... y a un chapitre peut-être un peu aussi sur l'accès au terrain. ... c'est d'un seul tenant. ... Tu peux pas le diviser. ... mais voilà j'ai un jeune qui voudrait avoir une parcelle de 5 hectares, moi je peux lui vendre rien qu'un morceau parce que j'ai plus besoin de tout, ou bien je veux l'encourager. ».

Une autre réglementation à regarder en plus est celle des conditions de constructions sur une ferme. Les restrictions au niveau de la construction ou des réaménagements sont telles qu'elles accroissent les difficultés des immigrants en agriculture.

PR3- « ... on peut acheter la terre, mais on ne peut pas construire si on est des producteurs agricoles. ... Mais on fait face à beaucoup de restrictions quand ça vient à pouvoir habiter dans la ferme. ... il faut modifier le système qui est en place. ».

En plus donc de regarder celles déjà citées ci-dessus, une autre règle à reviser concerne à la fois les conditions générales pour rentrer dans le métier et lancer son exploitation. En ce qui concerne cet aspect, la soumission du projet, avant toute possibilité même d'accès à la terre pour certains immigrants, relève de l'impossible dans le cas où ils ont des domaines d'expertise qui n'existent pas au Canada. Ce qui fait que leur projet risque de ne jamais voir le jour. Un participant parle de son expérience vécue ainsi :

PP6- « ... lorsqu'on dit à quelqu'un d'avoir une expérience canadienne, souvent c'est pas évident dans un domaine qui n'est pas canadien tel que la production de produits et légumes tropicaux. Ce n'est pas un domaine canadien et c'est un peu difficile de demander aux gens d'avoir une expérience dedans avant de produire ici. Cela a été un blocage pour moi, mais c'est à force de détermination pour démontrer que je peux produire. Il faut permettre aux gens de faire ce qu'ils savent faire et ne pas les bloquer avec l'expérience canadienne parce que le Canada n'a pas l'expérience dans tout. Il faut pouvoir accompagner ceux qui viennent avec leur expérience. Leur permettre ne serait-ce que d'essayer. Si je n'avais pas insisté peut-être que j'attendais toujours cette expérience canadienne qui n'allait jamais venir parce qu'ils n'ont pas de spécialistes dans la production de légumes tropicaux ici. ».

Ces différents aspects de la réglementation se dressent comme de véritables obstacles pour les participants. Ils souhaitent donc une révision en les adaptant aux immigrants avec des possibilités d'accompagnement.

2-) Accompagnement et promotion d'incubateur agricole en région

Les solutions préconisées par les participants ne visent pas selon eux à un laisser faire, mais de les accompagner. L'un d'eux en donne un aperçu général en ces termes :

PR5- « ... les mesures bien que protectrices doivent aider les immigrants en particulier à intégrer le milieu agricole. ».

Les accompagnements sollicités concernent plusieurs aspects. Un accompagnement pour l'accès à la terre aux immigrants qui n'ont pas les ressources suffisantes pour le faire surtout dans ces temps de hausse au niveau des biens immobiliers. Les participants ont proposé un programme social d'accès aux terres à l'image des programmes de logements

sociaux.

PP5- « Si le gouvernement veut que les gens fassent de l'agriculture, le gouvernement doit mettre la terre disponible pour des gens qui n'en ont pas. Et je dis bien pour ceux qui n'en ont pas, et pas ceux qui en ont. Un peu comme on fait dans les HLM. Quand on veut faire des logements sociaux, on crée des HLM et on permet à des gens qui n'en ont pas de venir de s'installer, puis d'en devenir propriétaires après un certain temps. On devrait faire la même chose en matière de terres agricoles... ».

Ils souhaitent également que les différents paliers de gouvernement s'impliquent en accompagnant l'amélioration de l'offre de logements en région, car c'est un autre handicap qui fait qu'il n'est même plus permis de parler d'établissement s'il n'y a pas de logements.

PP5- « ... la municipalité et le gouvernement auraient pu aider à mettre des logements disponibles pour les gens qui viennent... ».

À cette implication dans l'offre de logement, s'ajoute un accompagnement mieux adapté au niveau de la francisation. Les participants non-francophones veulent apprendre le français, mais ils trouvent que l'accompagnement prévu n'est pas du tout adapté aux conditions de travail en agriculture. Il faut donc un accompagnement vers la francisation calibrée sur les exigences des horaires de travail en agriculture.

PR5- « Il y a eu aussi le programme agri-francisation. Il était plus intéressant et l'enseignant venait sur la ferme avec une orientation vraiment vers les éléments de la ferme. Sauf que c'était en été, notre période la plus chargée, et il y avait aussi des devoirs à faire à la maison. Cela aurait été mieux si c'était en hiver. ».

Au niveau de la communauté d'accueil en région aussi, les participants ont demandé que les populations dans les régions soient mieux informées et outillées.

PR6- « Et je pense qu'il faut des gens dans les communautés qui puissent accueillir les immigrants en agriculture, pas nécessairement dans une entreprise, mais au sein de la communauté elle-même ... Je pense que si l'on veut plus d'immigrants en agriculture, il faut organiser ces communautés pour qu'elles soient plus accueillantes. ... je pense que les gens le peuvent, il faut juste les organiser. ».

En outre, il a été mentionné d'une personne capable de les aider à naviguer à travers le processus agricole qui n'est pas si évident pour un immigrant qui veut s'y installer afin d'être un bon accompagnateur pour ces nouveaux arrivants.

PR6- « Si Québec, l'Outaouais ou les MRC veulent faire quelque chose pour attirer plus d'immigrants dans le secteur agricole, c'est d'avoir un navigateur capable de faire un accompagnement. Celui-ci peut mettre en contact, orienter vers les ministères et les différents programmes de gouvernement ... ».

Enfin, une des solutions concerne la mise en œuvre d'incubateur agricole dans les MRC. Au regard des difficultés d'accès à la terre, de moyens financiers insuffisants, des investissements onéreux ou même d'accès aux capitaux, ou encore pour tester la viabilité des projets agricoles soumis par les immigrants, les incubateurs pourront aider à affiner et préparer ces immigrants, ce qui serait aussi une preuve pour l'écosystème agricole, de sorte à leur permettre d'acquérir leur propriété et lancer une exploitation agricole.

PR2- « ... ce qu'on appelle un incubateur... qui a donné vraiment l'occasion et l'opportunité à plusieurs producteurs aujourd'hui qui ont leurs propres

terres. ... ils ont exploité à L'Ange-Gardien pendant six ou sept ans. Cela leur a permis d'avoir un bon dossier de crédit, de bonnes données financières et de production. Et quand ils ont montré cela, à ce moment-là, ils ont montré l'intérêt et la Fiera, qui vise à donner l'accès à la terre, les a accompagnés pour acheter... Peut-être, c'est un rêve, et tu te fais 1 an ou 2 ans et finalement, tu te dis c'est vraiment pas pour moi. Et à ce moment-là, ça t'a pas coûté énormément d'investissement. Tu as fait tes essais et ça amener à être un grand projet ou tu as fait 2 ou 3 ou 4 ans, et tu dis non, je vais faire autre chose. ».

Des adaptations des politiques aux accompagnements et à la promotion d'incubateur dans le secteur agricole en région dans l'Outaouais, pour ces immigrants en agriculture au sein des MRC, ces propositions de solutions pourront aider non seulement à retenir ceux qui y viennent, mais à en attirer davantage pour venir accroître le nombre de ceux qui restent. Et pour ces immigrants qui ont le désir de s'établir en agriculture en région, d'autres points considérables émergent par ailleurs.

VI-/ DISCUSSION

Dans cette section, nous allons passer en revue nos résultats observés au regard de la littérature scientifique sur le sujet. À ce niveau de l'analyse des résultats par rapport à la littérature scientifique, le passage en revue n'omettra pas de porter une attention sur les connaissances nouvelles mises en évidence dans cette étude. Nous parlerons par la suite des limites de cette recherche et des voies à explorer que peuvent emprunter de futures recherches sur la problématique abordée tout au long de cette étude.

1-) Facteurs d'attraction, de rétention et de départ

Les études relatives aux questions sur les thématiques d'attraction, rétention, départ des immigrants arrivés en région au Québec, tout comme au Canada ou ailleurs, mettent un

point d'honneur sur les facteurs qui motivent ces mouvements afin de permettre une meilleure compréhension de ces phénomènes et de mieux les prendre en charge dans les décisions qui concernent ces événements. Partant de la distinction entre attraction, rétention et départ, nous progresserons en analysant chacun de ces 3 événements, facteurs après facteurs, en croisant les résultats de cette étude et ceux qui l'ont précédée. Pour mémoire, ces différents facteurs, ont fait l'objet dans notre étude, d'un essai de synthèse à partir des théories des migrations (Brettell et Hollifield, 2022; De Haas, 2010; Massey et al., 1993; Piguet, 2013) et des différentes études sur l'attraction et la rétention en région (Advanis Jolicoeur, 2016; Esses et Carter, 2019; Fang et al., 2018; Nedomysl, 2010; St-Amour et Ledent, 2010; Zhu et Batisse, 2014) dont particulièrement celles de Vatz-Laaroussi et al. (2011), et Myriam Simard (2011) longtemps axées sur les territoires en région au Québec.

a-) Distinction entre attraction, rétention et départ.

Sur le sujet de la régionalisation des immigrants, les résultats de cette étude dans la distinction des 3 faits que sont l'attraction, la rétention et le départ, rejoint des distinctions précédentes. À commencer par la distinction entre attraction et rétention faite par St. Amour et Ledent (2010). Les immigrants effectivement sont attirés par des attributs qu'ils identifient dans les territoires en région. Nos résultats démontrent que divers motifs, pour la plupart personnels, mais qu'il est possible d'appréhender à travers ceux tels qu'économiques, socioculturels, démographiques et géographiques, voire inexplicables, favorisent ce premier fait, celui d'attirer les immigrants. C'est donc un premier fait. Ce premier fait prend naissance dans leur pays d'origine suivant certaines circonstances vécues dans leur quotidien comme abondamment relayé par les théories des

migrations (Brettell et Hollifield, 2022; De Haas, 2010; Massey et al., 1993; Piguet, 2013) et montré aussi dans cette étude. Mais pas que, puisqu'à leur arrivée sur le territoire sélectionné, ces immigrants sont également attirés au regard des attributs des localités à destination, comme le démontrent nos résultats et différentes recherches (Advanis Jolicoeur, 2016; Esses et Carter, 2019; Fang et al., 2018; Laaroussi et al., 2011; Niedomysl, 2010; Simard, 2011; St-Amour et Ledent, 2010). Il s'ensuivra un second fait, la rétention (St-Amour et Ledent, 2010), dont ces auteurs font une distinction claire et nette avec l'attraction. Toujours dans cette seconde phase, nos résultats mettent en évidence cet autre mouvement distinct, le départ, dont l'étude de Myriam Simard (2011) fait mention. Le constat des départs qui suit également une attraction est en effet motivé par les facteurs toujours perceptibles selon les ensembles ci-dessus cités, qui, finalement, jouent un rôle assez important dans cette décision de partir. Nos résultats de recherche convergent donc vers ceux de St. Amour et Ledent (2010) en montrant que ces 3 faits, à savoir, attraction, rétention et départ, sont distincts les uns des autres laissant peu de place à l'ambiguïté.

b-) Facteurs d'attraction, de rétention et de départ

Pour étudier les motifs de rétention et de départ des immigrants attirés en agriculture en région dans les MRC de l'Outaouais, cette recherche a formulé au départ comme cadre d'analyse une approche de synthèse essayant d'intégrer les facteurs de migration développés dans les théories portant sur ce phénomène et ceux émanant des recherches sur l'attraction et la rétention des immigrants dans les régions au Canada et ailleurs. D'une manière générale, l'attraction et la rétention dans la plupart des études sont traitées indifféremment et comme évoqué dans la section ci-dessus, d'une part il est possible de

colliger les facteurs qui enclenchent ces mouvements de populations dans des ensembles économiques, socioculturels, démographiques et géographiques. En Outaouais, notre étude a montré les facteurs qui attirent sont personnels, multiples et variés et restent donc déterminants dans le mouvement des immigrants. D'autre part, quand vient le temps de l'établissement pour une longue durée, donc de leur rétention en région, ces facteurs continuent de jouer un rôle important dans les décisions. De ce fait nos résultats au niveau de l'attraction vers l'Outaouais rejoignent ceux rapportés au niveau des migrations par les théoriciens des migrations (Brettell et Hollifield, 2022; De Haas, 2010; Massey et al., 1993; Piguet, 2013) et ceux sur la rétention en région au Canada (Advanis Jolicoeur, 2016; Esses et Carter, 2019; Fang et al., 2018; Laaroussi et al., 2011; Pronovost et Vatz-Laaroussi, 2010; Simard, 2011; Zhu et Batisse, 2014).

Ce faisant, en recentrant les motifs de cette attraction et rétention vers le secteur agricole dans une région spécifique, notamment celle de l'Outaouais, nos résultats montrent que ces motifs s'affinent et se concentrent plus sur les attributs du secteur et de la région qui les attirent tout comme ceux conceptualisés dans le modèle de Vatz-Laaroussi et al (2011) relatif au capital d'attraction et de rétention spécifique à chaque région et mis en avant dans celle-ci. En effet, nos résultats mettent bien en évidence que pour des raisons d'emplois en agriculture et d'autres opportunités économiques, telles que la relève agricole, les possibilités d'avoir son exploitation, offertes dans les MRC de l'Outaouais, les immigrants sont attirés, font le déplacement vers les territoires de cette région, et y restent. Dans le même ton, différentes études sur l'attraction et la rétention en région ont montré la prépondérance des facteurs économiques dans leurs dimensions comme l'emploi et les besoins du marché du travail (Advanis Jolicoeur, 2016; Esses et Carter,

2019; Frenette, 2018; Zhu et Batisse, 2014). Il y a en plus de cela, des raisons socioculturelles dont des spécificités individuelles. Ainsi donc, les réseaux et contacts sociaux, et la formation sont aussi à prendre en considération pour attirer et retenir en région (Pronovost et Vatz-Laaroussi, 2010), et notre étude dans les MRC de l'Outaouais abonde dans ce même. Aussi l'accent est mis sur le poids que représentent la présence de la famille, le réseau social, la communauté d'accueil, les infrastructures d'éducation et de formation... dans l'attraction et la rétention en région et toute l'attention que les gouvernements et organismes d'intégration accordent à cela spécifiquement dans ces territoires (Pronovost et Vatz-Laaroussi, 2010). L'attraction et la rétention en agriculture au sein des MRC de l'Outaouais en particulier font ressortir l'influence de l'environnement de l'enfance et des besoins personnels relatifs à l'agriculture dans un milieu rural. Ces résultats rejoignent ceux parlant de l'importance des caractéristiques individuelles pour une attraction en région telle que soulignée par Vatz-Laaroussi et al. (2011), et St. Amour et Ledent (2011). Les facteurs démographiques et géographiques attestés par notre étude et qui touchent plus le contexte en milieu rural en région au Québec par ses points relatifs aux tranches variables des âges des populations, au cadre naturel dont ces régions sont dotées sans oublier l'écologie, vont dans le même sens que d'autres études effectuées en région au Québec. En effet pour les nouveaux arrivants en région, la diversité dans la composition, notamment en matière d'âge et la densité relativement faible en région, avec la présence d'éléments naturels tels que la végétation, les cours d'eau, la biodiversité, sont des raisons qui les y emmènent et qui en font des destinations de préférence même par rapport aux centres urbains (Laaroussi et al., 2011; Simard, 2011; Simard et Guimond, 2009).

Au niveau des départs des régions, et plus spécifiquement ceux des immigrants venus en agriculture en région, bien que cette thématique dans ses différentes composantes possibles soit peu présente dans la littérature scientifique, les résultats obtenus dans notre étude vont dans le même sens que le paragraphe précédent et étalent l'importance des mêmes facteurs comme étant des moteurs du départ du secteur agricole des MRC de l'Outaouais. L'analyse des résultats ne saurait s'arrêter-là. Un fait notable dans cette recherche est de réaliser que les mêmes facteurs principaux qui attirent les uns font partir les autres. À la réalité, à regarder plus en détail, des différences notables expliquent cet état de fait. Au niveau économique, des éléments comme l'âge ont fait la différence en donnant droit ou non à des incitatifs qui sont très importants pour se lancer dans le secteur. La réglementation à ce niveau a donc fait la différence, un immigrant entrant avant 40 ans en bénéficiait et donc restait pour continuer. Par contre, un immigrant frappé par la limite d'âge, donc ne pouvant bénéficier de cette manne financière pouvait difficilement continuer à rester là. Et cette situation pourrait s'appréhender sur chacun des facteurs, hors-mis ceux indépendants de l'action humaine comme un cours d'eau, le vieillissement de la population, de sorte que des éléments spécifiques feront la différence comme la présence d'infrastructures d'éducation et formation, la communauté bien accueillante, la diversité d'origine au niveau démographique due aux politiques qui en attirent davantage, les infrastructures et services à proximité. Ainsi, les politiques et actions mises en œuvre en région pour être compétitif vis-à-vis de localités similaires (Pronovost et Vatz-Laaroussi, 2010), et l'intervention ainsi que l'engagement des communautés d'accueil (Jentsch et Simard, 2016) pourraient inverser la tendance au départ et feraient la différence en région.

Aussi, nos résultats montrent que les facteurs économiques, bien qu'abordant l'offre d'emploi, de condition de travail et des incitatifs financiers, ne sont pas les seuls facteurs qui poussent à la décision. Tandis que les offres d'emploi sont disponibles en région, des incitatifs à l'établissement peuvent exister, et que ceux-ci sont mis en avant pour attirer et retenir, en réalité, ils ne sont pas les seuls, voire ceux mêmes qui motivent prioritairement souvent cette attraction, rétention ou le départ. Pour les participants restés en région, comme pour ceux qui en sont partis, des motifs liés à la famille par exemple, donc relevant de l'aspect socioculturel, ont été déterminant et ont conduit à eux seuls, ou combinés à d'autres facteurs, à la décision de rester pour certains, et de partir pour d'autres. Les facteurs socioculturels peuvent donc déterminer à eux seuls, ou juxtaposés à d'autres facteurs, la rétention (Pronovost et Vatz-Laaroussi, 2010; Simard, 2011; Simard et Guimond, 2009) ou le départ (Simard, 2011) dans une localité donnée en région, exprimant ainsi les mêmes résultats que ceux de notre étude. Et les recherches de ces auteurs, pour les facteurs démographiques et géographiques, avaient donné les mêmes résultats que les nôtres, montrant qu'à eux seuls ou combinés à d'autres facteurs, ces aspects peuvent pousser à une décision d'installation ou non des immigrants bien que des conditions économiques soient présentes et mises en avant. En plus de ce qui précède, notre recherche admet des limites et nous a permis de percevoir des éléments nouveaux.

2-) Limites et contributions de la recherche

L'approche utilisée dans ce mémoire, qui a voulu étudier la perception des immigrants sur les raisons de leurs décisions d'établissement ou de départ tout en gardant en filigrane l'attraction exercée par les territoires en lien avec leur projet d'origine jusqu'à ces décisions, a permis d'atteindre l'objectif non sans limites. Cette recherche n'expose que

le point de vue des immigrants qui peut avoir un biais dans le récit relaté. Un de ces biais ici peut être une incidence quant à l'interprétation qui découle des dires des participants, qui elle-même pourrait admettre des biais (Deslauriers, 1991; Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives et Poupart, 1997; Lahire, 1996). En plus, les recherches sur l'attraction et la rétention dans leur approche s'intéressent peu d'une part aux aspirations d'origine des immigrants et leurs correspondances avec la sélection du territoire qui les attirent, et d'autre part aux départs de ces derniers. Or, ce point de vue initial n'étant pas toujours lui-même rationnel, et donc admettant des limites du fait d'une connaissance imparfaite de la destination ou des subjectivités de l'immigrant, en d'autres mots, la rationalité limitée (Simon, 2013) de la vision originelle d'immigration jouera un rôle déterminant dans les choix qui s'opéreront plus tard. L'approche a tenté pour cela un cheminement synthétique en partant des facteurs de migration et en imbriquant en sous-ensembles les facteurs d'attraction et rétention, ces derniers élaborés surtout dans le contexte canadien et particulièrement québécois. Une des difficultés dans cette approche méthodologique est liée à la portée multidisciplinaire des théorisations sur les migrations (Brettell et Hollifield, 2022; De Haas, 2010; Massey et al., 1993; Pigué, 2013) qu'aurait pu prendre une telle approche. En effet, au niveau des facteurs géographiques entre autres, l'évocation de l'écologie en référence à ses dimensions quant à l'espace naturel cadre bien avec la géographie. Cependant, lorsque les dimensions relatives à la biodiversité, aux écosystèmes naturels du vivant sont abordées, l'élément écologique s'apparente plus à la biologie qu'à la géographie. Notre recherche a aussi pris en compte l'aspect démographique, qui bien que très souvent absent des analyses sur l'attraction et la rétention, pourrait être plus approfondi dans ses dimensions sur la densité de la

population, les tranches d'âges et autres origines et ethnicités, présentent sur les territoires en région. Il y a donc cette contrainte de synthèse qui se veut concise, mais qui fait défaut dans cette approche au niveau de la précision. En outre, toujours dans cette approche multidisciplinaire, tout en restant dans une analyse plus qualitative, notre recherche laisse en marge la dimension quantitative qui aurait pu avoir un apport pour conforter certains résultats. Notre recherche ne vise pas à stratifier les facteurs certes, mais il importe de noter que les régions rivalisent pour attirer et retenir de plus en plus (Laaroussi et al., 2011; Pronovost et Vatz-Laaroussi, 2010), et leurs moyens ne sont pas illimités. Une approche quantitative aurait donc aidé à enrichir la présente recherche avec une hiérarchisation offrant alors une meilleure affectation et une priorisation de certaines actions relevant du pouvoir des administrations en charge de ces questions en région. Cependant, avec cette considération quantitative vient aussi une difficulté au niveau de l'échantillonnage. Car, concernant les immigrants en agriculture en Outaouais, pendant que nous nous attendions à plus de participants dans le groupe des départs, les difficultés déjà mentionnées dans la problématique et dans la méthodologie quant à trouver des participants en général, et particulièrement ceux partis, se sont avérées plus que jamais d'actualité dans la pratique. Ainsi, bien que notre approche ne vise pas la généralisation, la faiblesse de l'échantillon risque de ne pas permettre d'aller vers ladite généralisation après la stratification des facteurs. Toutefois, cette étude apporte des connaissances nouvelles.

Un des premiers éléments que cette recherche nous apporte comme connaissance est la possibilité d'approcher les facteurs d'attraction, de rétention et de départ par les facteurs des migrations. Les facteurs des migrations nous renseignent sur les motifs qui poussent

les populations à migrer. Or ces mouvements de populations au Canada peuvent s'appréhender comme des migrations secondaires (Frenette, 2014; St-Amour et Haemmerli, 2020). Partant de là, il nous est possible d'inclure à la fois une approche multidisciplinaire et holistique des motifs qui poussent aux mouvements des populations. Il nous a été possible donc de comprendre davantage la démarcation nette entre attraction et rétention là où majoritairement les recherches en font une combinaison. Notre recherche distingue ces 3 phases et montre le glissement progressif entre les perceptions formulées au départ et celles à l'arrivée. Dans le cadre de cette recherche par exemple, il nous a été également donné de voir l'importance de l'intervention d'autres disciplines tout en prenant en compte des angles morts comme les motivations des immigrants depuis l'origine de leur projet de vie, leur projet d'immigration. Cette prise en compte met aussi en lumière d'autres motifs pas très souvent au premier plan. Plusieurs recherches sur l'attraction et la rétention en région ont tendance à donner un rôle majeur, voire prépondérant à l'aspect économique surtout en matière d'emploi pour résoudre les pénuries de main-d'œuvre. De plus, il ne faut pas oublier que dans la sélection des immigrants devant s'établir au Québec, le gouvernement met l'accent sur l'immigration économique qui représente plus de 60%. En référence à ce qui précède, l'emploi dans le secteur agricole en région pourrait être un en tête des pôles d'attraction et de rétention dans le secteur agricole en région. Or notre recherche nous enseigne que c'est tout un ensemble de facteurs qui peuvent être économiques, socioculturels, démographiques et géographiques, voire souvent des facteurs non économiques qui poussent à la décision. Notre recherche établit aussi de nouveaux savoirs sur l'immigration en agriculture au Québec en général, là où il existe très peu de recherches ces dernières années (Simard,

2011). Le secteur agricole a été un des premiers secteurs ciblés dans la régionalisation de l'immigration (Simard, 1995, 1996), même si ce secteur n'a plus été prioritaire puisque les changements opérés à partir de 1990 et qui prenaient plus en compte les transformations socioéconomiques au Québec (Boudarbat et Grenier, 2014). Notre recherche replonge donc dans l'univers des immigrants dans le secteur agricole du Québec en particulier. Par exemple, parmi les participants rencontrés, presque la totalité a dans sa trajectoire l'acquisition d'une ferme, tant certains qui sont actuellement propriétaires sont passés par la case employée, que ceux qui sont actuellement en emploi ou travailleur autonome. En outre, dans l'Outaouais, il nous a été révélé l'absence de participants dans la Vallée-de-la-Gatineau. Cette absence, qui, suivant l'un des critères cherchant les immigrants en agriculture de ces 10 dernières années, nous apprend ainsi que durant cette période, il n'y a pas eu d'immigrants établis en agriculture dans cette MRC. Pourtant, elle est la plus grande de l'Outaouais et comme son nom l'indique, elle a un relief vallonné. Cela représenterait un potentiel important pour le secteur agricole et ces immigrants qui y voient un intérêt puisque, comme nous l'avons appris dans cette recherche, l'un des participants établis dans une autre MRC y avait été attiré, précisément à Maniwaki. L'intérêt n'y est donc pas aussi timide que cela, l'engouement est bien réel. Par ailleurs, des perspectives s'ouvriraient ainsi à la suite de notre recherche.

Dans les voies qui peuvent s'ouvrir à la suite de notre recherche figure en bonne place l'approche multidisciplinaire. L'approche multidisciplinaire dans les migrations en général se révèle de plus en plus comme étant l'approche qui est capable de mieux cerner cette problématique (Brettell et Hollifield, 2022). Cette approche permettrait dans les recherches concernant les thématiques sur l'attraction, la rétention et le départ d'intégrer

et d'imbriquer plus amplement et précisément les dimensions et autres variables dans les facteurs des mouvements des populations. Car dans ces dimensions, les éléments comme l'écologie, la démographie et un aspect plus particulier comme le féminisme, méritent davantage d'éclairage dans l'étude de ces phénomènes. Il y a aussi dans cette approche multidisciplinaire, des précisions qui pourraient voir le jour sur des points tels que la délimitation du temps même lorsqu'il est fait mention d'attraction, de rétention et de départ, tout en tenant compte des péripéties inhérentes à l'installation du nouvel arrivant qui est en pleine intégration. Car, il serait opportun, pendant qu'il est fait référence à la distinction entre ces 3 faits, de questionner la durée impartie à chacun d'entre eux et des conditions les entourant, et qui fait consensus scientifiquement, pour affiner de plus en plus les contributions des recherches. En outre, ce champ de possibilités à explorer concerne la stratification des facteurs et leur arrimage aux capacités des régions. Une telle approche combinant étude qualitative et quantitative pourrait permettre aux administrations de mieux déceler et hiérarchiser les priorités dans la mise en place des mesures permettant plus d'établissements sur leur territoire dans un contexte de contrainte budgétaire ou généralement de ressources limitées. Un autre axe de précision pourrait concerner la définition même de la régionalisation de l'immigration au Québec. Le vocable région laisse encore pas mal de sous-entendus. Pendant que des recherches voient les régions en dehors des agglomérations de recensement au Québec, le gouvernement du Québec intègre ces dernières comme faisant partie du processus de régionalisation (Ministère de l'immigration de la francisation et de l'intégration, 2023a). Ainsi, l'établissement des immigrants en dehors de Montréal, donc à Québec, à Gatineau ou à Sherbrooke, est perçu comme une régionalisation. Alors, il s'avère nécessaire, au

moment où le rythme de croissance des immigrants qui vont en dehors de Montréal est sur une tendance à la hausse, de regarder de près ce tournant de la régionalisation de l'immigration. Ce point actuel pourrait être considéré comme un seuil d'inversion de la métropolisation des immigrants au Québec et susciter de l'intérêt dans la quête de revitalisation des régions, et donc de définir clairement les contours du vocable « en région ». En regardant de près ces évolutions de l'immigration en région, la voie pourrait également s'ouvrir sur la participation des immigrants dans d'autres secteurs économiques vitaux pour les régions à l'instar de cette recherche sur les immigrants dans le secteur agricole. Il est vrai que la contribution économique de l'agriculture pourrait faire débat sur les axes prioritaires de recherche, ne serait-ce qu'en considérant les « Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada ». Certes, les 2 concours précédents, 2015 et 2016, ont fait un clin d'œil au secteur agricole, mais les dernières allocations budgétaires fédérales relatives à ces fonds pour le concours 2022 soulèvent tout de même un questionnement global sur la place de ce secteur dans ces allocations à l'horizon 2030, c'est-à-dire dans la décennie, et au-delà, après son lancement. Donc au-delà de l'agriculture, notre recherche pourrait être un début de microanalyses et d'incursion au niveau de la contribution des immigrants dans les secteurs économiques importants pour la vitalité en région, comme les secteurs des petites et moyennes épiceries et autres commerces similaires, en Outaouais, et dans le Québec en général.

CONCLUSION

Cette recherche ayant pour objectif d'identifier les facteurs qui vont déterminer l'attraction, la rétention ou le départ des immigrants attirés en milieu agricole en région dans l'Outaouais espère avoir pu apporter des connaissances scientifiques nouvelles sur le sujet en général et en particulier dans la région de l'Outaouais. Les résultats obtenus ont été très instructifs sur la perception de ces immigrants quant aux facteurs d'attraction, de rétention et de départ. Les facteurs économiques, aspects importants à la fois dans l'attraction et la rétention au niveau de la littérature scientifique et dans les critères de la sélection pour l'arrivée au Canada de ces immigrants au niveau gouvernemental, ne sont pas les seuls qui déterminent les décisions de mouvements de ces immigrants dans les MRC en Outaouais. Comme l'ont mentionné les participants eux-mêmes, ce sont en plus des facteurs économiques, d'autres facteurs, à savoir socioculturels, démographiques et géographiques, qui incontestablement jouent un rôle dans leur décision. Il nous est possible donc d'illustrer ce lien entre les facteurs dans la figure ci-dessous :

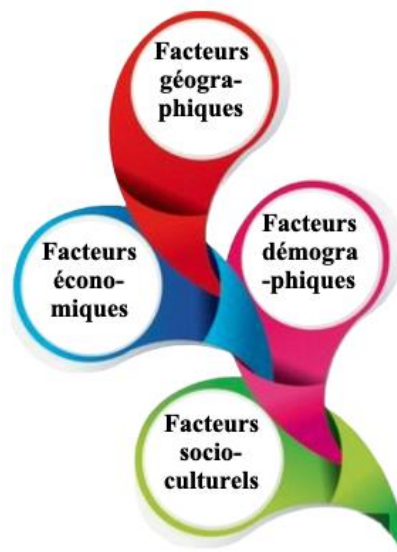


Figure 4 : Représentation des facteurs non hiérarchisés d'attraction, rétention-départ en agriculture dans les MRC de l'Outaouais

Aussi, parmi les solutions émises par ces immigrants eux-mêmes, il est important de regarder de près dans le secteur agricole, et ce de manière non linéaire, l'adaptation des critères intégrant les immigrants, la création d'incubateurs régionaux, la mise en place de programme spécifique de francisation et d'intégration et le renforcement des capacités de communication dans les collectivités qui accueillent. Ces actions ne doivent aucunement occulter le fait que pour ces immigrants, ce sont les facteurs précités qui, liés ensemble, vont déterminer la décision de mouvement. Toutefois, cette étude ne dit pas être celle qui aura de manière exhaustive porté une analyse épurée dans l'Outaouais. Des limites existent. Notamment, le point de vue présenté qui n'est que celui des immigrants et non des autres parties intervenant dans le milieu d'accueil. En outre, les aspects multidisciplinaires de l'approche de recherche pourraient être approfondis pour magnifier plus encore les résultats obtenus. Aussi, des connaissances sur le sujet existent certes, mais la spécificité de la présente recherche est qu'elle s'intéresse à un sujet peu abordé dans les 10 dernières années et qu'elle en est un précurseur dans son approche interdisciplinaire et dans sa microanalyse sectorielle au cœur de ladite région qui se place dans les 3 premières régions de choix des immigrants au Québec en dehors de Montréal.

Par ailleurs, ce projet pourrait contribuer à permettre aux décideurs d'avoir des éléments d'aide à la décision éprouvés par un processus scientifique dans la conduite du développement de leur territoire qui demeure une quête constante pour l'ensemble de l'écosystème qui y est lié. En identifiant ces facteurs, une finalité peut être d'apporter des corrections pour aboutir à une rétention plus importante surtout dans un contexte où depuis l'été 2023, le gouvernement du Québec a lancé une consultation nationale sur le territoire et les activités agricoles dans le but valoriser l'agriculture et les zones rurales.

Aussi, bien que ce soit le point de vue des immigrants qui en matière d'attraction et de rétention ne sont indubitablement pas ceux qui élaborent les politiques ou stratégies des milieux d'accueil, ces résultats peuvent inspirer toutes les parties engagées dans la régionalisation de l'immigration au Québec à co-construire des localités qui attirent et retiennent.

ANNEXES

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES dans le secteur agricole, 2016 à 2018



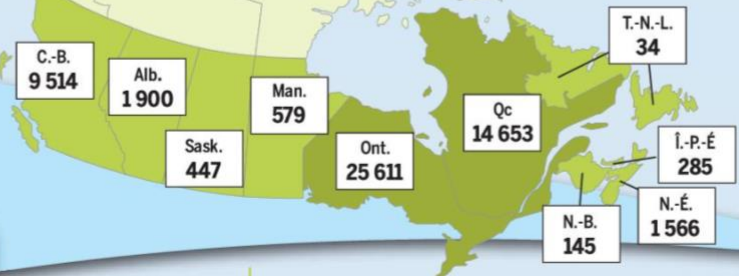
Les travailleurs étrangers temporaires (TET) constituent une proportion importante de la main d'œuvre dans les exploitations agricoles canadiennes.

En 2018, ils occupaient **54 734 emplois** dans **3 846 exploitations agricoles**, principalement en Ontario et au Québec.

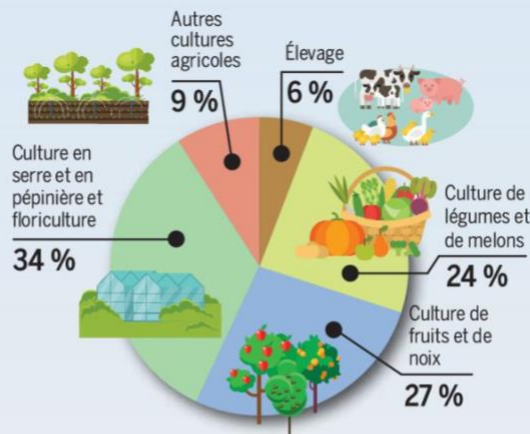
Emplois occupés par des travailleurs étrangers temporaires dans le secteur agricole primaire, **par province**, 2018

Emplois occupés par des travailleurs étrangers temporaires dans le secteur agricole, **2016 et 2018**

2016 2018
48 585 54 734



La majorité des **emplois occupés** par des TET en 2018 étaient **rattachés à l'industrie de la culture en serre et en pépinière et floriculture**.



En 2018, des TET provenant de près **d'une centaine de pays** travaillaient en agriculture au Canada.

En 2018, près de **90 %** de ces travailleurs étrangers temporaires provenaient **de trois pays**

Mexique - 51 %
Guatemala - 20 %
Jamaïque - 18 %



En 2018, la majorité des TET (65 %) occupaient des emplois dans de grandes exploitations agricoles (revenus de 2 000 000 \$ ou plus).

Nombre d'**emplois occupés** par des travailleurs étrangers temporaires dans le secteur agricole, selon **le revenu** des exploitations agricoles, 2018



Source : Statistique Canada (2020). Fichier des travailleurs étrangers temporaires, 2016-2018. Exclut les territoires.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie, 2020
Numéro au catalogue : 11-627-M | ISBN : 978-0-660-34549-9

Annexe 1 :
Infographie StatCan -
Travailleurs
étrangers
temporaires dans le
secteur agricole, 2016
à 2018



Les agriculteurs canadiens, qui travaillent d'arrache-pied, jouent un rôle essentiel dans la chaîne alimentaire du Canada. Ils emploient plus d'un quart de million de personnes et produisent la nourriture dont les Canadiens ont besoin.

60
millions
de litres

Voilà la production canadienne de sirop d'érable et de produits de l'érable en 2019.



Les agriculteurs canadiens produisent une grande variété de **fruits** et **légumes**, dont ceux-ci :

Canneberges	172 440
Bleuets	176 127
Oignons	250 847
Carottes	360 195
Pommes	377 929
Tomates	490 286
Pommes de terre	4 830 120

Production en 2019 (tonnes)



Merci aux agriculteurs canadiens

Aperçu de leur rôle essentiel dans la chaîne alimentaire du Canada

À vos fours!

Les agriculteurs canadiens ont produit

32,3

millions de tonnes de blé,

dont une partie a été transformée au Canada en **2,5 millions de tonnes de farine** en 2019.



Les délices du lait!

Les agriculteurs canadiens ont produit le **lait** qui a été transformé en une large gamme de **produits laitiers** en 2019, dont ceux-ci :



Crème glacée dure

88 921



Fromage cheddar

163 583



Yogourt

378 736



(en tonnes)

Les agriculteurs canadiens ont produit :

1,30
million de
tonnes de
poulet



822
millions de
douzaine
d'œufs



1,26
million
de tonnes de
bœuf



2,17
millions
de tonnes de
porc



Les agriculteurs sont des personnes très occupées, alors pour réduire le temps qu'ils doivent passer à répondre aux enquêtes, Statistique Canada a lancé le projet **AgZéro**. Pour obtenir plus d'information, visitez notre **site Web**.

Merci aux agriculteurs canadiens de nous faire profiter du fruit de leur labeur!



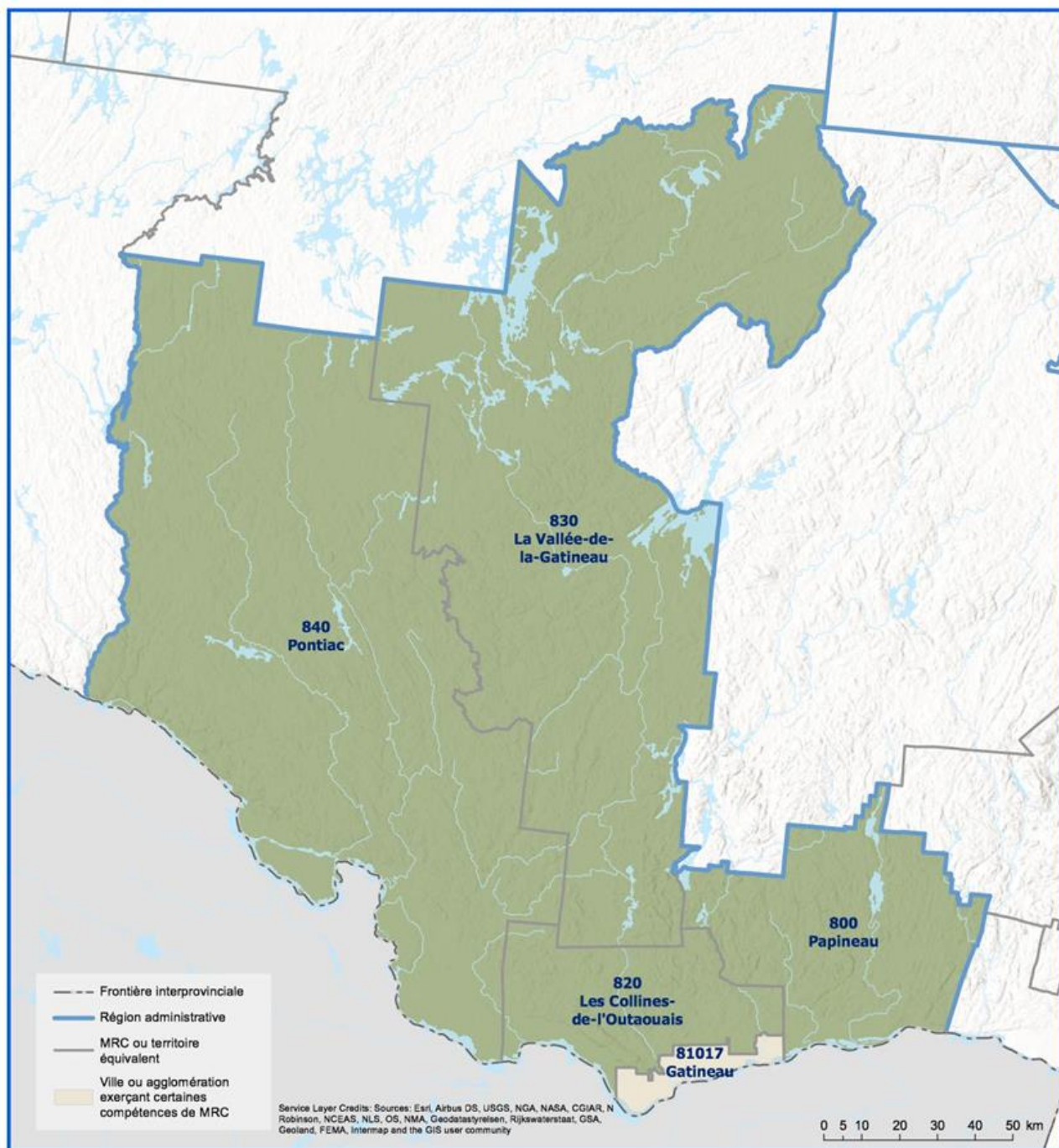
Source : Statistique Canada, tableaux 32-10-0053, 32-10-0112, 32-10-0119, 32-10-0216, 32-10-0354, 32-10-0358, 32-10-0359, 32-10-0364, and 32-10-0365.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie, 2020
Numéro au catalogue : 11-627-M | ISBN : 978-0-660-35084-4

Annexe 2 : Infographie StatCan – Merci aux agriculteurs canadiens

Annexe 3 : Carte de la région n

Région administrative 07 : Outaouais



Code	Territoire	Population (2023)	Superficie terrestre (km ²)
800	MRC de Papineau	25 947	3 015,39
81017	Ville de Gatineau	292 281	341,92
820	MRC des Collines-de-l'Outaouais	54 435	1 912,85
830	MRC de La Vallée-de-la-Gatineau	21 350	12 177,56
840	MRC de Pontiac	14 278	12 824,93
Total :		408 291	30 272,65

Hors MRC (communauté autochtone) ¹
¹ Non visé par le décret de population

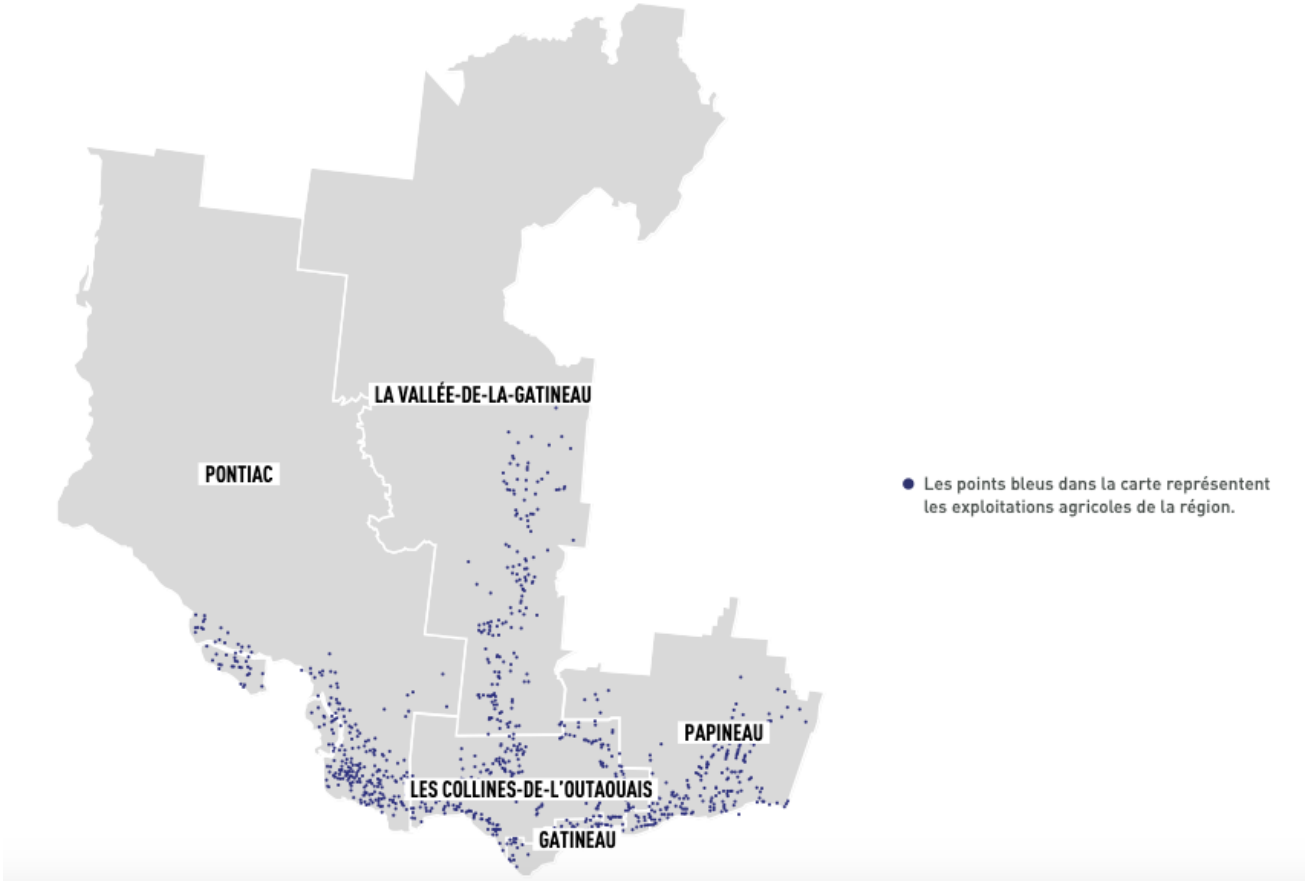
Sources: Découpage administratif MRNF, janvier 2023
 Superficies compilées par le MRNF, déc. 2020
 Décret de population (1831-2022)



Direction de la transformation numérique,
 de la géomatique et de la bureautique; février 2023
 © Gouvernement du Québec

Affaires municipales
 et Habitation
Québec

Annexe 4 : Carte représentant les exploitations agricoles de la région de l’Outaouais

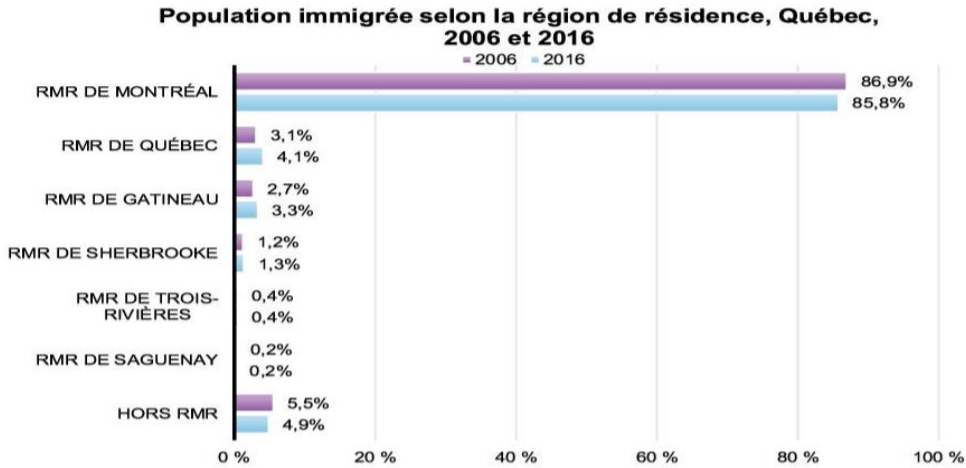


Source: « Portrait bioalimentaire de l’Outaouais 2020 », MAPAQ, 2022

Annexe 5 : Population immigrée résidant dans les RMR du Québec

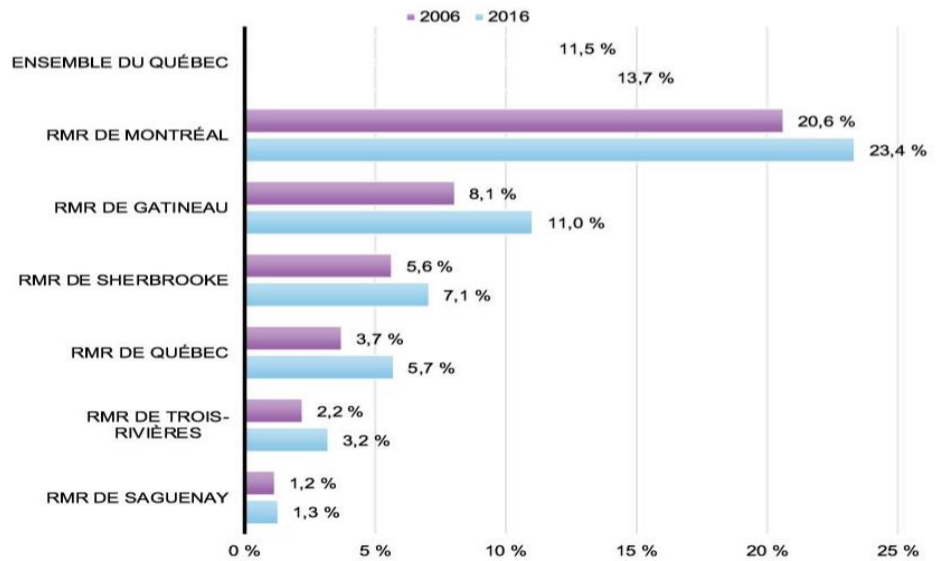
POPULATION IMMIGRÉE RÉSIDANT DANS LES RMR DU QUÉBEC

Répartition de la population immigrée au Québec



Part de la population immigrée dans la population totale

Part de la population immigrée dans la population totale de la région, l'ensemble du Québec et les RMR, 2006 et 2016



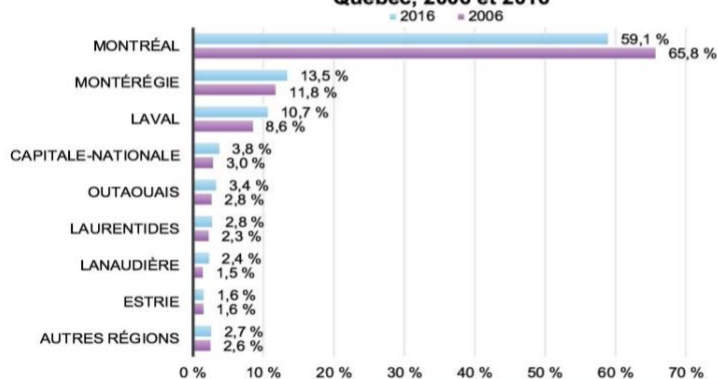
Source : « Population immigrée du Québec et des régions - Recensement 2016 »,
Ministère de l'immigration, de la francisation et de l'intégration, 2020

Annexe 6 : Population immigrée dans les régions du Québec

Population immigrée dans les régions du Québec comparaisons régionales

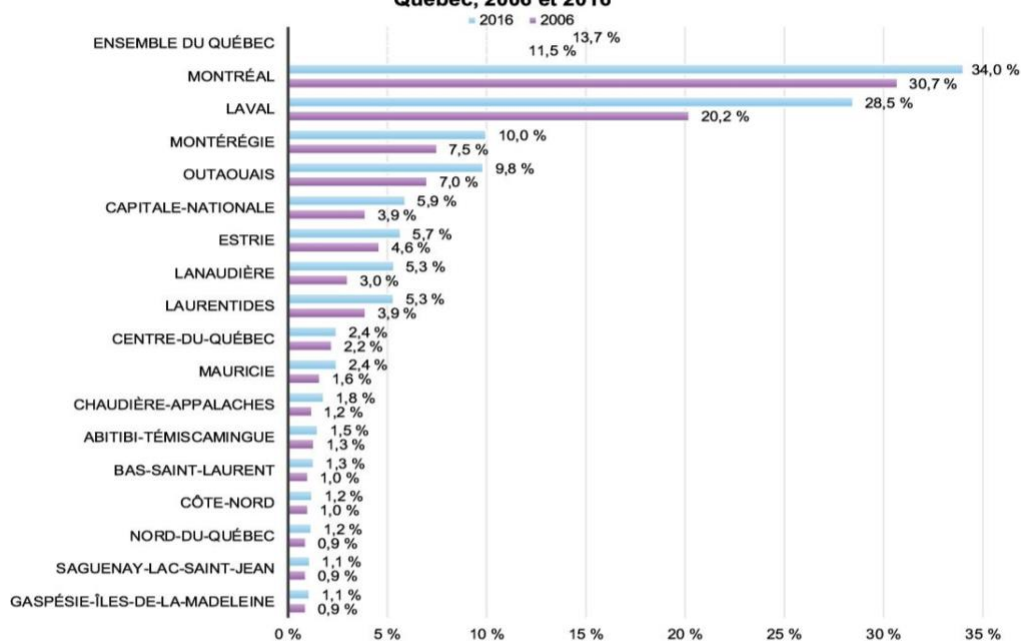
Répartition de la population immigrée au Québec

Population immigrée selon la région administrative de résidence,
Québec, 2006 et 2016



Part de la population immigrée dans la population totale

Part de la population immigrée dans la population totale selon la région du
Québec, 2006 et 2016



Source : « Population immigrée du Québec et des régions - Recensement 2016 »,
Ministère de l'immigration, de la francisation et de l'intégration, 2020

Annexe 7 : Présence en 2012 des populations immigrantes admises de 2001 à 2010 - Province du Québec

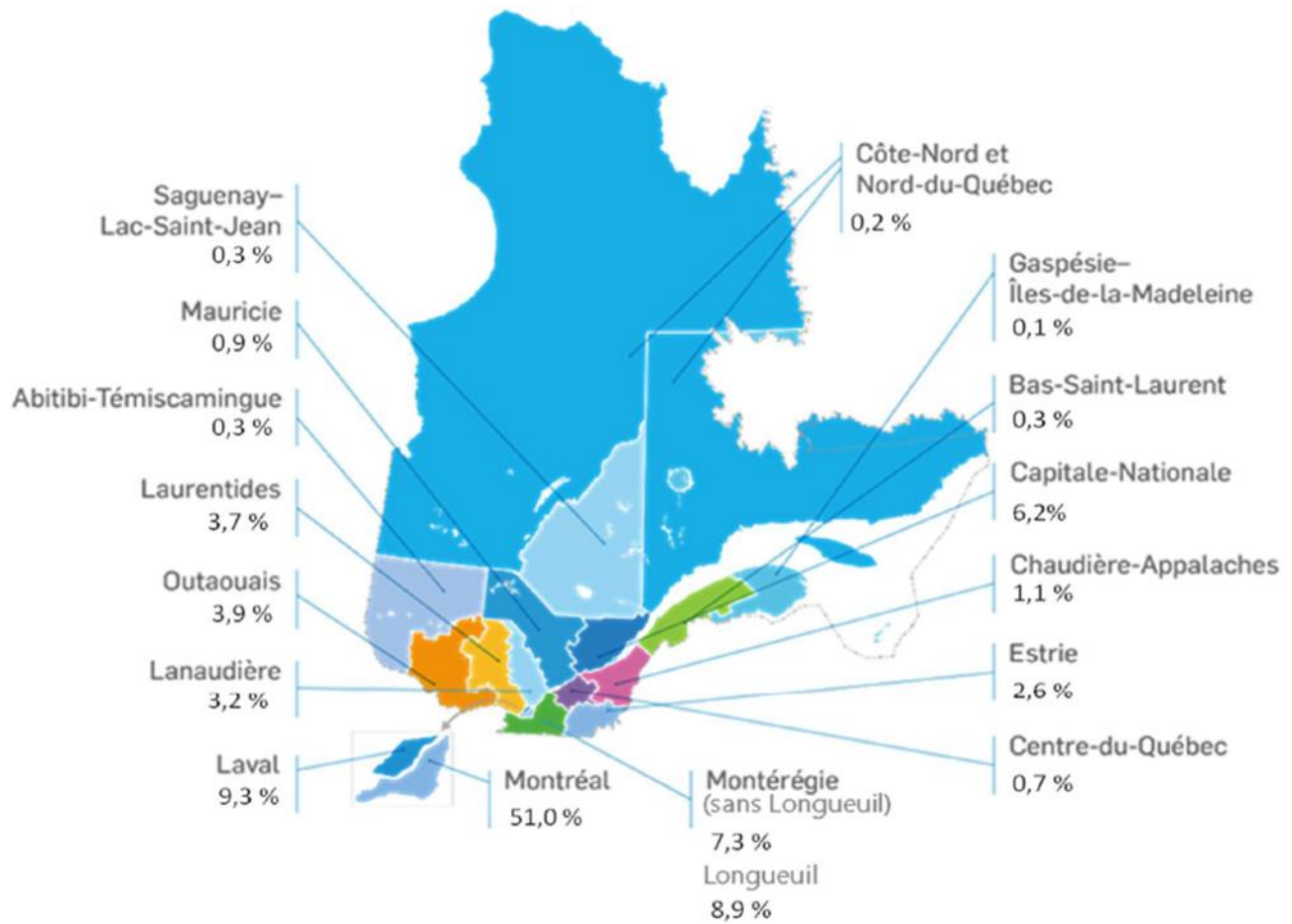
Région de résidence	2001-2005		2006-2010		Total 2001-2010	
	n	%	n	%	n	%
Régions hors de la Région métropolitaine de Montréal (RMM)						
Bas-Saint-Laurent	410	0,3	454	0,2	864	0,3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	502	0,4	606	0,3	1 108	0,3
Capitale-Nationale	6 043	4,3	9 463	4,9	15 506	4,6
Mauricie	894	0,6	1 444	0,7	2 338	0,7
Estrie	2 374	1,7	3 687	1,9	6 061	1,8
Outaouais	3 924	2,8	5 485	2,8	9 409	2,8
Abitibi-Témiscamingue	263	0,2	394	0,2	657	0,2
Côte-Nord	186	0,1	250	0,1	436	0,1
Nord-du-Québec	49	0,0	70	0,0	119	0,0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	122	0,1	125	0,1	247	0,1
Chaudière-Appalaches	932	0,7	1 147	0,6	2 079	0,6
Lanaudière	3 668	2,6	2 778	1,4	6 446	1,9
Laurentides	3 817	2,7	3 425	1,8	7 242	2,2
Montréal Est*	3 277	2,3	3 501	1,8	6 778	2,0
Vallée-du-Haut-Saint-Laurent*	4 928	3,5	3 871	2,0	8 799	2,6
Centre-du-Québec	916	0,7	1 132	0,6	2 048	0,6
Total, régions hors de la RMM	32 305	23,0	37 832	19,5	70 137	21,0
Région métropolitaine de Montréal (RMM)						
Montréal	78 309	55,8	123 354	63,5	201 663	60,3
Laval	14 568	10,4	12 620	6,5	27 188	8,1
Longueuil (agglomération)*	10 731	7,6	12 220	6,3	22 951	6,9
Total, RMM	103 608	73,8	148 194	76,3	251 802	75,2
Non déterminée	4 528	3,2	8 229	4,2	12 757	3,8
Total	140 441	100,0	194 255	100,0	334 696	100,0

1. Territoire de la Conférence régionale des élus.

Source : « Présence en 2012 des immigrants admis au Québec de 2001 à 2010 »,

Ministère de l'immigration et des communautés culturelles, 2012

Annexe 8 : Présence en 2022 des populations immigrantes admises de 2011 à 2020 - Province du Québec



Source : « Présence 2022 - Portraits sociodémographique et régional des personnes admises au Québec de 2011 à 2020 et présentes en 2022 », Ministère de l'immigration, de la francisation et de l'intégration, juin 2023

Annexe 9 : Présence en 2012 des populations immigrantes selon la MRC - Province du Québec

Lieu de résidence	N
Outaouais	
Gatineau	8 937
La Vallée-de-la-Gatineau	65
Les Collines-de-l'Outaouais	273
Papineau	88
Pontiac	46
Sous-total	9 409

Source : « Présence en 2012 des immigrants admis au Québec de 2001 à 2010 »,
Ministère de l'immigration et des communautés culturelles, 2012

**Annexe 10 : Présence en 2022 des populations immigrantes selon la MRC -
Province du Québec**

Caractéristiques	2011 à 2015		2016 à 2020		Total 2011 à 2020	
	n	%	n	%	n	%
Municipalité régionale de comté de résidence						
Gatineau	6 210	96,8	6 631	97,3	12 841	97,1
La Vallée-de-la-Gatineau	13	0,2	12	0,2	25	0,2
Les Collines-de-l'Outaouais	151	2,4	116	1,7	267	2,0
Papineau	31	0,5	32	0,5	63	0,5
Pontiac	12	0,2	22	0,3	34	0,3
Total	6 417	100,0	6 813	100,0	13 230	100,0

Source : « Présence 2022 - Portraits sociodémographique et régional des personnes admises au Québec de 2011 à 2020 et présentes en 2022 », Ministère de l'immigration, de la francisation et de l'intégration, juin 2023



Le 21 mars 2024

À l'attention de :
Kouakou Guillaume Amani
Étudiant, Université du Québec en Outaouais

Objet : Approbation éthique de votre projet de recherche

Projet #: 2024-3333

Titre du projet de recherche : DETERMINANTS CONTRIBUTANT À LA RETENTION OU AU DEPART DES IMMIGRANTS ATTIRÉS DANS LE SECTEUR AGRICOLE DES MRC DE L'OUTAOUAIS

Votre projet de recherche a fait l'objet d'une évaluation en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains par le CER de l'UQO. Suivant l'examen de la documentation reçue, nous constatons que votre projet de recherche rencontre les normes éthiques établies par l'UQO.

Un certificat d'approbation éthique qui atteste de la conformité de votre projet de recherche à la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains* de l'UQO est par conséquent émis en date du 21 mars 2024. Nous désirons vous rappeler que pour assurer la validité de votre certificat d'éthique pendant toute la durée de votre projet, vous avez la responsabilité de produire, chaque année, un rapport de suivi continu à l'aide du formulaire *F9 - Suivi continu*. Le prochain suivi devra être fait au plus tard le :

21 mars 2025.

Un rappel automatique vous sera envoyé par courriel quelques semaines avant l'échéance de votre certificat.

Si des modifications sont apportées à votre projet, vous devrez remplir le formulaire *F8 - Modification de projet* et obtenir l'approbation du CER avant de mettre en œuvre ces modifications. Finalement, lorsque votre projet sera terminé, vous devrez remplir le formulaire *F10 - Rapport final*.

Notez qu'en vertu de la *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains*, il est de la responsabilité des chercheurs d'assurer que leurs projets de recherche conservent une approbation éthique pour toute la durée des travaux de recherche et d'informer le CER de la fin de ceux-ci.

Nous vous souhaitons bon succès dans la réalisation de votre recherche.

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE



Approbation du projet par le comité d'éthique - 2
Comité d'éthique de la recherche - UQO

1 / 2



La présente atteste que le projet de recherche décrit ci-dessous a fait l'objet d'une évaluation en matière d'éthique de la recherche avec des êtres humains et qu'il satisfait aux exigences de notre politique en cette matière.

Projet # : 2024-3333

Titre du projet de recherche : DETERMINANTS CONTRIBUANT À LA RETENTION OU AU DEPART DES IMMIGRANTS ATTIRÉS DANS LE SECTEUR AGRICOLE DES MRC DE L'OUTAOUAIS

Chercheur principal :

Kouakou Guillaume Amani
Étudiant, Université du Québec en Outaouais

Directrice de recherche:

Anyck Dauphin
Professeure, Université du Québec en Outaouais

Date d'approbation du projet : 21 mars 2024

Date d'entrée en vigueur du certificat : 21 mars 2024

Date d'échéance du certificat : 21 mars 2025

Caroline Tardif
Attachée d'administration, CÉR
pour André Durivage, Président du CÉR
Signé le 2024-03-21 à 14:21

Guide d'entrevue

Date d'interview :

Lieu et Durée :

Présentation de la recherche :

Recherche sur les facteurs d'attraction qui déterminent la rétention ou le départ des immigrants en agriculture en région de l'Outaouais.

Objectif d'apporter des connaissances scientifiques nouvelles sur le sujet et d'aider à la prise de décision dans la région de l'Outaouais.

Dans la province du Québec, la région de l'Outaouais est devenue une destination de plus en plus prisée par les immigrants. L'attraction du centre urbain de cette dernière qu'est Gatineau, 3e région métropolitaine de destination des immigrants au Québec après Montréal et Québec, laisse peu de marge aux territoires agricoles en région.

Comprendre le point de vue des personnes immigrantes sur les raisons qui déterminent le choix de leur zone d'installation dans leur projet d'établissement au Canada est la réflexion que cette étude essayera de mener. Pour cela, l'étude cherchera donc à identifier les facteurs qui attirent et amènent cette population immigrante à prendre la décision de rester ou de partir de la région agricole de l'Outaouais en particulier.

Identification des interlocuteurs
L'immigrant

Prénoms et Nom :					
Âge :		Genre :		Date/Année d'immigration au Canada :	
Catégories d'immigrant à l'arrivée au Canada :					
Statut d'immigrant actuel et Année/Date de son obtention :					
Municipalité de résidence à l'arrivée :					
Diplômes ou certificats obtenus avant d'arriver au Canada :					
Domaines d'emploi avant d'arrivée au Canada :					
Mois/années d'expérience antérieure en agriculture avant l'arrivée au Canada :					
Date d'arrivée en région :					
Date de départ de la région (au cas échéant) :					
Situation familiale actuelle (En couple / célibataire; nombre d'enfants) :					
Emploi actuel et année/date de son début :					
Mois/années d'expérience en agriculture au Canada (si différent) :					

L'intervieweur

Guillaume Kouakou Amani, étudiant à la maîtrise avec mémoire en sciences sociales à l'UQO, mémoire qui sera le document support de la présente recherche.

Thématiques et questions

Thématiques	Questions principales	Questions complémentaires ou de clarification
ATTRACTION		
<p>Attraction Objectif: Identifier les motivations qui ont attiré l'immigrant au Canada et particulièrement dans l'agriculture en région dans l'Outaouais</p>	<p>Parlez-moi un peu de ce qui vous a amené à immigrer au Canada ?</p>	<p>Comment est né votre projet d'immigration au Canada ?</p> <p>Qu'est-ce qui vous a poussé à faire ce projet d'immigration vers le Canada ?</p> <p>Quelles informations aviez-vous ?</p> <p>Des parents, amis ou contacts vous ont-ils encouragé ?</p> <p>Qu'ont dit, par exemple, ces parents et amis ?</p> <p>Qu'espériez-vous en arrivant ici au Canada ?</p>

	<p>Parlez-moi un peu de la manière dont vous êtes devenu agriculteur / travailleur agricole ?</p>	<p>Aviez-vous déjà résidé en milieu rural avant le Canada ou ailleurs au Canada avant de choisir cette municipalité/région ?</p> <p>Quelles étaient vos activités dans ce milieu rural ou qu'est-ce que vous y faisiez ?</p> <p>Avez-vous eu une formation en agriculture ?</p>
	<p>Qu'est-ce qui vous avait attiré dans cette municipalité ?</p>	<p>Comment avez-vous entendu parler de cette municipalité/région (parents, amis, annonces ou affiches publicitaires...) ?</p> <p>Qu'avez-vous entendu, vu, et qui vous a attiré dans cette municipalité/région ?</p> <p>Est-ce que c'était des offres d'emploi ?</p> <p>La langue, la vie de la communauté, des offres de services, la nature, le climat... ?</p> <p>Que souhaitiez-vous pour vous, votre famille, en choisissant cette municipalité/région ?</p>

RÉTENTION / DÉPART

Économique
 Objectif:
 Appréhender le rôle que l'emploi ou le travail, et les incitatifs financiers ont joué

Employabilité

Que pouvez-vous nous dire sur le rôle que l'emploi ou le travail a joué dans votre décision de rester en agriculture en région ici (ou sur votre départ de la région) ?

Comment se sont passées les recherches et la création de votre entreprise/l'obtention de l'emploi ?

Comment s'est passée l'intégration dans votre secteur d'activité ici ?

Quelles ont été les difficultés ?

A-t-on reconnu vos compétences, votre expérience... ?

Est-ce qu'on vous a proposé de l'aide, des accompagnements (soutiens, tuteur, mentor...) ?

	<i>Rémunération, incitatifs financiers et conditions de travail</i>	Le salaire qui vous a été proposé a-t-il joué un rôle important dans votre décision ?	Le salaire proposé était-il attrayant ? Y avait-il des possibilités de gagner de l'argent dans d'autres activités pour compléter le salaire ?
		Est-ce que des aides financières vous ont été proposées pour vous encourager à rester ?	Vous a-t-il été proposé des bons, Subventions..., pour logements, transports... ?
		Pouvez-vous nous parler un peu des conditions de votre travail et de son influence sur votre décision ?	Quels horaires ? Est-ce que le travail est par saison ou permanent ? Est-ce que le travail est pénible ou supportable ? Est-ce qu'il y a des solutions quand ça devient pénible ? Est-ce que les immigrants sont traités différemment dans ce secteur d'activité ? Est-ce qu'on vous a dit qu'il y avait des possibilités pour progresser : Promotion, avoir une nouvelle terre pour une exploitation agricole, Reprendre l'exploitation agricole de quelqu'un qui part ?

Socioculturelle Objectif: Recenser les facteurs difficiles à percevoir d'emblée, mais qui contribuent de manière non négligeable à s'implanter dans un territoire	Besoins personnels et familiaux	Est-ce que des raisons personnelles et familiales ont contribué à prendre votre décision d'installation (ou de départ) ?	Pouvez-vous nous donner des exemples de situations qui ont été importants et ont motivé votre décision ? (ex alimentation, divertissements, adaptation et l'intégration des enfants, du conjoint, les liens avec les parents et grands-parents des enfants)
	Langue et infrastructures d'éducation-formation	Pouvez-vous nous dire comment la langue parlée dans la région a joué un rôle important dans votre décision de rester/partir ?	Avez-vous des exemples dans lesquels vous avez vécu des situations qui ont participé à votre prise de décision ? Y a-t-il des cours pour bien apprendre la langue qui sont proposés ? Comment ces cours ont-ils influencé votre parcours ?
		Selon vous, comment l'existence d'écoles ou de centres de formation ou d'apprentissage a agi sur votre choix de rester/partir ?	Y-a-t-il des écoles pour les enfants ? Est-ce qu'il existe des lieux où les adultes peuvent se former ?

	<i>Cadre de vie communautaire</i>	Est-ce la présence ou l'absence de parents, d'amis ou de membres de votre communauté ethnoculturelle vous a convaincu de rester/partir?	Pouvez-vous nous donner quelques détails ou expériences sur cela ?
		Comment les relations tissées dans la communauté ont influencé votre installation/départ ?	<p>Comment ces relations ont-elles pu voir le jour?</p> <p>Ces relations sont-elles significatives ?</p> <p>Sentez-vous que les responsables locaux de la municipalité/région sont ouverts à la diversité ?</p> <p>Avez-vous connaissances de pratiques ou manières de faire qui soient propres à cette municipalité ou région ?</p> <p>Avez-vous senti des préjugés ou en avez-vous eu connaissance ?</p>

Démographique Objectif: Identifier l'influence de la composition de la population en termes de tranches d'âge, ainsi que les mouvements de départ et arrivée au sein de ladite population sur la décision de l'immigrant	<i>Composition et tranche d'âge de la population</i>	Pouvez-vous nous indiquer quelle a été l'influence des tranches d'âge de la population sur votre installation (ou départ) ?	Que les populations soient jeunes ou vieillissantes, est-ce que cela vous a conduit à rester/partir ?
	<i>Migration</i>	Les mouvements de départs et arrivées au sein de la population ont-ils aussi eu une influence ?	Qu'avez-vous pu vivre ou observer par exemple qui a/ont été déterminant dans votre décision ? Avez-vous vu ou entendu des séries de départs des habitants ou d'arrivée de nouveaux habitants qui vous ont poussé à partir/rester ?

<p>Géographique</p> <p>Objectif: Déterminer l'importance de l'accessibilité et la proximité de la zone d'installation voire de son espace naturel sur l'enracinement (ou le départ) ?</p>	<p><i>Proximité et/ou accessibilité</i></p>	<p>Les démarches pour trouver un logement ont-ils agi sur votre décision de rester/partir ?</p>	<p>Comment avez-vous trouvé le logement ?</p> <p>Avez-vous eu une assistance locale dans votre recherche de logement ?</p>
		<p>Comment la localisation de votre lieu d'habitation avec les services dont vous avez besoin chaque jour vous a aidé à choisir de rester/partir ?</p>	<p>Votre lieu d'habitation était-elle facile d'accès ou difficile d'accès ?</p> <p>Votre logement est-il à proximité des services dont vous avez besoin pour votre vie au quotidien ?</p>
	<p><i>Nature et Écologie</i></p>	<p>Est-ce l'espace naturel ou la géographie qu'offre le lieu d'installation a eu une importance dans votre choix de rester/partir ?</p>	<p>Est-ce qu'on peut avoir accès facilement au transport ?</p> <p>Avez-vous dû modifier vos habitudes de déplacement par manque d'accessibilité ?</p> <p>Quels éléments précis pouvez-vous citer comme expériences vécues ?</p> <p>Était-ce: La beauté du paysage, la végétation...? Le relief, les montagnes, cours d'eau, le climat...?</p>

Pour conclure

Pensez-vous qu'il existe d'autres points que nous aurions pu aborder ?

Ou

Selon vous, quels sont les points ou aspects qu'il faudra améliorer pour attirer de plus en plus d'immigrants ?



Case postale 1250, succursale HULL, Gatineau (Québec) J8X 3X7
www.uqo.ca/ethique
 Comité d'éthique de la recherche

Invitation à participer à une de recherche

La professeure Anyck Dauphin et son équipe de recherche de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) vous invitent à participer à une recherche intitulée **Projet de réinstallation et d'accompagnement de familles immigrantes en milieu agricole**. Ce projet unissant les quatre municipalités régionales de comté (MRC) de l'Outaouais (Pontiac, La Vallée-de-la-Gatineau, Collines-de-l'Outaouais et Papineau) vise à mettre sur pied un projet pilote de création d'un service de recrutement de familles réfugiées ou immigrantes pour qu'elles viennent s'installer de façon permanente dans leurs municipalités rurales et y travailler en agriculture. Ce service offrira également un accompagnement aux familles et aux fermiers pour faciliter leur intégration sociale et en agriculture. Pour ce faire, l'équipe de recherche souhaite mieux comprendre les raisons qui amènent des familles migrantes à s'installer en agriculture en milieu rural en Outaouais et éventuellement à y rester durablement ou, inversement, à quitter après un certain temps.

Si vous acceptez de participer à cette recherche, vous serez invité à nous faire part des motifs qui vous ont amené à vous installer en agriculture et à y rester ou, le cas échéant, à quitter dans le cadre d'un entretien avec un membre de l'équipe de recherche. **L'entretien sera d'une durée maximale d'une heure et demie (1h30) et se déroulera en vidéoconférence, au téléphone ou en présentiel (en respectant les consignes sanitaires) au lieu et à la date de votre convenance.**

Les participants recherchés sont des personnes immigrantes âgées de 18 ans et plus, détenant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente, résidant présentement ou ayant récemment résidé dans l'une des quatre MRC de l'Outaouais (Pontiac, La Vallée-de-la-Gatineau, Les Collines-de-l'Outaouais et Papineau) et travaillant ou ayant récemment travaillé dans le secteur agricole de l'une de ces MRC.

Les données recueillies au cours de cette recherche *approuvée par le CER (Comité d'Éthique de la Recherche) de l'UQO* seront confidentielles. Le rapport de recherche ne permettra en aucun cas votre identification. Votre participation *est volontaire*. Vous ne serez exposé à aucun risque en participant à cette recherche et le seul inconvénient pour vous sera de vous priver d'une heure et demie de votre précieux temps.

Votre participation permettra aux administrations publiques et à l'ensemble des acteurs de l'agriculture en région de l'Outaouais de concevoir un meilleur service de réinstallation et d'accompagnement afin d'avoir un territoire globalement plus rayonnant et attractif.

Si vous acceptez de participer, veuillez entrer en contact avec **Guillaume Amani, assistant de recherche : 514-994-5855, amag01@uqo.ca**. Je me tiens également à votre disposition pour répondre à toute question au sujet de cette recherche: **819 595-3900, poste 2284, anyck.dauphin@uqo.ca**.

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

<p>Anyck Dauphin, PhD économie Professeure Département des sciences sociales Pavillon Alexandre-Taché, C-3340</p>	<p>Guillaume Amani Assistant de recherche Maîtrise en sciences sociales du développement Université du Québec en Outaouais</p>
---	--



Case postale 1250, succursale HULL, Gatineau (Québec) J8X 3X7
www.uqo.ca/ethique
Comité d'éthique de la recherche

Formulaire de consentement
Réinstallation et accompagnement de familles immigrantes en milieu agricole
Dauphin, Anyck, Ph. D. en économie, département des sciences sociales UQO

Nous sollicitons par la présente votre participation au projet de recherche en titre, qui vise à mieux comprendre **les raisons qui amènent des familles immigrantes à s'installer en agriculture en milieu rural de l'Outaouais ou, inversement, à le quitter**. Ce projet est subventionné par **conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), MITACS en association avec les MRC**. Les objectifs de ce projet de recherche sont :

Produire des connaissances sur les facteurs qui amènent des familles immigrantes à s'installer pour le long terme en milieu rural en Outaouais ou à le quitter;

Ces connaissances seront mobilisées avec celles sur les facteurs à l'origine du succès de l'initiative menée dans la MRC de Bécancour (projet de recherche 2021-1251 ayant déjà obtenue une approbation éthique), pour concevoir l'architecture du service de recrutement et d'accompagnement afin de définir les actions et les services que chapeautera ledit service.

Vous êtes invité à participer à un projet de recherche qui consiste à **une entrevue d'une durée maximale d'une heure et demie (1H30mn) enregistrée en ligne ou chez vous. Le choix du lieu se fera selon vos convenances d'espace et de calendrier autant que l'endroit soit calme et sécuritaire.**

La confidentialité des données recueillies dans le cadre de ce projet de recherche sera assurée conformément aux lois et règlements applicables dans la province de Québec et aux règlements et politiques de l'Université du Québec en Outaouais. Tant les données recueillies que les résultats de la recherche ne pourront en aucun cas mener à votre identification. *Certes, votre identité risque d'être connue par l'intermédiaire, soit des institutionnels, de professionnels ou autres organismes communautaires, soit par des participants qui auront conduit les chercheurs vers vous. Toutefois, puisque la décision de participation ou non vous revient, et qu'à partir de ce moment les échanges se déroulent entre vous et l'équipe de recherche, cette équipe garantit la confidentialité desdits échanges. Ainsi en aucun cas l'intermédiaire qui vous a référé aux chercheurs ne pourra savoir le statut de votre participation ni avoir accès aux échanges.*

À moins que vous ne consentiez à une utilisation secondaire telle que plus amplement décrite plus loin, les données recueillies ne seront utilisées à d'autres fins que celles décrites dans le présent formulaire de consentement.

Les résultats seront diffusés dans un **mémoire de maîtrise, des articles et conférences**. Les données recueillies seront **rendues anonymes par des codes et ces codes seront enregistrés sous un fichier à part entière conservé** sous clé **au bureau de la chercheuse principale, à l'UQO, département sciences sociales, local: C-3340** et la seule personne qui y aura accès sera **moi-même, Anyck Dauphin, chercheuse principale**. Elles seront détruites **après 5 ans de conservation à compter de la fin de la présente recherche, par destruction des supports qui les contiennent**.

Votre participation à ce projet de recherche se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non, et de vous retirer en tout temps sans préjudice. Les risques associés à votre

participation sont *minimaux* et le chercheur s'engage, le cas échéant, à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour les réduire ou les pallier. **À tout moment, les participants peuvent demander l'accès à leurs données, leur destruction partielle ou totale, et même en demander leur retrait complet de l'étude par voie électronique, par appel ou autre correspondance, à la chercheuse principale.** La contribution à l'avancement des connaissances au sujet **des facteurs d'attraction des immigrants en milieu agricole en région** est le principal bénéfice direct anticipé. Aucune compensation d'ordre monétaire n'est accordée.

Ce projet de recherche a reçu l'approbation du comité d'éthique. Si vous avez des questions concernant ce projet de recherche, communiquez avec **Dauphin, Anyck, Ph. D. en économie, département des sciences sociales, UQO, Pavillon Alexandre-Taché, Gatineau, 819 595-3900, poste: 2284.** Si vous avez des questions concernant les aspects éthiques de ce projet, veuillez communiquer avec **André Durivage, UQO, Pavillon Alexandre-Taché, Gatineau, Local: A-2226, 819 595-3900, poste: 1781,** président du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais.

*Notamment à des fins de contrôle, et de vérification, vos données de recherche pourraient être consultées par le personnel autorisé de l'UQO, conformément au *Règlement relatif à l'utilisation des ressources informatiques et des télécommunications.* Votre signature atteste que vous avez clairement compris les renseignements concernant votre participation au projet de recherche et indique que vous acceptez d'y participer. Elle ne signifie pas que vous acceptez d'aliéner vos droits et de libérer les chercheurs ou les responsables de leurs responsabilités juridiques ou professionnelles. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps du projet de recherche sans préjudice. Votre participation devant être aussi éclairée que votre décision initiale de participer au projet, vous devez en connaître tous les tenants et aboutissants au cours du déroulement du projet de recherche. En conséquence, vous ne devrez jamais hésiter à demander des éclaircissements ou de nouveaux renseignements au cours du projet.

Après avoir pris connaissance des renseignements concernant ma participation à ce projet de recherche, j'appose ma signature signifiant que j'accepte librement d'y participer.

Le formulaire est signé en deux (2) exemplaires et j'en conserve une copie.

CONSENTEMENT À PARTICIPER AU PROJET DE RECHERCHE :

Nom du participant : _____ Date : _ Signature du participant : _____

Nom du chercheur : _____ Date : _ Signature du chercheur : _____

UTILISATION SECONDAIRE DES DONNÉES RECUEILLIES (SI NÉCESSAIRE)

Avec votre permission, nous aimerions pouvoir conserver les données recueillies à la fin du présent projet pour d'autres activités de recherche dans le(s) domaine(s) suivant(s) : (*identifier dans quel(s) champ(s)*), sous la responsabilité de (*nom du chercheur*) pour lequel vous êtes aujourd'hui invité à participer. Afin de préserver vos données personnelles et votre identité, les données seront anonymisées, c'est-à-dire qu'il ne sera plus possible à quiconque de pouvoir les relier à votre identité. Nous nous engageons à respecter les mêmes règles d'éthique que pour le présent projet.

Il n'est pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer au présent projet de recherche. Si vous acceptez, vos données seront conservées pour une période de (*indiquer le nombre d'années*) après la fin du présent projet et ensuite détruites.

CONSENTEMENT À UNE UTILISATION SECONDAIRE :

J'accepte que mes données soient conservées pour une utilisation secondaire.
Je refuse une utilisation secondaire des données que je vais fournir.

Nom du participant : _____ Date : _

Signature du participant : _____

Nom du chercheur : _____ Date : _

Signature du chercheur : _



FORMULAIRE D'ENGAGEMENT A LA CONFIDENTIALITE

Titre de l'étude : Réinstallation et accompagnement de familles immigrantes en milieu agricole

Nom du (de la) chercheur(e) principal(e) : Dauphin, Anyck, Ph. D. en économie, UQO

Département : Sciences sociales

Dans le cadre de mon implication dans ce projet de recherche à titre de participant(-e), d'intermédiaire ou d'assistant(e) de recherche, j'aurai accès à des renseignements identificatoires et/ou j'aurai des contacts avec des personnes. En signant ce formulaire, je m'engage à :

1. Assurer la confidentialité des données recueillies, soit à ne pas divulguer l'identité des participants(-es) ou toute autre donnée permettant d'identifier un(e) participant(e), un organisme ou des intervenants des organismes collaborateurs;
2. Assurer la sécurité physique et informatique des données recueillies;
3. Ne pas conserver de copie des documents contenant des données confidentielles.

Je soussigné(e), _____, m'engage à assurer la confidentialité des données auxquelles j'aurai accès.

Participant(-e)/ Intermédiaire / Assistant(e) de recherche

Date : _____

Chercheur(e) principal(e)

Date : _____

LISTE DES RÉFÉRENCES

- Advanis Jolicoeur. (2016). *Enquête sur les cheminements d'intégration au marché du travail des personnes immigrantes nouvellement arrivées (ECINA)*. http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/RAP_ECINA.pdf
- Agriculture et Agroalimentaire Canada. (2017). *Vue d'ensemble du Système agricole et agroalimentaire canadien 2017*. Agriculture et Agroalimentaire Canada. <https://www.agr.gc.ca/fra/secteurs-agricoles-du-canada/vue-d-ensemble-du-systeme-agricole-et-agroalimentaire-canadien-2017/?id=1510326669269>
- Agriculture et Agroalimentaire Canada. (2018). *Aperçu du secteur agriculture et agroalimentaire Canada 2018*. Agriculture et Agroalimentaire Canada. <https://www.agr.gc.ca/fra/secteurs-agricoles-du-canada/survol-des-industries-du-secteur-donnees-et-rapports/aperçu-du-secteur-agriculture-et-agroalimentaire-canada-2018/?id=1605883547264>
- Agriculture et Agroalimentaire Canada. (2023). *Aperçu du secteur agricole et agroalimentaire canadien 2021*. Agriculture et Agroalimentaire Canada. <https://agriculture.canada.ca/fr/secteur/aperçu>
- Arsenault, S., Bergeron, M.-J., Gallant, N., Guilbert, L., Laperrière, S., Lechaume, A., Racine, M., Rossi, C., Rossignol, S., Tessier, J., Walling, R. et Bilodeau, A. (2011). Les collectivités locales au coeur de l'intégration des immigrants: un état des lieux. *Cahiers de l'ÉDIQ*, 1(2), 103.
- Asselin, C. (2021). *Immigration et nouvelles vies*. Presses de l'Université Laval.
- Baccaini, B. (1994). Comportements migratoires et cycles de vie. *Espace populations sociétés*, 12(1), 61-74.
- Beaudry, C., Gagnon, M. et Deschenaux, F. (2018). La rétention des personnes immigrantes en milieu de travail pour une volonté et une capacité collective d'intégration. *Innovations pédagogiques*, 5(1), 74-84.
- Belkhdja, C. (2012). La dynamique migratoire des étudiants internationaux et les politiques d'immigration dans cinq fédérations. *Immigration hors des grands centres. Enjeux, politiques et pratiques dans cinq états fédéraux*, 139-157.
- Blais, M. et Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale: description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches qualitatives*, 26(2), 1-18.
- Bollman, R. D. et Canada, S. (1992). *Régions rurales et petites villes du Canada*. Thompson Educational Pub.
- Bollman, R. D. et Clemenson, H. A. (2008). *Structure et évolution de la démographie rurale du Canada : Mise à jour jusqu'en 2006* (vol. 7). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/21-006-x/21-006-x2007007-fra.pdf>
- Bougarbat, B. et Grenier, G. (2014). *L'impact de l'immigration sur la dynamique économique du Québec*. Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations.
- Bourget, A. (2006). L'immigration à Québec : enjeux et perspectives d'avenir. *Nos diverses cités*, 2, 108-111.

- Breau, S. (2014). *Nouvelles perspectives en développement régional: Essais en l'honneur de Donald J. Savoie*. PUQ.
- Brettell, C. B. et Hollifield, J. F. (2022). *Migration theory: Talking across disciplines*. Routledge.
- Brisson, G., Richardson, M. et Gagné, D. (2010). Relation entre l'agriculture et la qualité de vie des communautés rurales et périurbaines: synthèse Politiques publiques et santé. *Québec, Institut national de santé publique du Québec*.
- Bryant, C. R. (1997). L'agriculture périurbaine l'économie politique d'un espace innovateur. *Cahiers Agricultures*, 6(2), 125-130 (121).
- Bryant, C. R. (2013). Mutations sociodémographiques dans les territoires ruraux sous influence urbaine au Québec et en Amérique du nord: de l'intégration des nouvelles populations, à la culture locale et implications pour la gouvernance de ces territoires. *Géographie, économie, société*, 15(1), 11-24.
- Castracani, L. (2019). *Ils Viennent Pour Travailler*. PU Québec.
- Charette, A. (2021). Les structures de gouvernance de l'immigration et de l'intégration des immigrants au Québec Rapport de recherche.
- Chiasson, G. (2004). L'attractivité des territoires dans un contexte de mondialisation: quel espoir pour les milieux ruraux de l'Outaouais? *Revue Organisations & territoires*, 13(1), 77-82.
- Chicha, M.-T. (2010). La déqualification des immigrées hautement qualifiées à Montréal: une question de degré ? *Nos diverses cités*, 7, 77-81.
- Coldwell, D. A., Billsberry, J., Van Meurs, N. et Marsh, P. J. (2008). The effects of person-organization ethical fit on employee attraction and retention: Towards a testable explanatory model. *Journal of business ethics*, 78, 611-622.
- Coleman, D. A. (2002). Replacement migration, or why everyone is going to have to live in Korea: a fable for our times from the United Nations. *Philosophical Transactions of the Royal Society of London. Series B: Biological Sciences*, 357(1420), 583-598.
- Corriveau, A.-M. et La Rougery, J.-Y. (2006). L'accueil et l'intégration des personnes immigrantes : l'expérience sherbrookoise. *Nos diverses cités*, 2, 108-111.
- Cousineau, J.-M. et Boudarbat, B. (2009). La situation économique des immigrants au Québec. *Relations industrielles/Industrial relations*, 64(2), 230-249.
- De Haas, H. (2010). Migration transitions: a theoretical and empirical inquiry into the developmental drivers of international migration.
- De Haas, H. (2011). The determinants of international migration.
- De Haas, H. (2021). A theory of migration: the aspirations-capabilities framework. *Comparative Migration Studies*, 9(1), 1-35.
- Department of Economic and Social Affairs. UN. (2014). *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision, Highlights*.
- Department of Economic and Social Affairs. UN. (2019). *World Urbanization Prospects: The 2018 Revision*.
- Deschênes, A.-A., Beaudry, C., Laflamme, J. et Aguir, M. (2018). La mesure de l'attraction dans les organisations situées en région périphérique: vers un modèle de l'attraction régionale des travailleurs du savoir. *La Revue des Sciences de Gestion*, (3-4), 13-22.
- Deslauriers, J.-P. (1991). *Recherche qualitative : guide pratique*. McGraw-Hill.

- Direction régional de l'Outaouais. Emploi Québec. (2015). *Portrait de la main-d'œuvre et de l'emploi - Région de l'Outaouais*. https://www.emploi Quebec.gouv.qc.ca/uploads/tx_fceqpubform/07_imt_portrait-Outaouais_2015.pdf
- Doucet, C. (2017). *Modèle agricole territorial en émergence au Québec: le cas de la région de l'Outaouais* [Université du Québec en Outaouais].
- Doucet, C. (2020). *Le modèle agricole territorial: nouveaux rapports entre agriculture, société et territoire*. PUQ.
- Doucet, C. et Observatoire du développement de l'Outaouais. (2020). État de la situation socioéconomique de l'Outaouais et de ses territoires L'activité agricole et agroalimentaire.
- Du Plessis, V., Beshiri, R., Bollman, R. D. et Clemenson, H. (2001). *DÉFINITIONS DE « RURAL »* (vol. 3). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/21-006-x/21-006-x2001003-fra.pdf>
- Dugas, C. (2000). L'espace rural québécois. M. CARRIER et S. CÔTÉ (sd), *Gouvernance et territoires ruraux. Éléments d'un débat sur la responsabilité du développement, Québec, Presses de l'Université du Québec*, 13-40.
- Emploi Québec. (2020). *Régions*. <https://www.emploi Quebec.gouv.qc.ca/regions/>
- Esses, V. et Carter, C. (2019). Au-delà des grandes villes - Comment les petites collectivités au Canada peuvent attirer et retenir les nouveaux arrivants 43. <https://ppforum.ca/fr/publications/au-dela-des-grandes-villes/>
- Esses, V. M., Hamilton, L. K., Bennett-AbuAyyash, C. et Burstein, M. (2010). *Caractéristiques d'une collectivité accueillante*.
- Fang, T., Sapeha, H. et Neil, K. (2018). Integration and retention of refugees in smaller communities. *International Migration*, 56(6), 83-99.
- Fortin, M.-F. et Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche: méthodes quantitatives et qualitatives*. Chenelière éducation.
- Frenette, M. (2018). *Les immigrants économiques dans les villes servant de portes d'entrée: facteurs en jeu dans les décisions relatives à l'emplacement initial et à la migration subséquente*. Statistique Canada= Statistics Canada.
- Frenette, Y. (2014). Migrating in, migrating out, migrating within Canada: Une approche microhistorique. Dans *Migration, Regionalization, Citizenship: Comparing Canada and Europe* (p. 15-26). Springer.
- Gallant, N., Roy, J.-O. et Belkhodja, C. (2006). L'immigration francophone en milieu minoritaire: portrait de quatre municipalités rurales. *Revue d'études des Cantons de l'Est*, 29(30), 79-98.
- Gaschet, F. et Lacour, C. (2002). Métropolisation, centre et centralité. *Revue d'Economie Regionale Urbaine*, (1), 49-72.
- Gauthier, B., Bourgeois, I., Forget, A. et Turgeon, J. (2016). *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données* (6e édition. e éd.). Presses de l'Université du Québec.
- Gauthier, M., Chiasson, G. et Mévellec, A. (2021). L'Outaouais: entre région périphérique et région sous influence métropolitaine. *Cahiers de géographie du Québec*, 66(186), 219-232.
- Germain, A., Armand, F. et MC Andrew, M. (2010). Introduction. *Nos diverses cités*, 7, 4-12.

- Gherbi, A. et Belkhodja, C. (2019). Montréal, «collectivité accueillante» pour les étudiants internationaux? *Journal of international Mobility*, (1), 17-43.
- Ghorra-Gobin, C. (2015). *La métropolisation en question*.
- Gouvernement du Québec. (2004). Des valeurs partagées, des intérêts communs. *Pour assurer la pleine participation des Québécois des communautés culturelles au développement du Québec. Plan d'action, 2007, 2004*.
- Gouvernement du Québec. (2016). Ensemble, nous sommes le Québec. *Disponible en: Disponible en: http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/dossiers/Politique_ImmigrationParticipationInclusion.pdf [10 de marzo de 2016]*.
- Gouvernement du Québec. (2020a). Population immigrée dans les régions métropolitaines de recensement du Québec - Recensement 2016. *Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec*.
- Gouvernement du Québec. (2020b). Population immigrée du Québec et des régions - Recensement 2016. *Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec*.
- Grawitz, M. (2001). *Méthodes des sciences sociales* (11e éd. éd.). Dalloz.
- Gribaudo, M. (1982). Stratégies migratoires et mobilité relative entre village et ville. *Population (french edition)*, 1159-1181.
- Groupe de recherche interdisciplinaire sur les méthodes qualitatives et Poupart, J. (1997). *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*. G. Morin.
- Guilbert, L., Vatz-Laaroussi, M. I., Bernier, E. et Anson, L. (2013). *Les collectivités locales au coeur de l'intégration des immigrants : questions identitaires et stratégies régionales*. Presses de l'Université Laval.
- Guillemard, A. et Lapointe, D. (2020). La ruralité contemporaine face aux changements climatiques: étude de l'adaptation sur les littoraux touristiques d'une petite ville québécoise. *Revue Organisations & territoires*, 29(1), 139-147.
- Ha, J., Wong, J. et Khodja, M. (2023). *Un profil des entreprises du Canada rural, 2020* (vol. Catalogue numéro 21-006-X). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/21-006-x/21-006-x2023001-fra.htm>
- Hanley, J. (2017). The “Regionalization” of immigration in Quebec: Shaping experiences of newcomers in small cities and towns. *Canadian perspectives on immigration in small cities*, 271-285.
- Haugen, S. (2019). “We feel like we’re home”: the resettlement and integration of Syrian refugees in smaller and rural Canadian communities. *Refuge*, 35(2), 53-63.
- Helly, D. (1994). Politiques à l’égard des minorités immigrés. *Sociologie et sociétés*, 26(2), 127-144.
- Immigration Réfugiés et Citoyenneté Canada. (1994). L’ABC de l’accord Canada-Québec. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/mandat/politiques-directives-operationnelles-ententes-accords/ententes/federaux-provinciaux/quebec/abc-accord-canada-quebec.html>
- Jean, B. (2020). Les politiques publiques de développement des milieux ruraux: la Politique nationale de la ruralité du Québec revisitée. *Revue Organisations & territoires*, 29(1), 109-115.
- Jean, B., DesRosiers, L. et Dionne, S. (2014). Comprendre le Québec rural.
- Jentsch, B. et Simard, M. (2016). *International migration and rural areas: Cross-*

- national comparative perspectives*. Routledge.
- Kalantaryan, S., Scipioni, M., Natale, F. et Alessandrini, A. (2021). Immigration and integration in rural areas and the agricultural sector: An EU perspective. *Journal of Rural Studies*, 88, 462-472.
- Kayser, B. (1969). L'espace non-métropolisé du territoire français. *Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest. Sud-Ouest Européen*, 40(4), 371-378.
- Kayser, B. (1990). *La renaissance rurale, sociologie des campagnes du monde occidental*. Armand Colin.
- Klein, J.-L. (1995). De l'État-providence à l'État accompagnateur dans la gestion du social: le cas du développement régional au Québec. *Lien social et Politiques*, (33), 133-141.
- Laaroussi, M. V. et Bezzi, G. (2010). La régionalisation de l'immigration au Québec: des défis politiques aux questions éthiques. *Nos diverses cités*, 7, 31-38.
- Laaroussi, M. V., Quimper, É. et Drainville, I. (2006). Sherbrooke : de multiples acteurs vers la compréhension interculturelle ? *Nos diverses cités*, 3, 81-85.
- Laaroussi, V., Gallant, N. et Bernier, E. (2011). Capital d'attraction et de rétention des immigrants dans les collectivités locales: vers un modèle théorique. *Capsule de recherche: Collectivités d'accueil. Centre Metropolis du Québec*.
- Lahire, B. (1996). Risquer l'interprétation. Pertinences interprétatives et surinterprétations en sciences sociales. *Enquête. Archives de la revue Enquête*, (3), 61-87.
- LeBlanc, P. (2014). LAAROUSSI, Michèle Vatz, BERNIER, Estelle et GUILBERT, Lucille (2013) Les collectivités locales au coeur de l'intégration des immigrants— Questions identitaires et stratégies régionales. Presses de l'Université Laval, 256 p.(ISBN 978-2-7637-1770-8). *Cahiers de géographie du Québec*, 58(163), 142-143.
- Leroy, S. (2000). Sémantiques de la métropolisation. *L'Espace géographique*, 78-86.
- Lesthaeghe, R. (2014). The second demographic transition: A concise overview of its development. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 111(51), 18112-18115.
- Lévy, J. et Lussault, M. (2013). *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*. La Documentation Française.
- Liboy, M.-G. (2012). Capital d'attraction et de rétention des immigrants pour la communauté anglophone des cantons-de-l'est. *Journal of Eastern Townships Studies/Revue d'études des Cantons-de-l'Est (JETS/RECE)*, (39).
- Maniglio, F. (2022). Substituting, Differentiating, Discriminating! Migration and Cognitive Borders in Aging Societies. *Migration Letters*, 19(4), 488-499.
- Marc, M. (1990, 01/01). Who is rural? or, how to be rural: towards a sociology of the rural. *Rural Restructuring. Global processes and their responses*.
- Massey, D. S., Arango, J., Hugo, G., Kouaouci, A., Pellegrino, A. et Taylor, J. E. (1993). Theories of international migration: A review and appraisal. *Population and development review*, 431-466.
- Mays, N. et Pope, C. (1995). Reaching the parts other methods cannot reach: an introduction to qualitative methods in health and health services research. *British Medical Journal*, 311(6996), 42-45.
- Meloche, J.-P. et Debailleul, G. (2013). Acquisition des terres agricoles par des non

- agriculteurs au Québec. *Ampleur, causes et portée du phénomène. Rapport de projet. Montréal, Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations.*
- Ministère de l'agriculture des pêcheries et de l'alimentation. (2018). Le Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec - Estimations pour l'année 2017.
- Ministère de l'agriculture des pêcheries et de l'alimentation. (2019). Le bioalimentaire économique — Bilan de l'année 2018. [https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Bioclips/Bioalimentaire_economique/Brochure Bioalimentaire-economique Bilan-annuel-2018.pdf](https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Bioclips/Bioalimentaire_economique/Brochure_Bioalimentaire-economique_Bilan-annuel-2018.pdf)
- Ministère de l'agriculture des pêcheries et de l'alimentation. (2022). Le Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec - Estimations pour l'année 2021. 48. <https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/Publications/Pages/Details-Publication.aspx?guid=%7Bd3614ec4-944d-4082-8f36-39e39b779404%7D>
- Ministère de l'immigration et des communautés culturelles. (2013). Présence en 2012 des immigrants - admis au Québec de 2001 à 2010. 36.
- Ministère de l'immigration de la francisation et de l'intégration. (2019a). La planification de l'immigration au Québec pour la période 2020-2022, CONSULTATION PUBLIQUE. http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/BRO_Consultation_PlanificationImmigration.pdf
- Ministère de l'immigration de la francisation et de l'intégration. (2019b). Plan stratégique 2019-2023.
- Ministère de l'immigration de la francisation et de l'intégration. (2020a). Population immigrée des régions métropolitaines de recensement du Québec - Recensement 2016. 48.
- Ministère de l'immigration de la francisation et de l'intégration. (2020b). Population immigrée du Québec et des régions - Recensement 2016. 74.
- Ministère de l'immigration de la francisation et de l'intégration. (2022a). 2021 - Présence et portraits régionaux des personnes immigrantes admises au Québec de 2010 à 2019. 76.
- Ministère de l'immigration de la francisation et de l'intégration. (2022b). PROGRAMME D'APPUI AUX COLLECTIVITÉS 2023-2026. <https://www.quebec.ca/immigration/aide-organismes-integration-immigration/programme-appui-collectivites#c157514>
- Ministère de l'immigration de la francisation et de l'intégration. (2023a). Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration. <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/publications/plan-action-regionalisation>
- Ministère de l'immigration de la francisation et de l'intégration. (2023b). PRÉSENCE 2022 - Portraits sociodémographique et régional des personnes admises au Québec de 2011 à 2020 et présentes en 2022. 87. <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/presence-des-personnes-immigrantes/resource/3c3c303a-5359-4d43-8fb7-501a5efe0231>
- Ministère des Affaires Municipales des Régions et de l'Occupation du Territoire. (2013). Politique nationale de la ruralité 2014-24 - Une approche intersectorielle pour agir ensemble au sein de la MRC! , 60.

- Ministère des relations avec le citoyen et de l'Immigration. (2004). Plan d'action 2004-2007 : Des valeurs partagées, des intérêts communs. (Ministère des relations avec le citoyen et de l'Immigration (Gouvernement du Québec)), 136.
- Molloy, M. J., Duschinsky, P., Jensen, K. F. et Shalka, R. J. (2017). *Running on empty: Canada and the Indochinese refugees, 1975-1980*. McGill-Queen's Press-MQUP.
- Mucchielli, A. (2007). Les processus intellectuels fondamentaux sous-jacents aux techniques et méthodes qualitatives. *Recherches qualitatives, hors série no. 3*, 1-27.
- Niedomysl, T. (2010). Towards a conceptual framework of place attractiveness: a migration perspective. *Geografiska Annaler: Series B, Human Geography*, 92(1), 97-109.
- Pâquet, M. (1997). *Vers un ministère québécois de l'immigration, 1945-1968*. Société historique du Canada.
- Phaneuf, K. (2017). *L'accueil et l'intégration des travailleurs immigrants par les exploitants agricoles québécois* [Université du Québec à Rimouski].
- Piguet, É. (2013). *Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle* (vol. 29). Université de Poitiers.
- Ponthieux, S. (2006). III. Bourdieu: Le «capital»«social». *PS Paris: La Découverte (éd), Le capital social*, 32-42.
- Pronovost, S. et Vatz-Laaroussi, M. (2010). L'immigration et le développement économique des régions du Québec. *Nos diverses cités*, 7, 53-57.
- Proulx, M.-U. (2014). Territoires MRC du Québec: planification et gouvernance d'État. *Économie et solidarités*, 44(1), 8-25.
- Proulx, M.-U. et Prémont, M.-C. (2020). *La politique territoriale au Québec: 50 ans d'audace, d'hésitations et d'impuissance*. PUQ.
- Québec. Canada. (2023). *Loi sur l'immigration au Québec*. Les Publications du Québec. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/I-0.2.1>
- Quimper, É. (2007). *Les processus d'accueil et d'intégration dans les zones à faible densité d'immigrants: une étude comparative de six expériences au Québec dans une perspective de développement local*. Library and Archives Canada=Bibliothèque et Archives Canada, Ottawa.
- Reimer, B. (2007). L'immigration au sein de la nouvelle économie rurale. *Nos diverses cités - Collectivités rurales*, (3), 3-8.
- Reimer, B., Burns, M. et Gareau, P. (2008). Diversité ethnique et culturelle dans les milieux ruraux du Canada et son lien avec l'immigration. *Migration, croissance économique et cohésion sociale*, 33.
- Service intégration travail Outaouais. (2018). *Portrait en matière d'attraction et d'établissement durable des personnes immigrantes en région*. http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/RAP_ECINA.pdf
- Shanes, M. (2006). Les immigrants récents dans les villes canadiennes de deuxième rang : points saillants du Recensement de 2001. *Nos diverses cités*, 2, 4-12.
- Simard, J.-F. et Chiasson, G. (2008). Introduction: territorial governance: a new take on development/Introduction: la gouvernance territoriale: un nouveau regard sur le développement. *Canadian Journal of Regional Science*, 31(3), 455-485.
- Simard, M. (1995). La régionalisation de l'immigration: les entrepreneurs agricoles

- immigrants dans la société rurale québécoise. *Recherches sociographiques*, 36(2), 215-242.
- Simard, M. (1996). La politique québécoise de régionalisation de l'immigration: enjeux et paradoxes. *Recherches sociographiques*, 37(3), 439-469.
- Simard, M. (2007). L'intégration des immigrants hors de Montréal. *Nos diverses cités - Collectivités rurales*, (3), 119-124.
- Simard, M. (2011). Quand la famille pèse dans la balance... lors de la décision d'aller vivre en milieu rural ou de le quitter. *Enfances, familles, générations*, (15), 131-157.
- Simard, M. (2012). Urbain, rural et milieux transitionnels: les catégories géographiques de la ville diffuse. *Cahiers de géographie du Québec*, 56(157), 109-124.
- Simard, M. et Guimond, L. (2009). L'hétérogénéité des nouvelles populations rurales: comparaison dans deux MRC contrastées au Québec. *Recherches sociographiques*, 50(3), 475-505.
- Simon, H. A. (2013). *Administrative behavior*. Simon and Schuster.
- Sorensen, M. (2007). L'immigration en milieu rural dans les prairies: lacunes sur le plan des connaissances. *Migration, croissance économique et cohésion sociale*, 131.
- Sotkasiira, T. (2023). Should I Stay or Should I Go? Developing Migrant-led Understandings of Welcoming Rural Communities. Dans *The Rural-Migration Nexus: Global Problems, Rural Issues* (p. 23-50). Springer.
- St-Amour, M. et Haemmerli, G. (2020). La migration interrégionale au Québec: quelle est la contribution des immigrants et des non-immigrants au bilan des régions?
- St-Amour, M. et Ledent, J. (2010). Attraction et rétention des immigrants récents hors Montréal: une analyse longitudinale par cohorte d'arrivée au Québec (1992, 1996, 2000 et 2004). *Cahiers québécois de démographie*, 39(1), 59-90.
- Stankovic, S., Ecke, J. et Wirtz, E. (2021). Forced migration. Dans *Oxford Research Encyclopedia of Anthropology*.
- Statistique Canada. (2009). *Les immigrants au Canada rural : 2006* (vol. 8). Statistique Canada.
- Statistique Canada. (2010). *Population Change Across Canadian Communities, 1981 to 2006 The Role of Sector Restructuring, Agglomeration, Diversification and Human Capital* (vol. 8). Statistique Canada.
- Statistique Canada. (2012). *Profil des travailleurs autonomes dans les régions rurales et les petites villes du Canada: un départ à la retraite important des travailleurs autonomes est-il imminent?* (vol. 9). Statistique Canada.
- Statistique Canada. (2016a). *Mégatendances canadiennes: 150 ans d'immigration au Canada*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-630-x/11-630-x2016006-fra.pdf>. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-630-x/11-630-x2015004-fra.htm>
- Statistique Canada. (2016b). *Mégatendances canadiennes: un Canada de plus en plus urbain*. Statistique Canada <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-630-x/11-630-x2015004-fra.htm>. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-630-x/11-630-x2015004-fra.htm>
- Statistique Canada. (2018). *Migration interne : aperçu, 2015-2016*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-630-x/11-630-x2015004-fra.htm>
- Statistique Canada. (2019a). *Compte économique de l'agriculture et de l'agroalimentaire, 2015* (vol. Catalogue numéro 11-001-X). Statistique Canada.

- Statistique Canada. (2019b). *Employés du secteur agricole engagés dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires, 2015* (vol. Catalogue numéro 11-001-X). Statistique Canada.
- Statistique Canada. (2020). *Travailleurs étrangers temporaires dans le secteur agricole, 2016 à 2018*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2020030-fra.htm>
- Statistique Canada. (2022a). *Croissance démographique dans les régions rurales du Canada, 2016 à 2021*. Statistique Canada. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/98-200-x/2021002/98-200-x2021002-fra.cfm>
- Statistique Canada. (2022b). *La croissance et l'étalement des grands centres urbains du Canada se poursuivent*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220209/dq220209b-fra.htm>
- Statistique Canada. (2022c). *Recensement de l'agriculture de 2021 du Canada: Une histoire sur la transformation de l'industrie agricole et l'adaptabilité des exploitants agricoles canadiens*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220511/dq220511a-fra.htm>
- Statistique Canada. (2023). *Aperçu socioéconomique de la population agricole changeante du Canada, 2021* (vol. Catalogue numéro 11-001-X). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/230825/dq230825a-fra.htm>
- Tam, S. et Matthew, S. (2019). *Le visage changeant de l'exploitant agricole immigrant* (vol. Catalogue numéro 96-325-X). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/96-325-X201900100003>
- Teitgen-Colly, C. (2009). Le défi international des migrations forcées. Dans : *L'enjeu mondial: Les migrations*. (Christophe Jaffrelet éd., Paris: Presses de Sciences Po.), 123-136. <https://doi.org/10.3917/scpo.jaffr.2009.01.0123>
- Van Hear, N., Bakewell, O. et Long, K. (2018). Push-pull plus: reconsidering the drivers of migration. *Journal of ethnic and migration studies*, 44(6), 927-944.
- Weng, Q. et McElroy, J. C. (2010). HR environment and regional attraction: An empirical study of industrial clusters in China. *Australian Journal of Management*, 35(3), 245-263.
- White, B. W. et Frozzini, J. (2022). *Villes interculturelles au Québec: pratiques d'inclusion en contexte pluriethnique*. Presses de l'Université du Québec.
- Wiginton, L. (2013). CANADA'S DECENTRALISED IMMIGRATION POLICY THROUGH A LOCAL LENS:-HOW SMALL COMMUNITIES ARE ATTRACTING.
- Wirth, L. (2011). "Urbanism as a Way of Life": American Journal of Sociology (1938). Dans *The City Reader* (p. 128-136). Routledge.
- Yoka, G. R. (2010). *Regard sur la population immigrante de l'Outaouais - Les personnes immigrantes et le marché du travail* https://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/uploads/tx_fceqpubform/07_etude_regard-pers-immigrantes.pdf#:~:text=Les%20personnes%20immigrantes%20repr%C3%A9sentent%20environ%2014%2C0%20%25%20des,1%E2%80%99aide%20sociale%2C%20pour%20un%20total%20d%E2%80%99environ%209%202020.
- Zhu, N. et Batisse, C. (2014). *L'inégalité, la pauvreté et l'intégration économique des*

- immigrants au Canada depuis les années 1990.*
- Zhuang, Z. C. (2023). A Place-based Approach to Understanding Immigrant Retention and Integration in Canadian and American Non-Traditional Gateway Cities: a Scoping Literature Review. *Journal of International Migration and Integration*, 1-25.
- Zombre, U. (2019). *Le secteur agricole au Québec: quelques grandes tendances à la lumière des quatre derniers recensements de l'agriculture.* https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Bioclips/BioClips2019/Volume_27_no28.pdf